
3 1761 0 11 6077

LA
CARICATURE ÉGYPTIENNE
HISTORIQUE, POLITIQUE ET MORALE

OLLIVIER-BEAUREGARD

LA

CARICATURE ÉGYPTIENNE

HISTORIQUE, POLITIQUE ET MORALE

DESCRIPTION, INTERPRÉTATION

Accompagnées de 5 caricatures en fac-similé et de 28 gravures, dont 14 hors texte



PARIS

THORIN ET FILS, ÉDITEURS

Libraires du Collège de France, de l'École Normale Supérieure
des Écoles françaises d'Athènes et de Rome
de la Société des Études historiques

4, RUE LE GOFF, 4

1894


LIBRARY
APR 29 1970

Quoique en réalité originale, l'étude d'égyptologie que nous publions n'est cependant pas tout à fait une nouveauté.

Dès l'année 1889, à la Société d'Anthropologie de Paris, séance du 7 février, sous le titre : La Caricature il y a quatre mille ans, nous avons signalé l'existence d'images égyptiennes depuis longtemps connues du monde de la science sous la dénomination toute moderne de « caricatures ».

Nous avons alors sommairement indiqué le mode d'interprétation par nous suivi pour pénétrer le sens de ces mystérieuses images, et nous avons énoncé, sans restriction, les résultats acquis par nos études.

L'année suivante, et à une des séances de cette même Société d'Anthropologie, à propos d'un dessin analogue aux images dont nous avions déjà parlé, nous sommes revenu sur le fait de la pratique de la caricature en Égypte aux temps pharaoniques et aussi plus tard, et, comme nous l'avions fait précédemment, nous avons fourni l'interprétation raisonnée de cette autre image.

Nous ne sommes ni le premier, ni le seul égyptologue qui se soit intéressé à ces subtils dessins.

En 1841, Wilkinson, — *Manners and customs of the ancient Egyptians,* — atteste avec persistance la prédilection qu'ont témoignée les Égyptiens pour cet art

d'incisive moralité, et, en 1865, sur l'invitation de Champfleury, publiant alors son *Histoire de la Caricature antique*, Théodule Devéria lui fournit, sur chacune des images alors connues de la caricature égyptienne, des notes motivées de quelque étendue.

Après ces essais de Th. Devéria, c'est à peine s'il a été produit, et seulement par occasion, quelques tentatives partielles d'interprétation de ces humoristiques reliques. L'objet de notre travail en est, au contraire, expressément l'étude générale et l'intime pénétration.

Pour en fournir une plus complète intelligence, nous avons dû, dans les explications nécessaires, faire intervenir, soit en nom, soit en effigie, quelques personnalités du Panthéon égyptien, et il se peut que tous nos lecteurs ne soient point familiarisés avec les étranges figures que nous avons dû évoquer.

Pour éviter des déconvenues ici possibles, nous fournissons, en première partie de notre livre, quelques aperçus sur la valeur et la signification des personnalités hiéroglyphiques, qui viennent en aide à nos explications ou qui s'imposent à l'attention de nos lecteurs.

La confection de notre livre a réclamé le concours de quelques bons vouloirs, et même de quelques obligeances :

A l'Imprimerie nationale, nous devons l'usage des caractères égyptiens qui nous étaient ici indispensables, et nous sommes particulièrement reconnaissant à M. l'administrateur de cet établissement national de l'empressement gracieux qu'il a su mettre à nous obliger.

Nous le prions d'agréer nos plus vifs remerciements.

M. le docteur W. Pleyte, de Leyde — Hollande — nous a libéralement permis d'user à notre aise des figures de son livre : *La Religion des pré-Israélites.*

A lui aussi nos compliments de gratitude.

En raison des caractères égyptiens à jeter dans notre texte, à cause aussi des images de dimensions diverses qui s'y trouvent intercalées, l'impression de notre livre se présentait dans des conditions de particulière composition : à l'imprimerie Noblet, rien n'a été difficile.

C'est la maison Verdoux, Ducourtioux et Huillard qui a produit nos photogravures.

INTRODUCTION

Quoique, depuis trois quarts de siècle, l'Égypte des Pharaons soit, grâce à notre Champollion, rendue assez complètement à la vie de l'histoire, elle est pourtant encore, pour les personnes du monde, la « Mystérieuse Egypte », c'est-à-dire quelque chose de fruste dont l'existence antérieure, trop discrètement signalée par la Bible, le livre par excellence des familles, n'apparaît qu'à travers d'opaques nébulosités.

En dehors, en effet, des lettrés et des curieux par vocation ou par tempérament, malgré les travaux multipliés des égyptologues de tous pays, tout ce qu'à la ville et à la campagne on connaît des fastes de l'Égypte d'autrefois se résume assez complètement dans le fait, sans but bien précisé, de la visite du Chaldéen Abraham en Egypte ; dans le fait du trafic des blés et des esclaves qu'y vinrent faire plus tard les nomades du désert arabique d'Asie ; dans l'histoire anecdotique du chaste Joseph aux prises avec

madame Putiphar ; dans l'apologue cosmopolite des vaches grasses et des vaches maigres ; dans l'acte de charitable dévouement des dames du palais du Pharaon à l'égard du petit Moïse ; dans quelques particularités relatives aux mouches et aux sauterelles ; et aussi, dans le fait, à l'extrême nord de la mer Rouge, d'un jeu de jusant providentiel à l'usage exclusif des Hébreux, dans ces temps reculés le peuple de Dieu.

C'est quelque chose sans doute que ces confidences du Livre saint, puisque la visite d'Abraham le Chaldéen et celles des nomades du désert arabique attestent l'état florissant du pays d'Égypte, plus de deux mille ans avant notre ère, sa constitution en royaume puissant, sa lointaine réputation de fécondité hospitalière, et aussi sa pratique de la charité ; mais c'est en réalité trop peu en comparaison de la longévité attestée de la civilisation du peuple de la vallée du Nil, longévité que l'on peut croire de huit mille ans.

Pour conquérir aujourd'hui et guider l'intelligence émancipée des masses populaires, il faut leur

servir des vérités qui soient, sans convention restrictive ou abusive, des réalités parlant et s'affirmant elles-mêmes à l'œil et à l'oreille de tous, à l'esprit naïf ou grossier du peuple, comme à la raison positive et sévère du savant.

Mieux qu'aucune autre histoire des peuples primitifs, l'histoire des Égyptiens peut satisfaire, élargir et intéresser l'esprit moderne.

L'histoire des Égyptiens, telle que nous l'ont révélée leurs livres de pierre, n'est empanachée d'aucune oiseuse subtilité; et, par exemple, si, dès les premiers jours de leur avènement à la vie sociale, les Égyptiens se trouvent en face de cataclysmes qui menacent de les détruire, en gens de cœur qu'ils sont ils vont tout droit au fait et s'en tirent par le travail et l'industrie. Ils savent, d'ailleurs, si sainement employer leur temps, leur esprit et leurs forces, qu'ils font, des causes de leur désastre présent, les instruments de leur fortune prochaine.

Tout est ainsi, pour nous, enseignement dans la vie de l'Égypte, ses difficultés d'existence plus encore que sa bonne fortune.

Les murs de ses palais et de ses temples, couverts d'inscriptions contemporaines des faits qu'elles relatent, sont aujourd'hui des pages d'histoire ouvertes à tous venants, des pages d'histoire simplement mais franchement dite.

Par elles on apprend que l'Égypte a conquis le monde des temps primitifs et qu'elle l'a civilisé ; que le sol qui l'a nourrie et qui la nourrit encore, est sa plus glorieuse conquête sur le désert ; que sa fertilité, dont a profité le monde ancien avec elle, est l'immédiate conséquence de son travail intelligent et de sa persévérante patience ; que l'Égypte s'est ainsi faite elle-même et d'elle-même, à l'encontre des sables envahissants et des vents desséchants du désert qu'elle a su dominer sinon vaincre absolument ; que des inondations qui d'abord la menacèrent périodiquement de mort, elle a su faire des instruments de prospérité, lesquels, après des siècles d'influence salutaire et bénie, attestent encore aujourd'hui sa gloire impérissable et assurent le renouvellement perpétuel de sa fortune.

Cinquante siècles et plus avant notre ère, l'Égypte a su par les faits de son expérience journa-

lière et continue, que la patience et le travail sont, par leur union, le capital le plus réel que puissent jamais posséder les individus et les peuples; que ce capital est inviolable et assurément le moins périssable, puisqu'il est fait de la vie des familles et des peuples.

L'étude des choses de l'Égypte conduit tout droit à la science du monde. On y voit naître, grandir et s'éteindre des peuples. On y apprend les causes de leur grandeur et celles de leur décadence, le secret de la superbe des rois ou de leur honteuse abjection.

Dans ses huit ou dix mille ans d'existence antérieure, l'Égypte elle-même a connu toutes les caresses de la fortune, toutes les aigreurs de la défaite. Les difficultés à vaincre l'ont grandie, élevée jusqu'au sublime; la fortune l'a rabaissée et fait disparaître. Elle s'était appauvrie par la prospérité.

L'histoire de l'Égypte est le grand livre de l'humanité, elle embrasse l'existence du plus grand peuple qui fut dans l'antiquité première : à ce titre, et par préférence, elle devrait être partout le livre de l'éducation de la jeunesse. Hommes du peuple,

personnes du monde n'entendront jamais trop dire, n'apprendront jamais trop tôt que la patience et le travail sont les éléments les plus vrais et les plus puissants de la prospérité publique, sont les agents les plus nobles de la fortune individuelle; et il est honnête, sain et bon que chacun sache que l'Égypte, la contrée la plus justement glorieuse de la haute antiquité, n'a dû son existence d'abord, sa grande fortune ensuite, qu'à son travail incessant et persévérant, qu'à son infatigable patience.

D'ailleurs, comme nous l'allons voir, la sévère pratique des lois de la patience et du travail n'a point empêché les Égyptiens de témoigner, à l'occasion, de leur esprit vif et pénétrant.

L'Égypte, qui a vaincu Ninive et Babylone, qui a fait le lac Mœris et les Pyramides, l'Égypte qui a bordé les deux rives du Nil de temples et de palais, l'Égypte généralement sérieuse et recueillie a fait aussi des caricatures; des caricatures toutes pétillantes d'esprit fin, d'ingénieux enseignement et de savoir.

Les témoignages qui, de ce chef, consacrent le

souvenir de son esprit observateur et caustique, ne nous sont parvenus qu'en fort petit nombre, tous fort avariés et, par la date qui peut leur être attribuée, assez distants les uns des autres pour attester des pertes sensibles à regretter.

Tels que nous les possédons cependant, malgré les larges failles dont ils sont troués, malgré les profondes déchirures marginales dont ils sont échancrés, ces témoignages sont pourtant, chacun dans son ensemble, assez bien conservés pour être utilement étudiés et sainement interprétés.

Tous, ou presque tous les égyptologues ont signalé l'existence de ces intéressantes images; plusieurs s'en sont occupés, qui avec dédain, qui avec une hautaine réserve, qui d'une façon tout à fait terre à terre, qui avec des prétentions de transcendante interprétation; mais aucun n'a proposé pour l'intelligence raisonnée de ces curieux dessins une méthode de déchiffrement capable de provoquer, à l'égard de ces reliefs de l'esprit frondeur des Égyptiens, une idée quelque peu claire de leur valeur originelle.

Nous nous sommes appliqué à cette tâche et nous

donnons ici, sans prétention, avec l'exposé, en action, de la méthode d'interprétation que nous avons suivie, les bénéfices qu'elle nous a valus.

La critique à laquelle les savants pourront ou voudront bien soumettre notre travail en dira, en définitive, la valeur utile ou vaine, et nous serons fier, en tout cas, d'avoir suscité de fécondantes émulations.

En attendant, nous constatons que, successivement appliqué à l'interprétation de chacun des cinq spécimens qui nous sont venus de la caricature pratiquée en Égypte, le procédé d'interprétation suivi à leur égard a fait de ces reliefs de l'esprit caustique de l'ancienne Égypte, reliefs tout à l'heure encore estimés jeux de futile et banale plaisanterie, un appoint de quelque importance au contingent, hélas! trop écourté, de la littérature originelle de la vallée du Nil.

Les figures que la caricature égyptienne met en scène sont des figures d'animaux, petits ou grands, laids ou gracieux, mais tous d'allure et de mine appropriées au rôle qui leur est respectivement imparti.

Le théâtre de leurs exercices semble étroit, mais au jeu des étranges comparses qui s'y meuvent, on voit, suivant le cas, la scène s'élargir et se faire grande comme les deux mondes de l'Egypte des temps anciens.

Les acteurs aux longues oreilles, au fin ou rond museau, aux dents aiguës, à l'œil ardent ou calme, aux ailes battantes ou remisées, sont, en effet, des rois et des peuples ; les coups d'ailes, les coups de griffes, les coups de becs ou les coups de dents qu'ils se prodiguent mutuellement et avec entrain, sont des batailles internationales ou des luttes révolutionnaires ; leurs rencontres individuelles sont de sournoises approches ; leurs gracieux cadeaux, de perfides artifices ; leurs échanges de fleurs, des questions et des réponses toutes faites de finesses cauteleuses et de menaçantes fiertés.

Dans le cadre de la caricature égyptienne, chacun des intervenants tient son rang et s'agite à propos ; il n'y est pas un trait qui n'ait son but assuré, pas une attitude qui ne vise quelques travers bien définis, ou quelque fait relevant de l'histoire nationale.

Écart de religion, écart de politique, écart de caractère, écart de sentiment, tout y est repris, censuré, flagellé ou maudit.

La religion nationale humiliée y étale ses griefs et crie : vengeance! L'hérésie triomphante y célèbre ses succès ; l'arrogance des prêtres y est dénoncée, menacée ; la débauche couronnée y est livrée au mépris et sévèrement jugée par le populaire.

C'est la critique amère et raisonnée dans tout ce qu'elle a de puissante malice ; c'est l'esprit fin et délié dans tout ce qu'il a de subtilité contenue et pénétrante.

Les tableaux de la caricature égyptienne, faits parfois d'ingénieux *rébus*, sont plus généralement des textes hiéroglyphiques à double sens, textes dont l'un, assez indifférent d'apparence, parle à tous venants de circonstances indifférentes, dont l'autre, mystérieusement aiguisé à l'ironie ou à la sombre colère, quelquefois même directement agressif, parle aux initiés d'espoirs et de désespoirs, de victoires et de défaites.

Il est de ces tableaux qui comportent à deux degrés des phrases complètes et leurs incidentes ; il

en est qui n'ont qu'un mot, un mot seul et sec, mais ce mot a deux valeurs, l'une affectueuse et résignée, l'autre haineuse et révoltée. Il en est un qui ne parle que par le silence, par l'attribution connue des objets et des acteurs, personnages ou animaux, mis en présence. Il en est qui sont comme une scène où les comparses dialoguent en rébus.

Il y a, dans l'ensemble de ces tableaux, de l'histoire, de la politique, de l'économie politique et de la morale.

Tracées comme à la hâte, comme en jouant, sur des lambeaux de papyrus déjà utilisé sur l'une de ses faces, sur des éclats de pierre ou sur d'autres débris, ces malicieuses images, au trait sûr, alerte, franc et hardi, ont été les pamphlets politiques et les feuilles volantes de la satire en Égypte.

La pratique de la caricature en Égypte ne paraît avoir été ni périodique, ni quotidienne. Il semble qu'elle ait soubresauté avec le caprice des événements et suivant le tempérament des artistes, compositeurs éveillés au jeu de ces rieuses ou vengeresses images.

Le rôle de censure religieuse et politique que

revêtit la caricature en Égypte, a été, dans la langue à courte haleine qui fut, aux temps anciens, celle de la vallée du Nil, un expédient de remarquable ingéniosité. Cet expédient, dont chacun comprit l'usage dangereux, commanda aux frondeurs la prudence et la réserve, et le soin, pris par les artistes d'esprit caustique, de travestir les personnages dont ils crurent devoir dénoncer les actes et accuser le caractère, dit assez que la caricature en Égypte fut surtout œuvre de propagande intime, s'exerçant en chattemite dans un milieu de mécontents évincés et de jalouses compétitions.

Manuscrite et de circulation mal assurée, ce dut être en originaux uniques, ou par copies en nombre fort restreint, que circula, dans des milieux amis, la caricature égyptienne, chacune de ses apparitions diversifiant son œuvre, laissant, d'ailleurs, aux faits qui sont le fonds propre de chacun des dessins, une transparence qui, de quelques uns d'eux, fait des documents historiques de réelle valeur et des tableaux de mœurs d'importance première.

Telles sont les caricatures 2, 4 et 5.

C'est ainsi que nous mentionnerons, exprimées en

termes figurés mais précis, d'acerbes accusations à l'adresse de novateurs religieux tout-puissants, et aussi une réponse qui, pour avoir devancé Scipion de douze siècles, n'en est ni moins fière ni moins habile que celle que fit le Romain à ses détracteurs qui l'accusaient de concussion.

Un de nos petits dessins à figure — le n° 3 — est, sous forme de note historique, un redoutable avis donné aux prêtres ambitieux ou trop exigeants, et un autre, — le n° 4, — avec une franchise d'honnête et piquante expression, vise une reine restée célèbre par ses écarts et sa beauté; un autre encore — le n° 5, — a, dans sa concision imagée, l'esprit et la portée de l'apologue bien connu : Les membres et l'estomac.

La caricature n'a reçu en Égypte aucune dénomination qui lui fût propre et qui caractérisât son rôle, du moins nous ne connaissons et n'avons trouvé, jusqu'à présent, aucun mot égyptien qui, du fait de l'usage antérieur, lui puisse aujourd'hui revenir et lui être directement et légitimement appliqué.

Son œuvre, qui nous arrive incomplète, est également pour nous impersonnelle et anonyme.

La caricature, comme l'écriture figurée de l'Égypte, a débuté, dans la vallée du Nil, avec les temps égyptiens, par les figures complexes d'Osiris, d'Isis-Sekhet, de Set, s'est continuée individuelle, plus tard, dans la figure de Bès et, comme l'écriture figurée des hiéroglyphes, la caricature égyptienne s'est éteinte avec les temps égyptiens; du moins, des caricatures qui, jusqu'ici, nous sont venues de l'ancienne Égypte, celle dont la date d'émission semble le plus nous avoisiner est du règne du dernier Lagide, époque où, depuis trois siècles déjà, la Grèce inondait l'Égypte du flot croissant de ses émigrants.

Des caricatures égyptiennes que nous connaissons, les plus éloignées de nos temps modernes par la date d'apparition que leur donnent les faits qu'elles relatent, relèvent des temps de la dix-neuvième dynastie, du règne de Ramsès II, Sésostris; ce sont les caricatures 1 et 2.

Alors la caricature égyptienne s'offre en tableaux riches de nombreux personnages, travestis sous des figures d'animaux, pour signaler, sans en désigner nominalement les auteurs, en position, peut-être, d'être facilement vindicatifs, des abus de pouvoir à tous dommageables, et, en tous cas, fâcheux pour

tels ou tels intérêts d'ordre subalterne, mais général.

Aux temps Ptolémaïques, plus incisive encore, la caricature est aussi plus politique et vise ardemment à la morale, telle la caricature n° 4.

Toutes ces nuances de caractère ou de tempérament, qui marquent les phases diverses de l'existence de la caricature égyptienne, apparaîtront dans l'interprétation analytiquement exposée de chacun des dessins qui vont, un à un, nous occuper.

Après Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*, 1847, qui a parlé d'une façon un peu embarrassée de la caricature égyptienne, Champollion-Figeac, *Egypte ancienne*, 1858, s'est complu à affirmer l'esprit railleur des Égyptiens : il le voit même un peu partout et il met quelque complaisance à faire observer que, jusque dans l'ornementation de leurs meubles les plus usuels, les Égyptiens ont affecté de mêler l'ironie, la cruelle ironie, à l'histoire. Il cite les sandales aux semelles brodées, aux semelles illustrées, nous dirions aujourd'hui à l'effigie des peuples vaincus, et il en donne la représentation que nous répétons ici, empruntée à la collec-

tion *Égypte et Nubie*, t. II, pl. 155, de Champollion le Jeune.



Figure n° 1

Allusion aux expressions : *pet pet* fouler aux pieds, *hem*, *conculcare*, et encore : *tata* trépigner, fouler aux pieds, expressions qui reparaissent fréquemment dans les inscriptions murales, où le Pharaon, représenté vainqueur, est dit, avec emphase, fouler aux pieds ses ennemis vaincus et les tenir humiliés et abattus sous ses sandales.

Ce n'est, à notre connaissance, qu'au très faible

nombre de cinq que, jusqu'à présent, nous sont revenus de l'ancienne Égypte les dessins classés par les égyptologues sous la dénomination, à notre avis insuffisante et incorrecte, de « caricatures. » Ces dessins sont des bulletins d'histoire, bulletins très spirituellement écrits en figures, sortes de travestissements historiques qui pourraient bien avoir été dans leur temps des énigmes proposées à l'émulation des beaux esprits de l'époque. Ils ont tout ce qu'il faut pour être ou pour avoir été de ces jeux intelligents. Ils sont spirituellement présentés, très convenablement assaisonnés de malice mordante, et dignes, par la diversité des versions auxquelles ils peuvent se prêter, d'exciter la sagacité de personnes sérieuses.

Pour ces charmants petits tableaux, le titre d' « Énigmes historiques » ne serait point trop ambitieux, si le temps et les conditions de publication antérieure n'avaient acquis au titre de Caricatures un droit d'enseigne qu'il ne faut point chercher à leur enlever.

Les souvenirs de l'Égypte n'ont rien à perdre ou à gagner à ces étroites questions d'étiquette. Ce qui importe, c'est de connaître le sens et la valeur qu'ont attachés à ces dessins les artistes qui les ont

composés à des époques et dans des circonstances qui nous sont antérieures de plusieurs dizaines de siècles.

Par l'étude successive de chacun de ces dessins, nous ferons voir la duplicité de leurs spirituelles intentions, nous en établirons les deux significations, l'une banale et presque familière, l'autre latente et de haute valeur historique; et, comme nous devons désirer que notre travail soit, en même temps qu'un exposé analytique et interprétatif de nos précieuses images, l'historique des travaux dont, à plusieurs reprises et par de compétents observateurs, elles ont été antérieurement l'objet, nous aurons soin de faire précéder nos inductions personnelles du texte même des appréciations qu'ont présentées, de ces mêmes dessins, nos savants et judicieux devanciers.

Ce que chacun d'eux a cru devoir dire, autant que nous le sachions, des images qui nous occupent, sera religieusement et seulement répété ; quelle qu'en soit la tendance simplement indicative ou affirmative, nous ne nous permettrons ni commentaires, ni additions complémentaires.

Notre travail comprend deux parties :

La première, qui est, pour nos lecteurs du monde, comme une préparation nécessaire à la plus complète intelligence de l'explication des dessins que nous nous proposons d'interpréter, fournit un exposé succinct de la légende d'Osiris, une étude sommaire des figures de Set, d'Isis-Sekhet et celle de Bès le grotesque, que son admission dans les temples de l'Égypte ne nous a pas permis de considérer comme une caricature.

Enfin, sous la rubrique *A propos des figurines dites Divinités égyptiennes*, notre première partie présente quelques considérations sur les hiéroglyphes plastiquement figurés, et qui sont, à notre avis, fort improprement dénommés : *Dieux de l'Égypte — Divinités égyptiennes.*

La seconde partie est tout entière consacrée à la description et à l'étude de chacun des dessins qui, dans l'ensemble des reliefs graphiques venus de l'ancienne Égypte, ont été classés sous le titre de *Caricatures.*

En l'absence de toute indication spéciale ou caractéristique de chacun de ces dessins pour les désigner

plus à l'aise, nous les avons numérotés, assignant à chacun d'eux l'indication numérale correspondant à la place qu'il occupe généralement dans les ouvrages où ces dessins sont le plus ordinairement signalés, et nous accompagnons notre numéro d'ordre d'une mention de la provenance connue de nos dessins ou, à défaut, de la mention de l'Etablissement où ils se trouvent aujourd'hui en originaux.

Les dimensions que comporte chacun de nos quatre premiers dessins sont celles des originaux ; le cinquième est reproduit dans les conditions fournies à Champfleury par le Musée Britannique.

Quand Platon, dans les dernières années du cinquième siècle antérieur à notre ère — vers 405 — visita l'Égypte, les prêtres de cette glorieuse contrée lui parlant de l'antique civilisation de la vallée du Nil, la lui indiquèrent comme vieille de dix mille ans.

En leur qualité de prêtres, ils ne durent point, à cette occasion, oublier les temps du gouvernement sacerdotal qui précéda l'intronisation de Menès, premier roi de la première dynastie des rois d'Égypte,

et cette époque, dont ils ont toujours gardé le souvenir, est sans doute comprise dans les dix mille ans d'existence signalée.

Quoi qu'il en soit, l'âge de l'antique civilisation égyptienne ainsi formulée en chiffres ronds, sans appuis historiques et chronologiques, ne peut être considéré que comme une expression superlative indéfinie à laquelle, par conséquent, nous ne devons nous arrêter qu'à titre d'information à vérifier.

Sur la base des indications fournies par Manéthon, abstraction faite des temps du gouvernement purement sacerdotal antérieur à Menès, les calculs d'Eusèbe de Césarée paraissent porter la date d'intronisation de Menès à 5447 ans avant notre ère, et, sur la même base, ceux de Jules l'Africain disent 6066 ans.

Emmanuel de Rougé et M. Maspero ont sagement évité d'attribuer une date chiffrée à l'intronisation de Menès, à laquelle l'un et l'autre reconnaissent une très haute antiquité.

Auguste Mariette, *Aperçus de l'histoire ancienne de l'Égypte*, 1872, fournit, sans affirmation sacramentelle, une note chronologique sur la succession des dynasties des rois d'Égypte, note qui en indique

le point initial au chiffre de 5004 ans avant notre ère.

Par des calculs qui ne lui sont point d'application personnelle et particulière, mais qu'il pratique ici avec une excessive rigueur, le chevalier de Bunsen ramène, grâce à la pratique des synchronismes, à 3623 ans la date d'intronisation de Menès.

Sur cette question, bien d'autres essais de chronologie ont été tentés par ailleurs, mais sans plus de succès légitimement affirmatif.

Dans ces conditions de chronologie polycéphale, hésitante et troublée, il nous a paru qu'il ne fallait user des dates qu'elle fournit qu'avec une extrême réserve et, au cours du travail que nous publions ici, quand nous avons eu à spécifier des dates capables d'engager chronologiquement des faits de haute antiquité, c'est dans l'aire de larges marges que nous avons formulé nos indications, en en variant d'ailleurs les expressions pour n'être pas taxé de parti pris.

Dans le cours de notre travail, l'expression : *Ancienne Égypte* doit s'entendre de l'Égypte à tous les âges antérieurement à l'avènement du christianisme.

Disons enfin que, par l'étude qui va suivre, nous entendons ajouter un chapitre de quelque importance à nos travaux, déjà publiés, de vulgarisation des choses de l'Egypte de l'antiquité.

PREMIÈRE PARTIE

—

LA LÉGENDE D'OSIRIS — LES FIGURES DE SET, ISIS-SEKHET, BÈS, LES HIÉROGLYPHES PLASTIQUEMENT FIGURÉS

I

LA LÉGENDE D'OSIRIS

La légende d'Osiris met en scène quatre principaux personnages : Osiris, Isis, Set, Horus.

Osiris, Isis et Set sont frères et sœur.

Osiris et Isis sont époux, Horus est leur fils.

Dramatisant son récit, la légende enseigne que Set se fit le meurtrier d'Osiris, son frère, qu'il disloqua le corps de sa victime et jeta l'amas de ces débris au courant du Nil ; qu'Isis recueillit ces tristes restes, qu'elle les rajusta, remplaçant par des similaires en bois les parties disparues, et qu'ayant avec Nephtys, sa sœur, réchauffé le tout, elle ressuscita Osiris.

La légende enseigne encore qu'Horus poursuivit le meurtrier de son père, qu'il atteignit Set sur les terres d'Asie, qu'il le terrassa, et qu'en expiation de son crime Set fut, par Horus, rendu impuissant.

Exposé allégorique et dramatisé du régime des

eaux du Nil de qui dépend l'existence physique de l'Égypte, cette légende d'Osiris a été, dès qu'elle eut cours chez les populations de la vallée du Nil, la source vive et sainte d'où sont sorties la foi religieuse et les prospérités de cette contrée, la fille aînée de la civilisation.

Point ambitieuse à son origine, d'ailleurs ne pouvant être, en raison des éléments purement locaux sur lesquels elle se fonda, que la passion confessionnelle du peuple de l'étroite vallée qui la vit naître, la religion d'Osiris, en prenant là son modeste essor, s'y cantonna forte et vigoureuse, durant une longévité, toujours jeune, de plus de six mille ans.

La religion d'Osiris, ouverte et simple à ses débuts, en dernier lieu très touffue dans ses développements, ne s'est éteinte, en effet, qu'avec la nationalité qu'elle avait fondée et façonnée pour être une et rester une avec elle.

Comme toutes les légendes, et plus particulièrement les légendes orientales, la légende égyptienne d'Osiris, légende des temps primitifs, se montre incertaine dans ses développements et assez couramment chargée de détails qui semblent, parfois,

n'avoir, avec le fonds principal, que de fort lointains rapports.

Dans tout son épanouissement national et liturgique, la légende d'Osiris s'étend ainsi, avec la plus vigoureuse profusion d'attributions diverses, au gouvernement moral et physique des choses de la vallée du Nil et jusqu'à la conduite des mystères de la vie d'outre-tombe.

Osiris, juge suprême au pays des morts — aux enfers — est le souverain des âmes sans corps. Il les juge, les absout, les condamne et dispose, pour la sanction de sa souveraine justice, d'espaces d'immensité imaginaire : pour les justes, lieux de délices, pour les coupables, lieux de supplices.

Il est, dans ses fonctions de juge suprême, aidé d'assesseurs de haut grâde, tels que Thoth et Anubis, et de fort nombreux agents subalternes de toutes classes et de toutes figures.

A suivre la légende d'Osiris dans ses longs développements de mythique valeur, ce serait trop longtemps nous attarder sans réelle utilité pour l'objet de l'Étude que nous poursuivons ici ; nous devons

donc nous en tenir à cette partie de l'examen de la légende d'Osiris s'appliquant au régime des phases vitales de la vallée du Nil.

Dans cette acception, plus modeste, mais d'ailleurs tout à fait normale, la légende d'Osiris reste encore une parabole fort délayée, fort compliquée et qui, dans ses très nombreux méandres, entend bien embrasser l'ensemble des croyances religieuses imposées à la foi du peuple égyptien par les prêtres qui furent ses premiers directeurs et longtemps ses suprêmes gouverneurs.

Dans la légende d'Osiris les personnages sont peu nombreux, mais la fréquence de leurs transfigurations fait grouiller là tout un monde de déités répondant aux fonctions les plus variées dévolues à la divinité, telle que la comprirent les prêtres de l'Égypte, il y a plus de six mille ans.

Au fond, notre légende a surtout la mission de sacrer le Nil et la terre d'Égypte dont elle fait, sous les vocables d'Osiris et d'Isis, à titre d'agents d'Amon l'Ineffable (1), les divinités tutélaires de la contrée.

(1) Le nom d'Amon, le dieu suprême des croyances égyp-

Comme le Nil et la terre noire d'Égypte, qui sont le sang et la chair de revivification de cette vallée privilégiée, Osiris et Isis, frère, sœur et époux, sont unis, pour le bonheur de l'Égypte, dans les espaces imaginaires dont le séjour leur a été libéralement dévolu par les prêtres qui les ont divinisés.

A ces causes, dans notre légende, Osiris est dit : *le Dieu grand et tout-puissant, le Seigneur au-dessus de tout, l'Unique*, Souverain père de toutes choses, et Isis l'*Alma mater*, la Providence, la *Magna mater*, la Grand'mère, et, par surcroît, comme les alluvions périodiques du Nil font de la terre d'Égypte une terre sans cesse rajeunie, partant toujours jeune, Isis, qui en est la personnification attitrée, a été dite : toujours inviolée, même toujours vierge ; c'est la Neith dont nous parlerons sous le nom d'Isis-Sekhet.

Suivant ainsi, et comme pas à pas, l'action des éléments qui protègent ou menacent l'existence de la vallée du Nil, la légende, pour se compléter,

tiennes, est fait du mot hiéroglyphique [hiéroglyphes] *amen*, qui signifie : mystérieux, caché.

fait intervenir un troisième personnage dont le rôle est ici d'importance première.

Ce tiers intervenant est Set, le Typhon des Grecs, dans notre légende l'Esprit du mal, opposé à Osiris, l'Esprit du bien.

Osiris et Set sont frères ; ils sont nés l'un et l'autre de la Divinité primordiale sans l'action et l'intervention de laquelle rien n'existe, le Temps !

Osiris, nous l'avons dit, est la personnification du Nil, du Nil bienfaisant, du Nil qui est le sang, c'est-à-dire l'essence de la vie de l'Égypte : supprimer le Nil, c'est supprimer l'Égypte.

Set est la personnification de toutes les entraves qui peuvent se produire à l'encontre de l'action bienfaisante du Nil.

Ainsi, à l'ouest de la Basse-Égypte, à l'ouvert, vers le nord, de la chaîne libyque, le désert, un désert de sable, est l'immédiat voisin de l'Égypte. C'est par cette ouverture toujours béante que, aux jours de simoun, ce vent brûlant et furieux passe sur l'Égypte, portant, en nuées épaisses, les sables surchauffés du désert qu'il dépose en couches successives sur les terres basses de la vallée du Nil.

Le désert, le simoun, les sables, c'est Set !

Il semble qu'à une époque fort reculée, d'ailleurs sans date historique, le régime des eaux du Nil ait eu gravement à souffrir des sables accumulés par l'action des vents du désert et que, vers le point où ses eaux se divisent en courants nombreux qui vont en éventail s'épancher dans la mer Méditerranée, ce fleuve ait été entravé dans son cours normal par un banc de sables incessamment amoncelés et tassés ; que ses eaux, alors démesurément gonflées, aient déchiré ou surmonté les berges mal assurées ou insuffisamment élevées de sa rive droite et qu'elles se soient ruées d'une façon désordonnée à travers la région basse et rocheuse du désert arabique, se précipitant en torrents vers la mer Rouge et s'y perdant, sans profit, après un cours orageux et fragmenté.

Le désert, le simoun, les sables, c'est Set, avons-nous dit ; le cataclysme du Nil enjambant ou déchirant furieux les berges de sa rive droite, c'est l'œuvre de Set.

Les eaux du Nil, dont la masse impétueuse court en torrents se jeter dans la mer Rouge, ce sont les membres d'Osiris dépecés par Set et par lui abandonnés au courant du fleuve.

Il n'est pas une phase du drame fratricide perpétré par Set sur Osiris, qui ne se retrouve dans les phases du cataclysme qui, un jour, menaça l'Égypte d'un effacement à peu près complet, mais qui, froidement envisagé, reconnu dans ses causes, sagement combattu et habilement paré, laissa l'Égypte suivre ses destinées, se faire la merveille du monde ancien et rester en définitive le riche reliquaire où nous ne cessons de puiser, pour notre intérêt bien compris, des trésors d'histoire que l'on croyait perdus, des conseils de patience obstinée, conseils rajeunis à notre usage.

Notre légende ajoute qu'Isis recueillit les membres disloqués du corps d'Osiris, qu'elle les rajusta, remplaçant par des similaires en bois les parties génitales qui avaient disparu. C'est-à-dire, en termes de pratique, qu'un bâtardeau en terre ferma les brêches ouvertes à travers les berges de la rive droite du Nil; que les embouchures des anciens canaux de distribution des eaux du Nil furent remplacées et reconstituées à l'aide d'ouvrages en bois et que l'ancien système des canaux d'expansion raisonnée entra de nouveau en action, ce qui, pour le

bien de l'Égypte, rétablit le Nil dans tous ses moyens naturels d'action bienfaisante (1).

Isis, dit encore la légende, ressuscita Osiris ; c'est, dans son ensemble, la réfection des chaussées, des prises d'eau constitutives du bon aménagement des eaux du Nil et de leur cours régulier, c'est le Nil remis en état.

Poursuivant son récit, la légende nous fait savoir que Set, après le meurtre d'Osiris, s'enfuit vers

(1) Sur la foi de croyances populaires encore vives de son temps, et sur l'affirmation que lui en donnèrent les prêtres égyptiens, Hérodote, l. II, 99, attribue à Menès l'honneur des travaux de réfection, des travaux d'endiguement, des canaux d'expansion et aussi d'écoulement des eaux du Nil vers la mer Méditerranée ; et, tandis que les Arabes, dans leur langage imagé, nomment Mer-sans-eau, *bahr-bela-ma*, les traces encore appréciables du passage des eaux du Nil courant dans le désert à l'ouest des montagnes libyques, il semble qu'il existe encore, dans la Nubie inférieure, à l'ouest et à l'est de la vallée du Nil, des traces du passage, par là, des eaux du fleuve un instant vagabond.

Les Arabes nomment également *bahr-bela-ma*, fleuve ou mer sans eau, les traces de ces courants dès longtemps desséchés. On y trouve, comme dans le bras libyen du fleuve-sans-eau, du bois pétrifié et des coquillages fossiles.

Aucune date n'est historiquement attachée au cataclysme dont l'explosion a aussi profondément gravé son passage, mais, au début du seizième siècle de notre ère, les traces en étaient en-

l'est (1) ; qu'Horus, fils d'Osiris, courut sur les traces du meurtrier de son père et que, l'ayant atteint, il le combattit, qu'il le terrassa ; mais qu'il ne le tua point et qu'il suffit à Horus, pour satisfaire sa vengeance, d'énerver, d'émasculer Set, ce qui ne redressa point les penchants malintentionnés de cet esprit créé pour le mal, mais ce qui le priva, dit toujours la légende, de la faculté d'exercer d'une façon souveraine et complète ses appétits, sans cesse excités et renaissants, de faire le mal pour la satisfaction de le faire.

La chasse qu'Horus donna à Set, le combat où Set succomba, l'énervation chronique qui lui fut infligée, toutes ces phases d'énergique action où Horus se montre digne fils d'Osiris, sont l'expression allégorisée des travaux de déblayement du lit du

core assez apparentes pour inspirer à Alphonse d'Albuquerque, vice-roi des Indes pour le Portugal, l'idée de diriger d'un point du littoral occidental de la mer Rouge une expédition qui, poussant jusqu'au Nil, en ouvrirait la rive droite, changerait ainsi le cours du fleuve, par là ruinerait l'Égypte et vaincrait l'Islam, alors triomphant.

Les Vénitiens, en forçant Albuquerque à s'aller défendre à Mascate, sur le golfe Persique, firent avorter ce hardi projet.

(1) Plutarque dit qu'il s'enfuit sur un âne.

Nil encombré des sables du désert, travaux entrepris, poursuivis et accomplis pour régulariser, de nouveau, le libre cours des eaux du Nil vers la mer Méditerranée et aussi pour assurer aux terres de la vallée du Nil, sur tout son parcours, à l'aide de canaux d'irrigation, le bénéfice des eaux limoneuses de l'inondation périodique.

La malfaisance des vents du désert et des sables qu'il transporte, malfaisance personnifiée dans Set, n'en fut point sans doute supprimée, mais elle fut désormais atténuée par le fait d'une plus active prévoyance, et d'ailleurs périodiquement effacée par l'inondation plus étendue et mieux aménagée des eaux du Nil, ce qui neutralise l'action malfaisante de Set et correspond à l'énervation qui lui fut infligée (1).

Telle est, résumée dans ses traits tout directement en rapport avec le régime des eaux dans la vallée du Nil, la légende égyptienne d'Osiris.

Légende d'enseignement national et religieux, elle

(1) Conf. Plutarque, *Isis et Osiris*.

a fait la fortune de l'Égypte du passé, et, par les souvenirs qu'elle évoque, par les faits qu'elle a consacrés, elle en fait revivre la mémoire et en perpétue l'honneur et le glorieux renom.

Dans le culte égyptien, le Taureau-Apis a été la personnification vivante d'Osiris.

L'institution du culte d'Apis n'a point, que nous sachions, de date initiale précise dans les fastes de l'ancienne Égypte. Aménophis III, de la dix-huitième dynastie, a fondé le Sérapéum, qui est la tombe des Apis, et c'est à Ramsès II, Sésostris, que cet hypogée doit la grande extension que nous lui connaissons.

Isis, chargée, dans les croyances égyptiennes, de représenter la Nature dans toutes ses manifestations, en a reçu une grande quantité de dénominations dont nous analyserons quelques-unes au chapitre Isis-Sekhet. La chatte (voir figure n° 2) l'a personnifiée principalement dans le Monde égyptien.

L'épervier a personnifié Horus.

A cause de ses symboles quelque peu énigma-

tiques; à cause de ses figurations parfois trop éloignées de leur modèle; à cause de l'intervention



Figure nº 2

directe de quelques-uns des personnages de la légende d'Osiris dans plusieurs des dessins qui vont nous occuper, il nous a paru que la relation au moins sommaire de la légende d'Osiris devait,

puisque nous ne nous adressons pas seulement aux égyptologues, précéder notre étude sur la caricature égyptienne. Par la même raison, nous allons parler avec quelques détails de Set, d'Isis-Sekhet et de Bès.

II

LES FIGURES DE SET

Nous savons, par la légende d'Osiris, la signification que comporte, dans les fastes religieux de l'Égypte, la personnalité de Set. Mais en raison des fortunes diverses qui marquent l'existence légendaire du meurtrier d'Osiris, il est représenté dans l'imagerie ritualistique de l'Égypte par deux figures diverses dans leur composition réciproque, comme les causes qui les ont suscitées. L'une et l'autre sont l'œuvre des prêtres égyptiens, malgré les traits d'emprunt étranger qui distinguent ces deux figures l'une de l'autre.

De ces figures si libéralement octroyées à Set, l'une est, par ses détails, l'exacte traduction des traits de Set, tels que les font comprendre les penchants que lui attribuent clairement la légende d'Osiris et l'énervation qui paralyse ses moyens d'action.

Composée à loisir et à titre d'enseignement religieux par les prêtres égyptiens, cette figure peut bien, dans son ensemble, être contemporaine de l'institution du culte d'Osiris en Égypte, mais, semble-t-il, c'est à Ramsès II, qui de Set-le-maudit fit un bon Dieu, un dieu légal d'Osiris, que nous devons de connaître en effigie et officiellement les détails authentiques de cette figure de Set, jusqu'à l'avènement des Ramessides tenue à l'écart des temples et laissée dans l'ombre par les prêtres de l'Égypte.

L'autre figure de Set, également œuvre des prêtres égyptiens, mais œuvre de dépit, affecte, par les longues oreilles nonchalantes dont elle est coiffée, par le front plat qui les sépare, par le museau obtus et prolongé qu'elle projette en avant, affecte, disons-nous, par ses traits et ses agréments, la tête de l'âne.

Œuvres, l'une et l'autre des prêtres égyptiens, mais diverses par l'intention et par les éléments graphiques qui ont présidé à leur composition, ces deux figures de Set sont également intéressantes à étudier, également intéressantes à connaître dans leurs détails de forme et d'intention.

A ces causes, nous devons nous y arrêter un instant.

Vaincu et réduit à n'être, pour les Égyptiens, qu'un pauvre diable plein de malice et d'odieuses intentions, mais sans moyens de les mener à la fin par lui désirée, Set fugitif gagna, comme dit la légende, les terres orientales, c'est-à-dire la contrée qui devint et fut, dans son ensemble, le pays de Chanaan, la Syrie et la Palestine, et, tout particulièrement pour l'Égypte, la région des Khétas.

Set s'établit là à demeure, et s'y fit sans doute avantageusement connaître par la pratique des arts dont il avait surpris ou étudié les secrets en Égypte, et, bien accueilli par ses nouveaux amis, il fut par eux et pour eux institué divinité protectrice de la contrée et honoré comme tel.

Cette adoption de Set par les contrées arabiques de l'Asie leur valut la haine de l'Égypte et son implacable hostilité flagrante ou latente.

Quoi qu'il en soit, pour que l'Égypte revînt, ou plus justement, parût revenir sur les sentiments de haine et de mépris qu'elle professa avec acharne-

ment contre ses voisins du nord-est, il a fallu la révolution, qui, vers le seizième siècle antérieur à notre ère, porta au trône de l'Égypte la race des Ramessides, issus directement des Khétas par les femmes.

Et c'est, en réalité, l'intronisation des Ramessides comme rois d'Égypte, qui nous vaut de posséder aujourd'hui, sous les traits officiels que lui donnèrent, dès le commencement, les prêtres d'Osiris et d'Isis, les traits de Set-le-maudit et même aussi la figure de Set à tête d'âne, ou d'un équidé de voisine essence (1).

La légende d'Osiris a dû être et a bien certainement été, de tout temps, dans l'ancienne Égypte, la base de l'instruction religieuse. Aucun prêtre égyp-

(1) C. A. Piétrement, *Les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, chapitre XIV, démontre, d'après H. Milne Edwards, le docteur George et autres savants, que les ânes, dont parlent la Bible, Tacite et aussi Xénophon, sont, en réalité, des hémiones. Mais, comme nous avons à invoquer le témoignage des textes de la Bible et ceux de Tacite, tout en reconnaissant la justesse des observations de Piétrement, il nous faudra, à la suite de nos auteurs, continuer à dire ânes au lieu d'hémiones. D'ailleurs, pour notre thème, il nous suffit d'un équidé à longues oreilles, et ici, pour nous, l'hémione vaut l'âne.

tien — nous entendons de ceux que formaient les sacrés collèges de Memphis, de Thèbes et autres lieux — n'a pu ignorer les détails de la légende d'Osiris et leur valeur, et tous les prêtres ont nécessairement connu les traits donnés, dès l'origine, à la figure de Set-le-maudit. Dans une contrée qui écrivait en images, il n'a pu en être autrement.

Mais, aussi longtemps que le sacré collège des prêtres eut, en Égypte, sa libre action sur le gouvernement des choses de la religion, il lui suffit, semble-t-il, pour la propagande de haine et de mépris à entretenir pieusement contre le souvenir de Set, d'en tenir, avec un soin jaloux, la figure à l'écart des sanctuaires et de représenter, en toute occasion et à grand luxe d'ardentes malédictions, le meurtrier d'Osiris comme un objet digne seulement, de la part de tous, grands et petits, de la plus énergique exécration.

De fait, il n'est signalé, à notre connaissance du moins, aucune représentation de Set figurant dans les temples de l'Égypte à titre de divinité, antérieurement à l'hérésie des Ramessides. Jusque-là, la figure de Set est une figure dont on parle, qui est enseignée, mais qui n'a pas cours.

Avec les Ramessides, la scène change. Se rappelant le dieu de leurs ancêtres et sa protection efficace, les Ramessides, le plus illustre en tête, voulurent, tout naturellement, faire participer Set à leur gloire, et, en dépit des prêtres d'Osiris, et pour leur confusion, ils exigèrent que, dans les cérémonies du culte, Set, le meurtrier d'Osiris, fût associé à sa victime et qu'un égal honneur leur fût publiquement rendu.

C'est alors que furent introduites dans les temples des figurations effectives de Set en compagnie d'Osiris sa victime, et d'Horus son vainqueur généreux, recevant en grand apparat, du Pharaon, des princes, ses fils ou ses parents (1), les honneurs divins les plus dévotement caractérisés.

Notre planche n° 3 est la réduction à moitié du dessin d'un bas-relief relevé par Champollion parmi ceux qui décorent les excavations de Maschakit — Nubie — et consigné par lui à la planche n° 1 du tome I de la collection de ses dessins, *Égypte et Nubie*.

(1) Les personnages importants de la cour du Pharaon prenaient ou recevaient assez ordinairement le titre de : *Parent du Roi*.

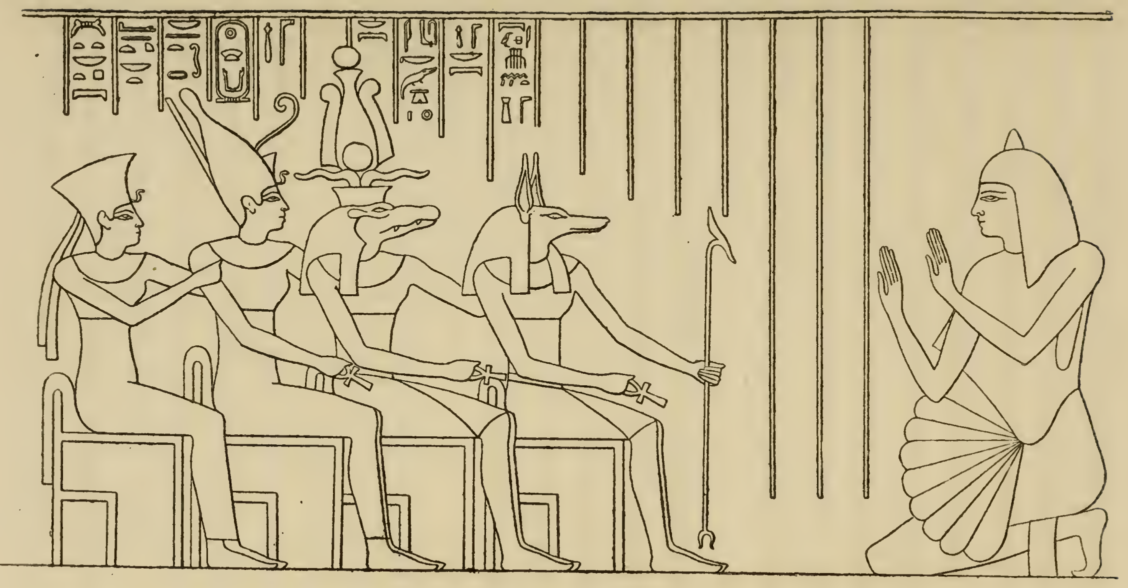


Figure nº 3

Ce bas-relief représente, dit Champollion dans une brève notice, un personnage en adoration devant trois divinités au milieu desquelles est assis un roi dont la tête est ornée de la partie inférieure du pschent.

Champollion ne dit point quels sont les personnages ici représentés, mais les légendes hiéroglyphiques placées en lignes verticales sur la partie supérieure de notre tableau nous viennent ici suffisamment en aide.

Le personnage en adoration — une femme, nous semble-t-il — n'est point nommé, mais il porte sur le sommet de la tête le cône, qui, dans les cérémonies, fut, surtout aux temps de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie, la marque distinctive des personnages qualifiés.

Quant aux quatre figures qui siègent en face du personnage en adoration, la première, — lecture de droite à gauche, — est assurément Set devenu le dieu préféré des Ramessides. De la main gauche il porte le sceptre à tête de lévrier, attribut ordinaire de toute divinité masculine; sa main droite est ornée de la croix ansée, symbole de la vie divine.

Le personnage qui le suit et qui, du bras gauche, le tient embrassé, est, comme le dit la légende hié-

roglyphique qui surmonte sa tête, le dieu *Sebak* — le Temps, — dieu grand souverain du ciel; sa tête porte l'*atew*, coiffure sacrée dont chacun des éléments est un hiéroglyphe, attestant, dans leur ensemble, la haute signification de cette coiffure.

Vient ensuite le roi Kharaka, souverain de la Nubie; puis un jeune prince royal — il porte l'uréus au front; — il occupe quelque charge dans les temples.

Set est là en fort bonne compagnie, et nous ajoutons que, du fait de sa présentation par le dieu Sébak, Set est le principal personnage du tableau.

Les excavations de Maschakit, dont le temps seul paraît avoir endommagé, mais gravement endommagé les sculptures, sont situées sur la rive orientale du Nil, dans une position fort difficile à atteindre à présent. Champollion n'a pu qu'à grand'peine y parvenir, et voici, emprunté à ses *notices descriptives*, ce qu'il dit de l'ascension qu'il fit là : « Nous arrivâmes de très bonne heure, le 2 janvier — 1829, — devant la montagne de Maschakit, dont le Nil ronge la base, et qui est très escarpée du côté du fleuve. Ce fut avec peine et en profitant des anfractuosités du rocher de grès d'une assez belle qualité,

que nous parvînmes à la hauteur où se trouvent quelques petits monuments de style égyptien. Ils sont au nombre de trois ».

Le tableau que nous venons d'analyser est l'un de ces trois monuments. Nous tenons à faire remarquer que Set y figure en place d'honneur et revêtu de tous les attributs de la divinité; que par un geste d'affectueuse expression, nos quatre personnages, divins et royaux, sont intimement attachés les uns aux autres : Set visiblement mis en avant et franchement présenté par Sebak, *le Temps ;* Sebak immédiatement suivi de Kharaka, le souverain alors régnant en Nubie ; et Kharaka suivi d'un jeune prince royal ayant charge au temple ou à la cour.

Ainsi vu de plus près, l'ensemble de notre tableau se trouve être, en réalité, sanctionné par le *Temps*, Sebak, l'apothéose de Set dans le présent et dans l'avenir.

Cette image est fort belle, et nous ne savons rien qui dise qu'elle ait été, avant nous, analytiquement interprétée.

Les excavations de Maschakit ont été creusées sur l'ordre d'un gouverneur d'Éthiopie nommé Pa-our, et l'un des fils de Ramsès II.

Au temple de *Thoth Ibiocéphale*, à Ghébel-Addèh — Nubie — aux environs de la deuxième cataracte, nous retrouvons Set en fonction de divinité d'ordre supérieur. Ce temple, creusé dans le roc, est une création du roi Horus, de la dix-neuvième dynastie, dont nous allons parler. Avec le roi Horus, nous en sommes au début de l'avènement de Set à la glorification divine.

En tout temps et partout, les néophytes font du zèle en excès ; en Égypte, il y a 3500 ans, ceux de la confession nouvelle de Set n'ont point failli à cette loi de l'exaltation circonstancielle.

A peine entrée en fonction leur divinité préside aux plus saintes cérémonies et protège les rois. C'est, en effet, ce que va nous affirmer l'étude de notre tableau n° 4 que nous joignons ici.

Aux notices explicatives des monuments : *Égypte et Nubie*, tome I, planche n° 2, le tableau que nous reproduisons ici est, par Champollion, ainsi défini :

« Le roi Horus enfant est conduit, par une divinité protectrice, vers le dieu Horus qui lui présente le symbole de la vie divine » — la croix ansée.

Notre tableau, d'une grande simplicité de composition, ne compte que trois personnages : le dieu

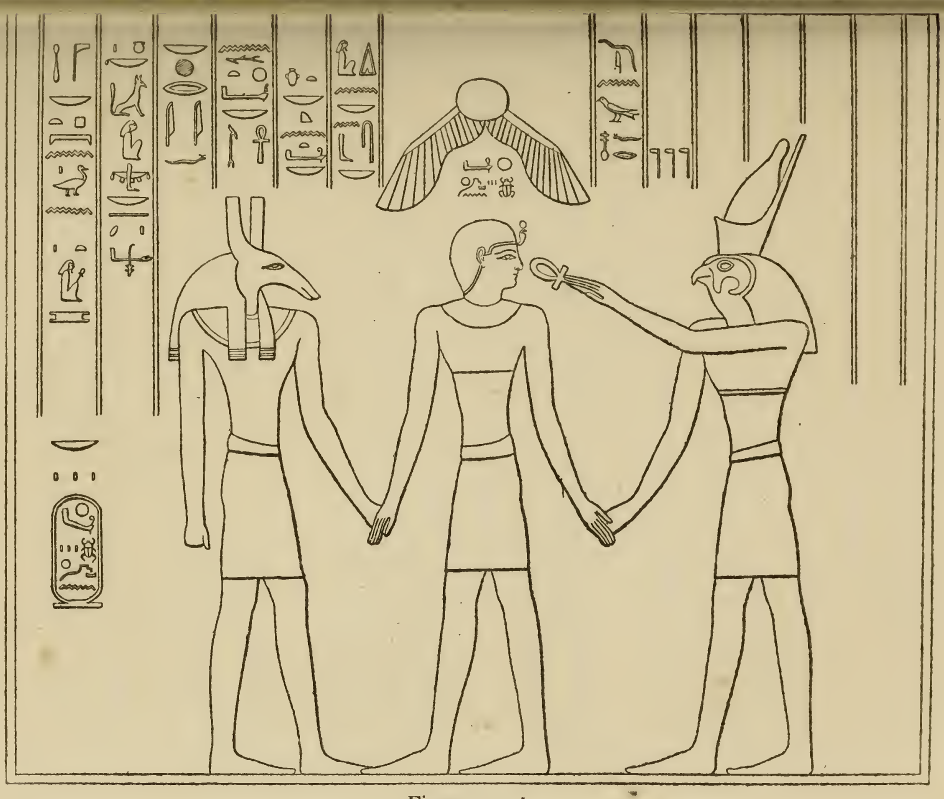


Figure n° 4

Horus — tête d'épervier sur corps humain — à notre droite, le jeune roi Horus, qui est la figure centrale de notre tableau, et sur la gauche, Set, sous les traits que nous lui connaissons.

Au-dessus de la tête du jeune roi Horus plane le disque ailé. Les ailes en sont quelque peu abaissées, et dans l'angle obtus à lignes latérales brisées que forment les ailes du disque ainsi abaissées, est inscrit le prénom du jeune roi.

Ce prénom, qui signifie : *Soleil sorti vainqueur de ses phases diverses*, *élu de Ra*, est répété dans un cartouche isolé placé à la droite de Set.

Le dieu Horus, comme le montre notre tableau n° 4, présente au jeune roi le symbole de la vie divine qui va lui être acquise ou qui vient de lui être acquise.

Toute cette compositition, si ouverte dans son ensemble et dans ses détails, a une mythique valeur qui donne à la présence de Set une grande importance et qui fait de notre image un chapitre intéressant des pratiques religieuses de l'Égypte à l'égard des rois.

Le disque ailé, tel que nous le voyons ici figuré, planant au-dessus de la tête du jeune roi Horus, est

l'emblème de Thoth, et Thoth personnifie l'*Intelligence suprême qui a réglé la création de toutes choses;* il est le *Seigneur des divines paroles*, le *Seigneur des Saintes Écritures*, il est l'*Esprit de vérité*, il est même dit le *Mari de la vérité.*

En planant au-dessus du jeune roi Horus il en pénètre tout l'être, tous les sens de l'Esprit divin, dont il est l'expression et le dispensateur, et cette imprégnation de la divine essence est, pour l'initié qui en est l'objet, l'accès à l'existence supérieure des *Esprits célestes*, dont la croix ansée qu'il reçoit du dieu Horus est l'expression et le symbole.

La présence de Set à de telles cérémonies, à l'exclusion encore constatée d'Osiris, dit hautement l'importance que les Ramessides entendirent dès l'abord donner au culte de Set qu'ils ne cessèrent de préconiser.

C'est du petit temple d'Hathor, à Ibsamboul, que relève le dessin recueilli par Champollion et consigné par lui dans le recueil de ses planches, *Égypte et Nubie*, t. I, pl. 5, dessin que notre tableau n° 5 fournit en réduction à demi-grandeur.

Champollion définit ce dessin en ces termes :



Figure n° 5

« Le roi Ramsès III debout entre des deux principales divinités de l'Égypte ».

Et à ses *Notices descriptives* manuscrites, *Ibsamboul*, page 49, les explications que nous donne Champollion ne sont guère plus étendues et plus édifiantes que celle qui précède ; il y dit :

« 2e TABLEAU. — Le roi tenant le *pedum* et le *flagellum* — insignes indiqués au texte par leur image même — et recevant le pschent des dieux

et Horus hiéracocéphale à pschent, tenant tous deux des sceptres annuaires ».

C'est, en réalité, Set et Horus accomplissant l'acte divin du couronnement de Ramsès-Sésostris.

Voilà, encore une fois, et dans une solennelle circonstance, Set fonctionnant à titre de grand dieu de l'Égypte, et nous devons ajouter que, comme précédemment, Champollion s'abstient de nommer Set, et en voyant notre maître prendre le soin de faire intervenir l'image de Set au lieu de le nommer directement, il semble que Champollion éprouve quelque scrupule à associer les deux noms Set et Horus et qu'il attende de l'avenir des informations qui mettent sa conscience à l'aise.

L'avenir s'est fait pour nous ; nous savons dans ses causes l'apothéose de Set, apothéose que nous devons historiquement accepter et exprimer sans préoccupation d'irrégularité.

De même nous savons que le Ramsès III, ici noté par Champollion, est, en réalité, Ramsès II Ramsès aimé d'Amon, Ramsès II-Sésostris.

Ici, en coiffure civile, c'est-à-dire la tête couverte du klaft, le roi Ramsès II porte, pendant à sa ceinture, les uréus de sa double royauté — Haute Égypte, Basse Égypte — et notre image nous le montre recevant, des mains des dieux Set et Horus, la couronne blanche et rouge des deux mondes.

Comme sanction de l'objet de la mission qu'ils accomplissent, Set et Horus sont porteurs du sceptre annuaire, le sceptre des Panégyries, attribut ordinaire de Thoth.

Au-dessus de la tête de Ramsès plane le disque au double uréus, l'emblême sacré de Thoth, *Esprit des Saintes Écritures*, *Intelligence suprême*.

Par son intervention effective dans l'ensemble des actes du couronnement du roi Ramsès II, Set est bien l'égal d'Horus, et tous les personnages actifs

ou passifs de cette scène du couronnement, sous l'intime influence de Thoth qui les domine tous et les inspire de sa divine intelligence, sont bien aussi les agents ou les subordonnés du Dieu un et caché, qu'en fait ont reconnu et honoré les Égyptiens.

La présence directe de Thoth, intervenant par son image dans ce tableau, n'eût assigné au dieu qu'un rôle borné et personnel; son emblème, haut placé, au-dessus de tous, nous donne, de son intervention muette, l'idée d'une puissance discrète mais pénétrante.

L'ensemble de cette composition, en soi fort théâtrale, est dans l'ordinaire esprit des tableaux égyptiens, esprit d'application générale bien digne d'appeler l'attention des psychologues les plus raffinés.

Tous ces tableaux qui exaltent Set, qui l'égalent aux membres les plus vénérés de la Sainte légende d'Osiris, si vraiment imprégnée de l'essence du terroir intimement égyptien, sont œuvres contemporaines de Ramsès II et sont, pour ainsi dire, signées de lui. Les murailles des édifices où ils figurent sont, au cours des inscriptions hiéroglyphiques qui s'y lisent en

longues et nombreuses colonnes verticales, semées des cartouches au double nom de ce souverain :



Ramsès aimé d'Amon, fils du Soleil, Soleil Seigneur de justice élu de Ra.

Les tableaux de Maschakit et d'Ibsamboul, qui s'offrent ainsi sous le patronage de Ramsès II, doivent donc être considérés comme représentant des attestations de la valeur officielle des figures dont ils sont composés et de l'exact emploi des attributs dont sont décorés les personnages qui interviennent dans la composition de ces mêmes tableaux.

Mais, tandis qu'Horus, tandis que le Pharaon et les autres personnages qui interviennent dans nos tableaux, sont décorés d'insignes qui spécialisent leur rang et leur valeur individuelle, Set se trouve là n'être revêtu d'aucune marque attributive de sa signification propre, et il est divinité, son bâton et la croix ansée qu'il porte parfois nous le disent, mais à quoi répond sa divinité?

Il convient donc, pour connaître Set plus intimement, d'analyser et d'interroger les traits de sa figure afin de juger, par ce que nous en apprendrons, de la portée virtuelle de sa personnalité divine.

Dans les figures de Set, les points caractéristiques les plus en évidence sont : 1° les cornes plates à sommet obtus, qui surmontent verticalement sa tête; 2° un long museau, qui se projette en cône quelque peu busqué, et porte à son extrémité de fins naseaux et une bouche frêle et mignonne, comme celle d'un agneau naissant.

Quant aux cornes, à juger de leur valeur par la position qu'elles occupent sur le vertex de la tête de Set, nous pouvons dire qu'elles sont plantées de telle façon que si Set devait en user pour se défendre ou pour attaquer, la position, l'attitude qu'il serait dans l'obligation de prendre pour utiliser effectivement ses cornes, ne lui permettant pas de voir son adversaire et d'épier ses mouvements, l'exposerait à frapper dans le vide et le compromettrait personnellement : d'ailleurs, l'extrémité de ses cornes est obtuse.

Les cornes de Set, qui lui donnent une physiono-

mie querelleuse et menaçante, ne sont donc que des cornes inoffensives, et, pour lui-même, des apparences de défense directement compromettantes.

Les autres organes qui complètent son visage ne lui sont pas de plus avantageuse utilité.

Museau conique et très allongé, par conséquent de charpente osseuse fragile vers l'extrémité.

Bouche d'étroite ouverture, mal faite pour happer, également inhabile à pincer, à mordre et à déchirer; enfin, comme pour aller jusqu'au bout de l'impertinente ironie, les prêtres égyptiens, qui ont donné à Oms, la *Grande dévorante* de l'Amenti, le double



Figure n° 6

régime de dents aiguës et longues que nous lui connaissons (figure n° 6), n'ont gratifié Set, l'esprit du mal, tout exprès fabriqué pour les œuvres de carnage, que d'une paire de mandibules capables tout au plus de broyer l'herbe tendre et fraîche.

Tous les traits de la constitution physique de Set accusent donc l'impuissance effective au mal; et cette impuissance organique de Set est l'exacte valeur finale que lui assigne la légende d'Osiris.

Dans ces conditions, l'ingéniosité subtile qui a façonné la figure de Set ne peut raisonnablement pas relever des Ramessides, qui, personnages de sauvage énergie, auraient, par eux-mêmes, exprimé en traits plus robustes leur conception de la divinité à qui ils entendent attribuer le fait des heureux événements qui les ont portés au trône de l'Égypte.

L'adoption, par les Ramessides, de cette formule plastique de Set est donc bien, assurément, une circonstance de quelque étrangeté; mais il suffit, pour l'expliquer, de faire observer que l'intérêt politique des Ramessides était ici, moins d'ergoter sur les traits à donner à leur divinité, que de la faire accepter par les Égyptiens à titre d'œuvre sainte de leurs prêtres, œuvre qui, précisément par les traits saillants dont elle se distingue, pouvait permettre aux Ramessides, accusés d'hérésie, de répondre aux récriminations qui purent leur être objectées : « Puis-

que rien en Set, d'après le sacré collège des prêtres, ne trahit en Set la puissance effective de faire le mal, notre dieu n'est donc pas le dieu méchant que vous prétendez. »

La politique a toujours usé, quand les circonstances l'ont exigé, de ces biais d'apparence bien intentionnés et présentés en conséquence.

C'est ainsi que Set-le-maudit a, grâce à la complicité plus apparente que réelle des prêtres d'Osiris, reçu, sous son déguisement de malfaiteur empêché, les honneurs divins en compagnie de sa victime, dans les temples de l'Égypte, et sous la protection royale des plus grands princes de l'Égypte.

Le culte de Set a eu ses grands jours, comme en témoignent les tableaux de Maschakit et d'Ibsamboul; mais vint bientôt la réaction qui rendit au culte d'Osiris sa pureté native et sa suprématie; alors, les images de Set, bien que conformes en soi à la formule sacerdotale, furent, en raison du culte hérétique dont elles avaient été l'objet et à cause de la promiscuité dont elles avaient affligé celles d'Osiris, d'Horus et d'Ammon, soigneusement recherchées, martelées, effacées ou mutilées, autant que

possible, partout où elles purent être découvertes et atteintes.

Toutes, pourtant, n'ont pas succombé dans ce massacre non sanglant des Innocents; celles dont nous venons de parler ont eu l'heur d'échapper à la proscription, à la fureur du martelage réactionnaire, et, dans sa *Notice sommaire des monuments égyptiens du musée du Louvre*, 1873, Emmanuel de Rougé, après avoir dit de Set : « Son culte eut une grande vogue sous divers souverains de la dix-huitième et de la dix-neuvième dynastie; mais une réaction violente s'opéra plus tard, car les figures de ce dieu furent détruites ou mutilées avec soin, » ajoute : « Un groupe en pierre, d'une fine sculpture, réunit ici, — au Louvre, — le dieu Set et la déesse Nephthys, sa sœur (et son épouse, suivant le traité d'Isis et d'Osiris). Ce groupe a heureusement échappé à la mutilation dans ses parties essentielles : le dieu a sa tête symbolique coiffée du double diadème, une inscription qui couvre le dos de ces figurines nous apprend que ce morceau appartient au règne de Ramsès II. »

Le musée de Leide — Hollande — conserve, lui

aussi, une figurine de Set, échappée, comme celle du Louvre et les bas-reliefs de Nubie, à la fureur réactionnaire des prêtres égyptiens de la croyance orthodoxe en Osiris.



Figure n° 7

Le docteur Pleyte, l'égyptologue conservateur du musée de Leide, rend compte de cette figurine, dans son livre : *La Religion des pré-Israélites.*

La figurine de Leide représente Set assis, et l'ensemble de ses traits fournit une assez complète analogie avec ceux qui caractérisent les figures de Set, à Maschakit et à Ibsamboul. (Figure n° 7.)

Le long museau de la figurine de Leide est, il est vrai, plus robuste que ne paraît l'être le même organe dans les dessins relevés en Nubie par Champollion. La bouche de la figurine de Leide semble aussi avoir plus d'ampleur d'ouverture; mais la bouche de cette figurine est enclavée, ce qui détruit les avantages apparents de la figurine de Leide et la ramène au rôle d'impuissance finale dévolu à Set, qu'elle représente.

Notre figure 7 *bis* reproduit la statuette de Leide dans son état de sainte mutilation.

Sur la base du socle, qui porte la figurine de Leide, le docteur Pleyte a reconnu et déchiffré l'inscription hiéroglyphique dont voici le texte :

c'est-à-dire : *Royale offrande à Set, le grand vigilant, dieu grand, roi suprême, seigneur des victoires.* Cette inscription, dont les termes caractérisent, avec exaltation, Set divinisé, rapprochée de cette autre ins-

cription : [hieroglyphes] « *Nous te donnons la double vaillance d'Horus d'or et de Set d'or* »,



Figure n° 7 *bis*

empruntée aux spéos de Nubie, peut, très raisonnablement, ramener la figurine de Leide à la date de Ramsès II ; en tous cas, elle est la consécration ab-

solue de la parité divine de Set et d'Horus, et même d'Osiris, puisqu'il y a parité de divinité, bien établie et reconnue, entre Horus et Osiris.

Là était l'hérésie des Ramessides, hérésie criante et singulièrement pénible à supporter par les prêtres égyptiens de la confession d'Osiris le bon.

Au fond, pourtant, il dut y avoir pour eux comme une satisfaction d'intime vengeance de voir les Pharaons, mâtinés de Khéta, accepter dévotieusement le patronage d'une personnalité divine, toute faite de traits destinés à la ridiculiser. Mais cette piquante étrangeté, dont seuls, et dans la plus secrète intimité, les prêtres égyptiens pouvaient savourer l'onctueuse ironie, ne vengeait pas publiquement leur dieu des affronts qui lui étaient publiquement infligés. Aussi, au pays de l'apologue des vaches grasses et des vaches maigres, on vit, un jour, l'hérésie des Ramessides ouvertement dénoncée, et les profanateurs titrés et attitrés du culte d'Osiris mis à l'index, avec une verve d'habilité sournoise, dont l'interprétation a fait, jusqu'ici, défaut à l'égyptologie.

Nos livres saints, — la Bible et ses annexes, — et

aussi quelques auteurs profanes de l'antiquité grecque et de l'antiquité romaine, parlent de l'âne ; et ce qu'ils en disent tend à établir qu'aux temps bibliques les plus reculés, l'âne (1) a foisonné, vivant en troupeaux nombreux, dans la région qui fut précisément, aux temps égyptiens, la région des Khétas, la région des Hyksos, celle des Hébreux de Moïse.

Ce sont, dit Tacite, des ânes allant en longues files à leur abreuvoir journalier, qui révélèrent à Moïse les sources abondantes où purent se désaltérer ses Hébreux mourant de soif (2).

Debbora, s'adressant aux grands dans Israël, les apostrophe en ces mots : Vous qui montez des ânes de belle apparence... (3).

Jaïr de Galaad, Juge d'Israël, avait trente fils qui chevauchaient sur trente poulains d'ânesses (4).

Abdon, fils d'Illel de Pharaton, qui fut Juge d'Israël et successeur d'Ahialon, eut quarante fils, et de ces quarante fils trente petits-fils qui, tous,

(1) L'hémione.
(2) Tacite, *Histor.*, L. 5.
(3) Debbora, *Les Juges*, chap. V, vers. 10.
(4) *Les Juges,* chap. X, vers. 4.

montaient soixante-dix poulains d'ânesses (1).

L'historien Josèphe raconte qu'Hérode-le-Grand abattait parfois dans une seule chasse jusqu'à quarante onagres (2).

Buffon dit expressément : « Il existe dans le Levant et dans la partie septentrionale de l'Afrique une très belle race d'ânes qui, comme celle des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie; cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes et le lustre du poil... Ils sortent des *ânes sauvages* ou *onagres*, dont il est aussi souvent parlé dans l'Écriture, et qui étaient autrefois fort communs dans la Palestine ».

L'âne à l'état libre fut donc toujours, aux temps anciens, et resta jusqu'aux temps modernes fort abondant sur les terres arabiques de l'Asie.

Ce qu'il était nécessaire de préciser et de bien établir.

Et maintenant, comme ce livre, ainsi que nous l'avons déjà dit, ne s'adresse pas seulement aux égyptologues, quelques indications sur la constitu-

(1) *Les Juges*, chap. X, vers. 14.
(2) Josèphe, *de Bello*, L. 1, chap. 16.

tion des mots égyptiens et sur les formes abrégées qu'ils subissent à l'occasion, deviennent ici nécessaires.

Les mots égyptiens sont formés d'agrégations de signes hiéroglyphiques que leur fonction ou leur position la plus habituelle divise en deux classes de signes. L'une de ces classes de signes, de beaucoup la plus nombreuse, comprend les signes dits phonétiques, c'est-à-dire ceux qui donnent à chaque mot son intonation vocale.

Dans chaque mot, l'ensemble des signes phonétiques dont il est fait constitue, pour l'ordinaire, la partie antérieure du mot.

L'autre classe de signes hiéroglyphiques renferme les signes dits déterminatifs, parce que leur fonction est de déterminer la signification à attribuer à chaque agrégation verbale à laquelle ils sont attachés. Leur place normale les fait figurer, le plus ordinairement, à la fin des mots.

Ainsi, par exemple, le mot : 𓅱𓇋𓄿𓊛 *ouàa*, qui signifie : barque, reçoit son intonation vocale des signes phonétiques : 𓅱 *ou*, 𓇋 *à*, 𓄿 *a*, et sa signification propre du signe déterminatif : 𓊛 barque. De même, dans le mot : 𓋴𓆑𓏏 *seft*, poi-

gnard, le groupe est le groupe des signes phonétiques chargés de fournir l'intonation vocale du mot, et le signe : le déterminatif dont la mission est de définir l'objet indiqué par l'articulation du mot.

Un même groupe de signes phonétiques, sans changer d'intonation vocale, peut, à l'aide de signes déterminatifs diversifiés, multiplier l'action de sa valeur phonétique, ce qui enrichit la langue égyptienne qui, sans cet artifice, serait fort pauvre.

Ainsi, par exemple, l'agrégation phonétique : *ouaou*, peut diversifier jusqu'à trois fois la valeur de son intonation verbale par le jeu de déterminatifs variés qui lui seront adjoints. Mis en usage avec le signe déterminatif : chemin, ce mot s'écrira *ouaou*, et signifiera chemin. Avec le même signe déterminatif de l'idée chemin compliqué du signe déterminatif des jambes en marche : il s'écrira : *ouaou*, et signifiera : aller vers, se diriger vers.

Enfin, le groupe phonétique *ouaou*, s'il est accompagné du signe déterminatif de l'idée de la parole : et ainsi écrit : , signifiera : parler.

Il est des agrégations phonétiques qui, à l'aide de déterminatifs, peuvent être utilisées jusqu'à dix-sept fois et fournir dix-sept significations différentes.

Bien d'autres observations pourraient être présentées à l'occasion de l'emploi des signes déterminatifs, mais elles ne nous importent point ici, et nous en notons une dernière qui nous intéresse très directement.

Le signe déterminatif peut, assez souvent, être employé seul et suffire ainsi à l'articulation et à la détermination du mot hiéroglyphique qu'il supplée; par exemple : * *sba*, étoile, peut être tout simplement écrit par le seul signe déterminatif de l'idée, étoile : *, et la seule figure : peut suffire pour rendre le mot : *aou*, taureau.

L'emploi ainsi fait du déterminatif isolé de son groupe phonétique est assez fréquent; il a tout naturellement fait naître l'usage de désigner les personnalités divines par les animaux qui leur étaient consacrés. Le taureau, — le Bœuf Apis, — suffit pour désigner Osiris; la lionne et la chatte, son diminutif (voir figure n° 2, page 39), désigna Isis;

l'épervier désigna Horus, et, une fois adopté, le système prévalut sur toute la ligne.

C'est ainsi que l'Égypte, déjà emphatiquement appelée : [hieroglyphs], [hieroglyphs] *to-mer-nu*, contrée de la terre de prédilection, reçut la dénomination de : [hieroglyphs] *bak-nu*, contrée de l'olivier, en raison, dit H. Brugsch, de la prospérité végétative de l'olivier chez elle.

Les trois contrées formant l'ensemble fédératif de l'Égypte furent, chacune, spécifiées par les animaux le plus intimement attachés à leur territoire. Le Lion spécifia l'Éthiopie, que les victoires de Ramsès II avaient rattachée à l'Égypte. Le Crocodile spécifia la Haute-Égypte, le Marsouin, la Basse-Égypte, et, l'hérésie des Ramessides ayant plus vivement appelé l'attention des prêtres égyptiens sur la contrée des Khétas, cette contrée et aussi ses habitants furent spécifiés par la figure d'un Ane, animal qui, comme nous venons de le voir, a de tout temps été fort répandu sur les terres qui furent celles des Khétas, en Asie.

Aucun égyptologue n'ignore cette assimilation, mais nous devions la rendre éclatante pour tous nos lecteurs.

La représentation de Set à tête d'âne a survécu aux circonstances qui, à l'époque des Ramessides, lui donnèrent l'être et l'essor. Le docteur Pleyte (1) s'est assuré que divers papyrus d'époque postérieure aux Ramessides en ont conservé des traces non équivoques, et enfin nous retrouvons cette représentation de Set, officiellement affirmée, à dix siècles de distance, sur les parois d'un édifice des temps ptolémaïques, sous le patronage de Ptolémée Évergète II, à Karnak.

Le bas-relief où est inscrite cette figure est reproduit à la pl. 64, vol. III, *Antiquités*, de la publication de la *Commission d'Égypte*.

Set est encore là en rapport avec Horus, mais les temps sont changés et aussi la fortune de notre personnage.

Tandis qu'à Maschakit et à Ibsamboul Set est institué et reconnu, par royale sanction, le pair d'Horus sur le plan religieux qui prévaut alors, il est, à Karnak, entre les mains d'Horus, dans des conditions de triste et brutale infériorité.

(1) W. Pleyte, *La Religion des pré-Israélites*, *passim*.

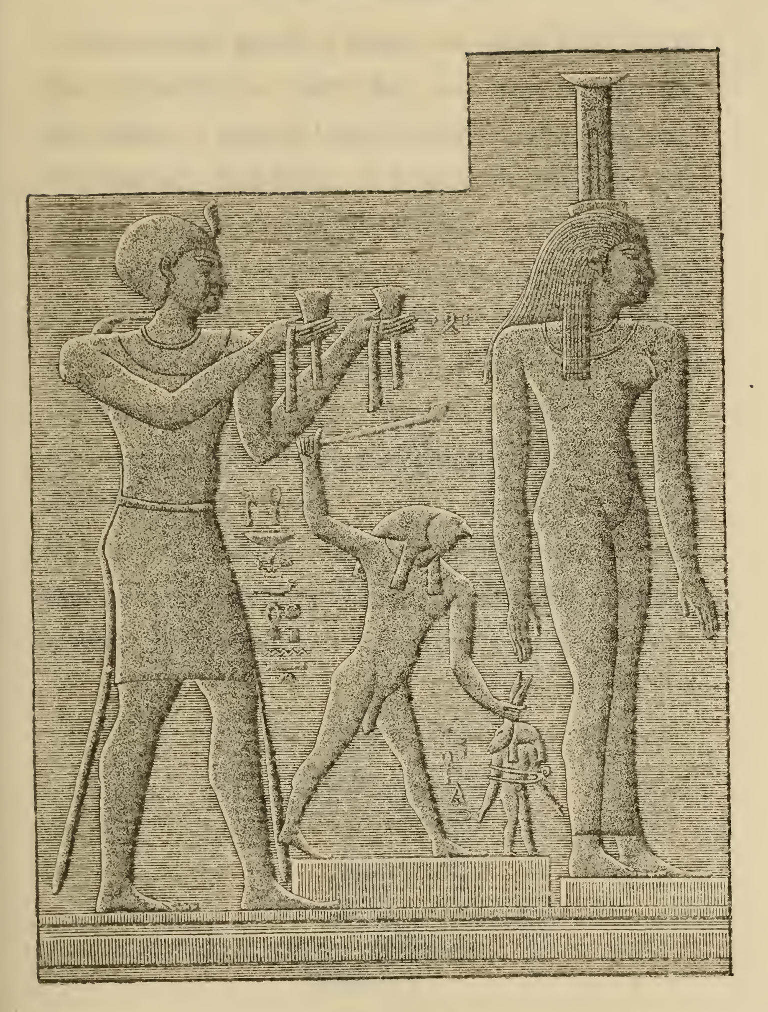
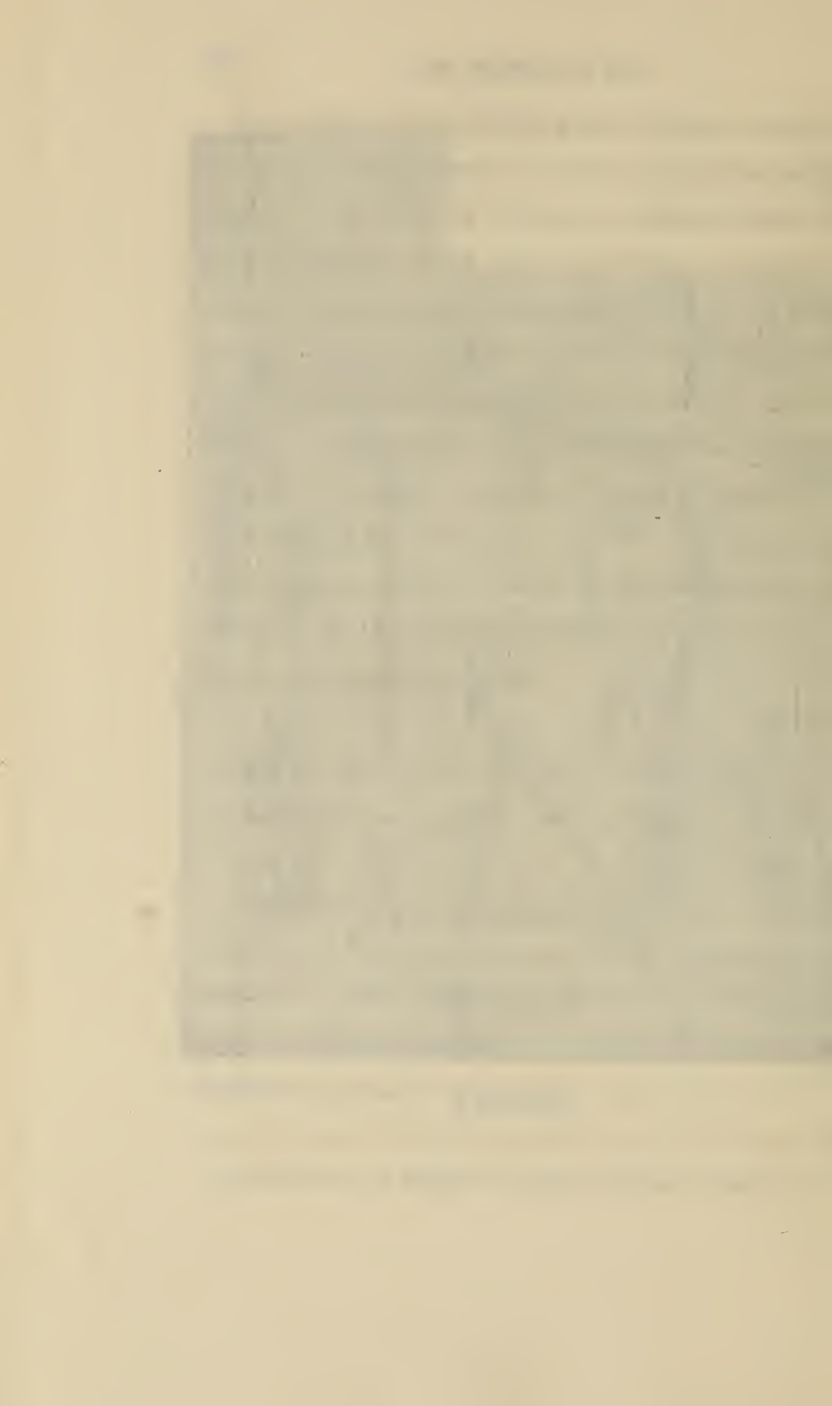


Figure n° 8



De sa main gauche, Horus, — corps humain et tête d'épervier, — tient Set, — corps humain et tête d'âne, — par ses longues oreilles, et de sa main droite armée d'un bâton, le bras haut tendu, prêt à frapper, paraît administrer à Set enchaîné une violente correction, en présence de témoins au nombre desquels se voit, en effigie, le roi Ptolémée-Évergète II et Nephthys. (Voir figure n° 8.)

Au musée de Leide, le papyrus démotique n° 385, dont nous devons la connaissance au docteur Pleyte, nous fournit une figure de Set à tête d'âne. Set est là, représenté debout, tenant une lance de chaque main. Il porte sur sa poitrine, en caractères coptes, le mot : **CHO**, Seth.



Figure n° 9

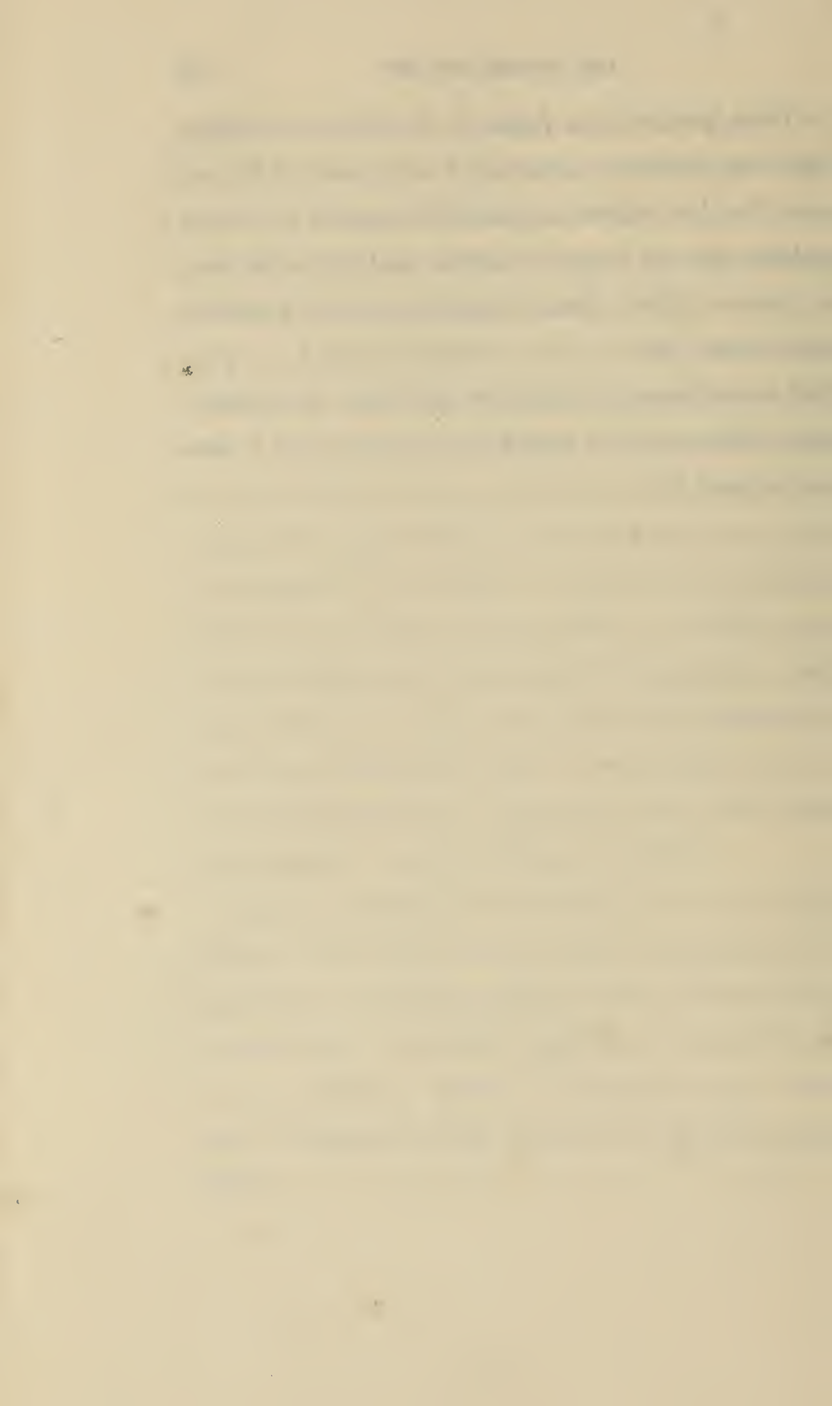
L'emploi fait ici de caractères coptes est, pour le papyrus en question, l'affirmation d'une date

égyptienne de basse époque, ce qui témoigne tout particulièrement de la persistance prolongée de la figuration de Set à tête d'âne. Nous la retrouverons tout à l'heure à son origine, c'est-à-dire d'une date antérieure de douze à quinze cents ans.

Avant de clore cet important chapitre, nous tenons à affirmer que les figures de Set à tête d'âne, bien loin d'être, comme quelques-uns le croient, et comme Plutarque l'indique, timidement il est vrai, une expression de mépris à l'adresse de peuplades lourdes et grossières, se trouve être, en réalité, avec une correction tout à fait digne des Égyptiens, une représentation de valeur ethnique, très régulière et très sensée, proclamant, avec une exactitude rigoureusement scientifique, l'existence d'un fait d'antique souvenir, vingt fois affirmé et vérifié.

Dans son acception, ainsi définie, nous avons, par l'image de Set à tête d'âne, la figure octroyée par les Égyptiens à la divinité protectrice des Khétas, figure qui peut être, à l'occasion, appliquée à leur chef ou à leurs partisans attitrés, conséquences qui sont dans la logique de cette institution d'essence égyptienne.

Dans la partie des fastes de la légende d'Osiris, qui font de cette personnalité et de celle d'Horus, son fils, des acteurs ou plutôt des agents de valeur solaire, Set, en rapport d'action contraire avec eux, a, comme ailleurs dans la légende, sa part d'activité ténébreuse. Set est, dans cet autre emploi, en parfait accord avec le caractère que nous lui connaissons. Mais sous cet aspect nous n'avons pas à nous en occuper ici.



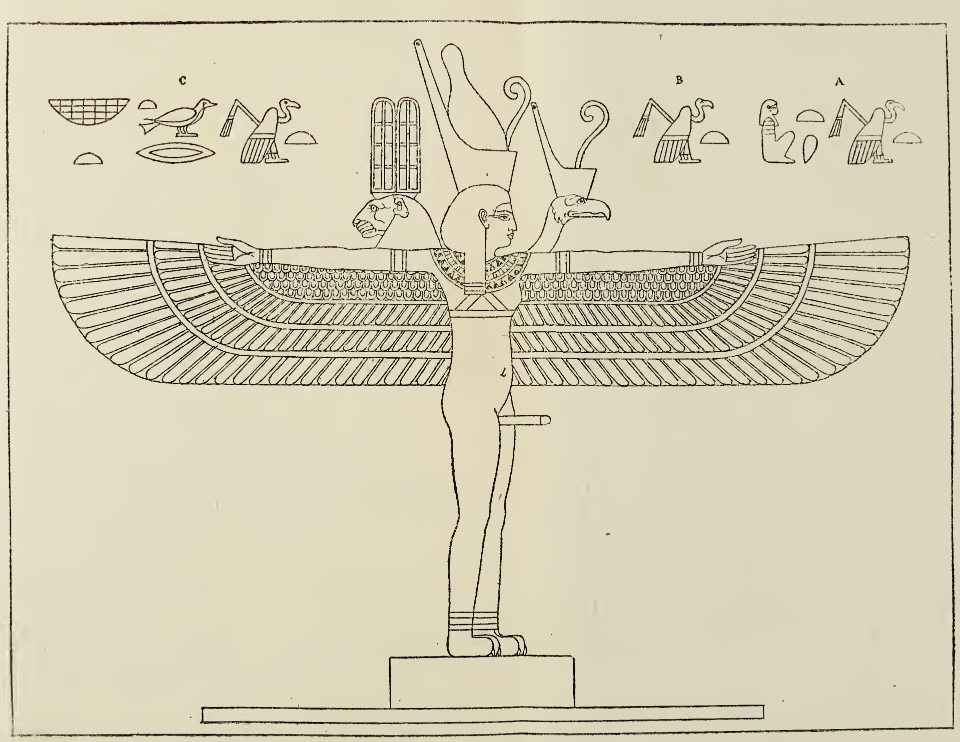


Figure nº 10

III

ISIS-SEKHET

Chargée, aux rives du Nil, de la mission de figurer, dans la cohue des personnalités hiéroglyphiques du Panthéon égyptien, les forces vives de la Nature et la Nature elle-même, Sekhet a reçu, pour l'accomplissement de sa mission, et plusieurs figures, et plusieurs noms emblématiques.

Constatant le nombre et les particularités symboliques qui donnent son caractère significatif à chacune des têtes qu'arbora Sekhet, le chapitre CLXIV du *Livre des morts* s'exprime en ces termes :

ce qui signifie : *Cela est l'image de la divine Mère à*

trois têtes. Sur la tête de lionne elle porte la double palme, sur la tête de forme humaine elle porte les deux couronnes; sur la tête de vautour elle a les deux palmes; à son lieu elle porte le phallus, elle a deux ailes et pose sur deux pattes de lion.

C'est bien ainsi que nous la représente le dessin que nous en relevons au Panthéon égyptien de Champollion, qui nous sert ici de guide, en faisant observer, toutefois, que la tête de vautour de notre figure ne porte point les deux palmes dont parle le *Livre des morts*, mais bien la couronne rouge de la Basse Égypte, et que la tête de lionne n'a pas pour coiffure les deux palmes que signale le même *Livre des morts*, mais bien les deux plumes de couleurs variées qui sont l'ordinaire coiffure d'Amon.

Champollion, qui doit bien s'être aperçu de la contradiction, a pris soin de faire observer que « c'est d'un très beau manuscrit égyptien hiéroglyphique, rapporté d'Égypte par le courageux voyageur Belzoni, qu'il a extrait l'image de *Neith*-Panthée, figurée à la planche qu'il en donne, que nous reproduisons (figure n° 10). D'autres manuscrits, ajoute-t-il, ne donnent à la déesse, toujours mâle et femelle, que la tête seule de lion ». Champollion,

d'ailleurs, n'insinue aucune date applicable à ce manuscrit, que la correction du dessin de notre figure range à l'époque grecque des Ptolémées.

Mais, si ingénieuse que la montre l'image polychrôme de Sekhet tricéphale, que Belzoni a rapportée d'Égypte, et même si belle qu'elle soit, il semble que *Neith*-Panthée, comme la désigne Champollion, n'ait été, aux temps égyptiens, qu'une image, sans doute bien canonialement formulée dans son ensemble, mais image de grand luxe, à l'usage intime des dévots qui pouvaient alors se donner l'agrément de coûteuses satisfactions. De fait, Champollion paraît n'avoir exercé aucun contrôle au sujet de cette même image qui, dans l'état de complexité où nous la voyons ici, n'a été rencontrée ni en sculpture, ni en tableau sur les monuments qu'a, par lui-même, connus ou étudiés Champollion.

Au contraire, c'est en nombreux exemplaires que se trouvent, montées sur un corps humain, chacune des trois têtes de *Neith*-Panthée.

La figure de *Neith*-Panthée, que nous reproduisons (figure n° 10) d'après l'image qu'en fournit le

Panthéon égyptien de Champollion, y est accompagnée des titres de : [hiéroglyphes] c'est-à-dire *Maut*, Mère divine, et aussi de [hiéroglyphes] c'est-à-dire *Maut*, la Mère, et enfin de [hiéroglyphes] c'est-à-dire *Maut*, la Mère dame souveraine.

Le nom hiéroglyphique de Sekhet écrit : [hiéroglyphes] à d'abord été lu *Pacht* par Champollion. C'est sous cette même dénomination qu'elle est encore citée, en 1849 et en 1860, à la *Notice sommaire des monuments égyptiens du musée du Louvre*, par le vicomte Emmanuel de Rougé ; l'édition de 1873 porte Sekhet au lieu de Pacht.

Nous ne voyons pour le nom de [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] Sekhet aucune étymologie qui nous fournisse quelque lumière applicable à une intime intelligence de ce mot, ou à la personnalité qu'il désigne.

Quoi qu'il en soit, c'est sous toute autre dénomination que celle de Sekhet que nous trouvons, dans la circulation, avec leur valeur propre et montée sur corps humain, chacune des têtes dont la réunion constitue le groupe complexe de la *Neith*-Panthée de Champollion.

Ainsi, dans son acception la plus générale et sous

ses traits conventionnels les plus habituels, la figure de Neith est celle d'une femme assise; elle est coiffée du Pschent, double diadème, emblème de la souveraine puissance sur les deux mondes — l'Égypte Haute, l'Égypte Basse, — diadème placé sur la dépouille d'un vautour qui couvre la tête de la déité. La légende qui l'accompagne la nomme majestueusement la Mère souveraine dame, *Mater magna domina*, ou : la Mère, dame du ciel; elle plane ainsi sur le monde.

Avec la tête de vautour que nous lui savons, Neith symbolise la protection des êtres vivants et la maternité (1). Sa légende hiéroglyphique la nomme : *Seven*, ou *Senb*, par transposition de signes sans réelle importance.

(1) Le vautour, dit Horapollon, L, I, XI, a été choisi par les Égyptiens comme le symbole de la maternité, parce que, dans cette classe d'oiseaux, il n'y a pas de mâle. Ces oiseaux engendrent de la façon que voici : quand ils sont amoureux, ils exposent au nord l'orifice de leur ovaire pendant cinq jours, durant lesquels ils ne boivent ni ne mangent. Il est aussi d'autres oiseaux qui se fécondent par le vent, mais leurs œufs ne donnent point de petits et servent seulement pour la nourriture. Les œufs de vautour qu'a fécondés le vent possèdent seuls un principe vital.

Le vautour symbolise aussi la vision, en raison de l'acuité de sa vue, qui lui permet de voir d'occident le soleil levant, et inversement.

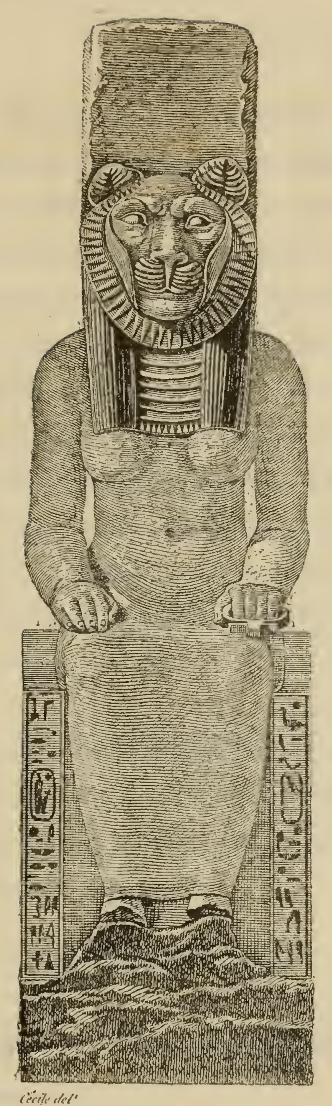
La figure à tête de lionne allégorise la force et la clairvoyance ; c'est la représentation la plus ordinaire et la plus connue de Sekhet, et sa dénomination hiéroglyphique est ici : *Sekhet deux fois grand.*

Sous cette imposante figuration, représentant par excellence la force ainsi que la clairvoyance de jour et de nuit, Sekhet a été instituée la *gardienne vigilante* de la sécurité publique.

Taillée de grandeur naturelle en granit et aussi en basalte, Sekhet a été installée aux carrefours des rues dans les villes, aux carrefours des chemins à la campagne et, placée ainsi à la vue et à la portée de tous, elle a été le symbole de la vindicte publique toujours en éveil.

A cette cause, produite dans de colossales proportions en granit de nuances diverses, Sekhet a été placée à droite et à gauche de l'entrée des palais et des temples pour en solenniser les approches et en protéger la majesté. (Figure n° 11.)

Au début du chapitre CLXIV du *Livre des morts* dont nous avons déjà parlé, Sekhet est saluée du titre de : *Sekhet-Bast-Ra*, — *Régente des dieux*, — *Divinité ailée*, — *Dame des Bandelettes*, — *Régente mitrée du*



Cécile del^t

Éch. des fig. • 2 5e 6.

0 … 2 Pieds.

Figure n° 11

pschent, — *Une en soi,* — *Protectrice de son Père,* — *Indépendante de la protection des dieux.*

La figure de *Neith*-Panthée nous a montré Sekhet Divinité ailée, et nous savons le symbole de ses ailes, — elle plane sur le monde ; — la même figure nous l'a également montrée comme Régente mitrée du Pschent, emblème de la toute-puissance sur les deux mondes ; la voilà, de plus, Dame des Bandelettes.

A ce titre, elle tient dans ses mains des sortes de nœuds aux longs rubans flottants et qui sont, dit Horapollon (1), l'emblème de l'amour ; sa tête est surmontée de l'épervier avec coiffure symbolique. (Voir figure n° 12.)

L'épervier est l'emblème d'Horus, d'Horus, dit Champollion, le dieu époux de notre divinité.

La légende hiéroglyphique qui accompagne notre figure et que nous répétons ici :

signifie : *Hathor*, *Dame du ciel*, *Régente des dieux*, *Fille du Soleil.*

(1) Horapollon, Liv. II, XXVI.

Par les longues plumes et les cornes du bélier dont elle est faite, la coiffure qui surmonte ici la tête de l'épervier d'Horus le rapproche d'Amon, le dieu suprême, ces attributs étant les ordinaires attributs d'Amon. Aussi, avec cette coiffure, Horus est dit : Hor-Amon.

Le *flagellum* — en égyptien *Nekhekh*, protection — qui décore ici l'épervier et assimile Horus à Osiris de qui Horus est fils, et la plume de *Ma* — justice et vérité — qui s'élève au-dessus des pattes de l'épervier, constituent un ensemble qui donne à notre figure un accent de valeur funéraire qu'elle ne doit pas d'ailleurs répudier.

Hathor, en effet, avait à l'*Amenti* — l'enfer égyptien — un rôle funéraire de quelque importance. Elle y était chargée de recevoir le défunt arrivant à l'occident, c'est-à-dire au tombeau : dans cet emploi elle prend le nom de *Noub*, qui, directement, signifie Or, mais qui, dans le cas particulier qui nous occupe, indique le lieu de retraite temporaire que recevaient les défunts en attendant le jour de la résurrection.

Nous trouvons dans la *Notice descriptive des monuments égyptiens du musée Charles X*, Champollion,



Figure nº 12

1827, la description fort intéressante d'une figurine d'Hathor dont, nulle autre part, nous n'avons vu la pareille. Nous répétons ici cette description :

« 270 — *Bronze couvert de détails et d'ornements incrustés en argent. Hathôr* ou *Athyr*, l'*Aphrodite* ou la *Vénus céleste* égyptienne, épouse du dieu *Phtah*. La coiffure, formée d'un *vautour* qui recouvre la longue chevelure de la déesse, nattée et entremêlée d'*uréus*, est surmontée d'une sorte de modius composé de douze autres serpents uréus disposés circulairement et qui supportent deux longues *palmes* combinées avec le *disque* du soleil et deux uréus coiffés du *pschent;* ces insignes sont propres à la *Vénus* égyptienne. L'*Épervier sacré du Soleil* couvre la partie postérieure du corps de la déesse, autour duquel les ailes de l'oiseau sont deux fois repliées. Le nom d'Hathôr est inscrit sur la base de cette magnifique statuette ».

Emmanuel de Rougé, *Notice sommaire des monuments égyptiens*, etc., 1873, page 133, dit d'Hathor : « Cette déesse figure sur les plus anciens monuments de l'Égypte ; c'était la divinité locale des établissements égyptiens de la presqu'île de Sinaï, et particulièrement des mines de cuivre exploitées dès la

quatrième dynastie, plus de 4000 ans avant notre ère... Le sistre était particulièrement attribué à cette déesse... »

C'est d'Hathor encore que nous invite à parler notre figure n° 13, et il n'y a pas lieu de s'étonner de cette récidive.

Les Égyptiens ont compté huit Hathor.

Nous nous contenterons de deux.

La légende hiéroglyphique qui accompagne notre image la nomme , c'est-à-dire : *Hathor, Dame du ciel, Fille du Soleil.*

Notre image nous la montre tenant de la main gauche le sceptre des divinités féminines à tête de fleur de lotus, sa main droite est ornée du signe de la vie divine.

Sa tête, couverte de la dépouille d'un vautour, est surmontée du plan d'un édicule aux bords frangés de tiges de lotus en fleur.

Cet édicule est l'hiéroglyphe du nom de notre divinité, hiéroglyphe plus parlant encore, quand, comme il arrive le plus souvent, un épervier, l'oiseau symbolique d'Horus, est inscrit dans le plan de l'édicule, comme le montre la légende hiéroglyphique.



Figure n° 13

Au lieu de l'épervier, le plan de l'édicule reçoit assez souvent l'image d'Horus enfant.

Le nom d'*Hathor* est, en effet, formé de deux mots : *Hat*, qui signifie : demeure, et *Hor*, contraction du mot *Horus*, ce qui donne bien exactement : *Demeure d'Horus.*

Hathor est l'Aphrodite, la Vénus égyptienne. C'est surtout par l'éclat et l'expression de ses yeux qu'Hathor était belle.

Les Égyptiens se laissaient surtout prendre aux beaux yeux, et nous croyons volontiers que les Européens de toutes les latitudes ont aujourd'hui encore et auront toujours cette aimable faiblesse.

Hathor, comme nous l'avons vu, dite Fille du Soleil, en est aussi la pupille.

Aux titres divers que lui valut sa beauté, on peut juger que, malgré sa clairvoyance, le tuteur d'Hathor dut avoir à faire.

Hathor a été dite : *Belle Dame dans le ciel et puissante sur la terre, — Reine des Déesses et des femmes, — Belle Déesse, — Déesse à la belle face, — Palme d'amour, — Maîtresse de l'amour.*

Hathor est aussi *L'éternelle jeunesse*, — *Le rayon-*

nement perpétuel, — *L'Épanouissement des belles formes*, — et même *la Rénovation*.

Hathor est parfois identifiée à Sothis, *la Belle étoile* — l'étoile de Sirius. — Elle est dite alors la *Bonne mère*, et elle est coiffée de deux cornes de vache entre lesquelles se loge le disque solaire.

Nous avons emprunté au Panthéon égyptien de Champollion notre figure n° 13, que lui-même a empruntée aux riches sculptures de la grande porte du Sud, à Karnak.

Le temple d'Hathor, à Dendérah, est, par le nombre et les détails de ses légendes hiéroglyphiques, l'expression la plus complète du culte dont Hathor fut l'objet.

Auguste Mariette a relevé et commenté toutes ces légendes, dans son livre *Dendérah*.

Du seul mot Ma, les Égyptiens exprimaient l'idée de Justice et l'idée de Vérité, et la personnalité divine qu'ils conçurent de cette double idée fut, chez eux, représentée sous le même nom de Ma.

C'est notre figure n° 14.

La plume d'autruche ornant verticalement sa tête est l'insigne particulier de cette figuration divine.



Figure nº 14

La plume d'autruche *Ma* est l'hiéroglyphe de son nom. Il en est ainsi de la coudée dont le nom *Ma* est homophone au nom de la plume, insigne de notre figure.

La légende hiéroglyphique qui accompagne notre figure la nomme *Ma, Fille du Soleil, Dame du ciel.*

Ma remplit à l'enfer égyptien une charge de haute importance; elle introduit le mort dans la salle du jugement et le présente aux juges infernaux.

A reprendre ainsi l'examen individuel des personnalités secondaires qui, par le jeu de la théogonie égyptienne, vont s'exhalant du sein d'Isis, leur foyer central, nous remplirions des volumes. Ce n'est pas ici notre but, et nous nous en tiendrons, comme il convient, à la revue des figurines dont nous venons de parler.

Isis — la Nature — a eu des temples partout, d'abord en Égypte, la patrie primitive de ce sublime symbole, puis dans la Grèce et dans le monde romain.

A l'entrée de son temple, à Saïs — Égypte — on lisait, définissant la divinité du lieu, ce qui suit :

Tout ce qui est, tout ce qui sera, tout ce qui a été. Je le suis, le fruit que j'ai enfanté est le soleil, aucun mortel encore n'a soulevé ma tunique (1).

De la contraction des mots *Hathor* et *Neith* a été fait *Athénè*, qui, dans l'antiquité grecque, a désigné *Parthénon*, la Vierge grecque, *Minerve*.

(1) C'est-à-dire : n'a pas encore soulevé le voile qui couvre les secrets de la nature.

IV

BÈS

De la tête aux pieds, la figure de Bès est hideuse et difforme; tout est en elle grossier, empâté et repoussant; c'est un gros nain en baudruche.

Bès est trapu, ventru, ses yeux s'offrent écarquillés et saillants, son front est bas, le sommet de sa tête est déprimé, ses oreilles se dressent au vent, elles sont lourdes et charnues; elles disparaissent souvent sous un fatras d'ornements burlesques; son nez est court, les narines en sont épatées, elles sont épaisses et épanouies; sa bouche est lippue, sa langue est pendante et donne à cette face d'imposante rondeur un aspect indigeste de pleine lune en goguette.

Les jambes de Bès sont cagneuses et courtes; ses bras, potelés à l'excès, se présentent en sections sensiblement arquées, comme des postiches attachés à son torse, et mal attachés à un torse gros, gras et

court, sans apparente trace de modelage extérieur et de conformité anatomique.

La figure de Bès n'a, dans de telles conditions, rien de la science et de l'esprit de la statuaire égyptienne.

Les figures de la statuaire égyptienne des temps pharaoniques sont, avec quelque variante d'époque, d'assez facile constatation, d'un galbe élancé, parfois même jusqu'à la gracilité; le torse y est un cône renversé, d'ampleur peut-être exagérée vers les épaules, dont le plan est une ligne horizontale trop tendue; mais si les bras y sont généralement trop maigrement soudés, ils sont, comme les jambes, modelés avec beaucoup de science et de naturel.

De ces partis-pris, qualités et défauts, de la statuaire égyptienne, les figures de Bès n'ont absolument rien. Chez elles tout est étrange et surtout étranger à l'Égypte. Dans la fort nombreuse famille des personnalités divines de l'Égypte, Bès, par la singularité des agréments qui décorent sa face, par la brutale fantaisie de son attitude, est un monstre dont la provenance semble ne pas pouvoir être expliquée.

Bès est fort souvent représenté coiffé d'une couronne de hautes plumes retombant circulairement en panache, et, dans les textes hiéroglyphiques, une grossière figure ainsi chaperonnée est le déterminatif de son nom 𓃀𓋴𓁥 *Bès*.

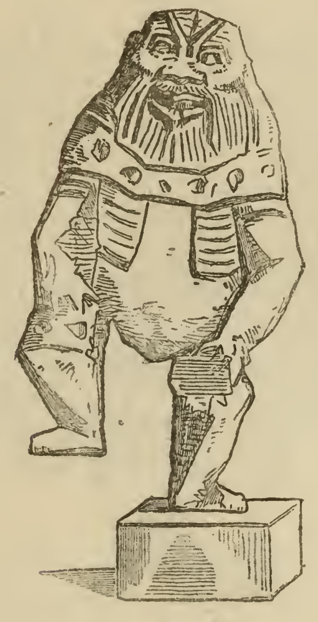


Figure n° 15

Les figures de Bès ont été fréquemment utilisées comme motif de décor dans les parties supérieures des grandes constructions de la vallée du Nil, telles que temples et palais.

Une figurine, d'assez grande dimension, du Musée égyptien du Louvre nous fournit un Bès dansant. (Figure n° 15.)



Figure n° 16

Nous avons (figure n° 16) un Bès combattant, perché au sommet d'une colonne et adossé à l'architrave d'un édifice dont il soutient l'entablement

les armes à la main, sans qu'il nous soit permis d'inférer de ces représentations que Bès ait jamais eu en Égypte la moindre importance militaire ou chorégraphique.

Nous relevons dans une frise une image de Bès



Figure n° 17

au repos, ayant le visage traversé, à la hauteur de la lèvre supérieure, d'une barbe tombant en mèches assouplies en spirales. (Figure n° 17.)

Dans ces conditions de grotesque activité ou d'emploi subalterne, Bès, au cénacle des divines figurines de l'Égypte, nous semble avoir été un personnage à tout faire.

Mais alors d'où vient-il? car il n'est pas Égyptien par lui-même; à quel titre et à quelle circonstance doit-il de figurer au nombre ou, plus justement à notre avis, à la suite des personnalités hiéroglyphiques du Panthéon égyptien?

Nous allons tâcher de le dire.

Dans son *Panthéon égyptien*, Paris, 1823, ouvrage inachevé, il est vrai, Champollion ne signale point Bès. Il y donne, sous la dénomination de *Phtah-embrion*, une image qui peut assez exactement se rapporter à Bès; mais Champollion ne fait aucune allusion à ce nom, il ne le prononce même pas.

Dans sa *Notice descriptive des monuments égyptiens du Musée Charles X*, 1827, Champollion, rendant compte de statuettes terre-cuite et bronze qui se rapportent certainement à Bès, les enregistre sous le vocable *Onouris;* il les nomme aussi *Patœques*, il les regarde comme une forme de *Phtah-Hercule;* et nous voyons ces mêmes images figurer, sous cette même désignation : *Phtah-Hercule*, aux nombreux tableaux recueillis par Champollion et réunis, en quatre grands volumes in-folio, sous le titre *Égypte et*

Nubie, tableaux accompagnés de textes descriptifs et publiés en 1835 par Firmin Didot.

A cause des emprunts de figures que nous entendons y faire pour aider à notre démonstration, nous aurons sans doute occasion de revenir sur la collection *Égypte et Nubie* de Champollion et sur celle de la *Commission d'Égypte;* mais dussions-nous, faute de mémoire, nous répéter, nous tenons à constater, sans plus attendre, que ce n'est que sur des édifices d'époque ptolémaïque ou d'époque plus récente encore que nous retrouvons les images de Bès, circonstance de notable valeur pour déterminer l'époque de l'avènement historique de Bès dans les fastes religieux de l'Égypte.

C'est presque toute l'histoire de cette singulière image qui doit sortir de cet examen ; aussi devrons-nous nous y arrêter un peu : il ne s'agit, d'ailleurs, ici que de constatations sur pièces dès longtemps reconnues.

Ainsi, au Recueil des planches de la *Commission d'Égypte*, vol. I, *Antiquités*, les planches 62 et 65,

entièrement consacrées aux détails de l'ensemble architectural du petit temple d'Edfou — *Apollinopolis Magna*,—nous montrent Bès au sommet des colonnes du pourtour de cet édifice, debout, adossé à l'architrave, et supportant l'entablement qui couronne cette construction. (Voir notre figure n° 16.)

Un des dessins de la planche n° 63 du même volume — le dessin n° 5 — nous présente Bès, en triade, avec Horus enfant et Thouéris (1). Il semble donc que là, avec Horus et sa nourrice, Bès soit directement en communion intime avec les essences divines honorées en Égypte ; mais tandis que Horus repose assis sur une fleur de lotus à peine entr'ouverte, ce qui est le trône divin par excellence ; tandis que Thouéris figure là tenant à la main la croix ansée : ☥ ou plutôt le signe de la protection, son attribut, Bès, qui assiste en tiers à cette réunion de divines essences bien déterminées, n'a d'autres marques distinctives de son personnage que sa laideur faciale, que la difformité caractéristique de ses traits et de ses membres. (Voir notre figure n° 17.)

(1) *Thouéris*, aussi nommée *Apet*, semble avoir pour mission de présider à l'allaitement ; son nom égyptien 𓏏𓅱𓅨𓂋𓏏 *Ta-ouert*, signifie : la Grande.

La planche 78, dessin 12 — *Commission d'Égypte* — nous montre Bès à Esnèh — *Latopolis* — sous ses traits connus, la tête empanachée de la couronne de plumes. Il est seul, les jambes et les bras infléchis et arqués, il fait partie d'une décoration se répétant en anneau sur le fût d'une colonne, d'ailleurs sans aucun insigne de divinité ou de divinisation. (Voir notre figure n° 17.)

Les dessins 6 et 8 de la planche 95 — *Commission d'Égypte* — nous présentent Bès en compagnie de Thouéris ; il est armé de deux glaives et toujours sans insignes divins. Avec ces dessins nous sommes à Erment — *Hermonthis*.

La planche 96, également d'Erment, par son troisième dessin, nous fournit un bas-relief particulièrement intéressant : sur la gauche, Bès, un glaive de chaque main, fait bonne garde à la droite d'une porte dont le pourtour rayonne de tiges de lotus aux fleurs entr'ouvertes et sur le sommet de laquelle est perché l'épervier d'Horus, les ailes éployées.

Bès pourrait bien être là dans le rôle de geôlier de la vingt-unième porte d'accès de l'Aarou (1),

(1) Champ des moissons divines des régions d'outre-tombe.

rôle que lui donne, dans un de ses paragraphes, le CXLV[e] chapitre du *Livre des morts;* du moins,



Figure n° 18

Bès, qui n'y est pas nominalement désigné, figure en tête de l'une des colonnes du texte, comme à notre bas-relief, les deux mains armées de glaives,

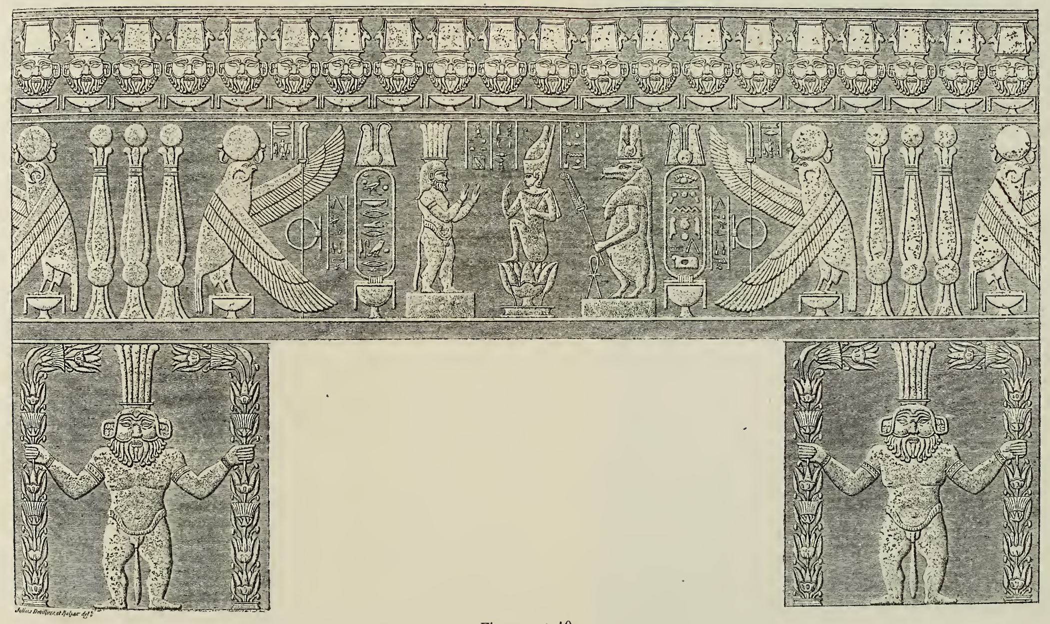


Figure n° 19

la tête empanachée de plumes. Il y est interpellé par Horus.

Au quatrième volume, *Antiquités*, de ce même *Recueil des travaux de la Commission d'Égypte*, Dendérah, planches 32 et 33, nous retrouvons Bès en représentation active et passive.

Planche 32, dessins 2, 3, 4, Bès se présente encore en façon de cariatide. Nous l'y voyons, en effet, adossé à des dés qui surmontent les colonnes ou les pilastres, et les figures de Bès, debout, semblent supporter les parties supérieures de la construction.

A la planche 33, Bès se présente en deux états et dans deux parties de l'ensemble architectural que reproduit cette planche. (Voir figure n° 19.)

C'est une vue intérieure de la galerie du Typhonium de Dendérah, une porte avec ses décorations complémentaires, dans ses parties supérieures et latérales.

Au sommet, à la corniche, c'est la tête de Bès, qui, surmontée d'un *Naos* et posée sur une coupe, compose l'ornementation courante de cette partie de l'édifice.

Le champ du bandeau, qui clot le sommet de la porte, est occupé par un groupe où Bès, sans marque

distinctive de valeur divine, est représenté rendant hommage à Horus assis sur une fleur de lotus.

Les panneaux latéraux qui, de gauche et de droite, flanquent cette même porte, sont pourvus d'un encadrement de bouquets de fleurs de lotus courant en guirlande. Au centre de chacun de ces encadrements, Bès debout, lourd et grossier comme nous le connaissons, s'offre à tous venants, étendant horizontalement ses bras vers les montants de l'encadrement en fleurs.

L'édifice sur les parois duquel Bès est ainsi représenté encadré de fleurs, est le temple de Dendérah, dont la reconstruction, entreprise sous les Ptolémées, s'acheva sous la domination romaine.

Comme les autres édifices où nous avons signalé la présence des images de Bès, le temple de Dendérah, par sa réfection, est de basse époque, et, pas plus ici que partout ailleurs où nous l'avons rencontré, Bès n'apparaît décoré ou porteur de l'insigne caractéristique de la vie divine.

Nous allions l'oublier! Bès a été musicien, il a fait chanter la harpe. (Figure n° 20.)

T. I, pl. 51, des *Monuments de l'Égypte et de la*



Figure nº 20

Nubie de Champollion, nous trouvons Bès jouant de la harpe. De la dépouille du lion qui, d'ordinaire, couvre les épaules et le dos de Bès, il ne porte ici que la queue. Pour cette fois, le torse, les bras, les mains, les jambes et les pieds de Bès ont quelque chose de la gracilité de la statuaire égyptienne.

C'est sous l'étiquette d'Hercule que Champollion le présente, et l'édifice qui porte Bès-Hercule harpiste relève, dit Champollion, de l'époque de la domination romaine en Égypte et en Ethiopie.

Ainsi, ce sont toujours les édifices ou les constructions complémentaires de basse époque qui nous fournissent à profusion l'image de Bès, et c'est toujours en dehors du rôle supérieur dévolu à la divinité par la religion de l'Égypte, que Bès nous apparaît.

Les prêtres égyptiens qui, par politique, furent amenés à admettre les images de Bès aux cérémonies du culte, semblent par cette concession n'avoir voulu faire de Bès qu'un comparse dont la seule présence au temple devait suffire à l'appétit de ses dévots ; et en vérité, assez couramment égayées, dans les représentations que nous en avons, par des

fleurs de religieuse valeur, les images de Bès, toujours mises en position subalternisée, nous rappellent les victimes sacrées qui, dans l'antiquité, n'allaient à l'autel, c'est-à-dire à l'abattoir, que couronnées de fleurs. Bès ne va pas à l'abattoir par son admission au temple, mais il va témoigner de son état d'infériorité, ce qui est sensiblement plus fâcheux. L'abattoir, c'est la fin ; le culte, c'est la perpétuité et, ici tout spécialement, la perpétuité de la dégradation.

Par les prêtres qui, en Égypte, en furent toujours les directeurs jurés, l'architecture, soigneusement mise au courant des convenances religieuses, n'a point, sans motif bien acquis, imposé aux images de Bès une constante position d'infériorité dans les tableaux de dévotion dont elle a peuplé les temples, n'a point témoigné à ces images l'injurieux semblant de considération dont nous les voyons l'objet, sans y être solennellement autorisée.

De douteuse valeur religieuse pour les Égyptiens, Bès est aujourd'hui pour les égyptologues une énigme difficile à pénétrer.

Nous savons les hésitations de Champollion; après lui, tous les régents des musées égyptiens de l'Europe ont dû, par exigence de position, s'intéresser directement à Bès.

Le docteur Leemans, directeur du musée à Leide, dans sa description raisonnée qu'il fait des *monuments égyptiens du musée d'Antiquités des Pays-Bas*, Leide, 1840, met au compte de Set des statuettes dont la description peint Bès trait pour trait. En parlant de ces statuettes qu'il croit être des représentations de Set, le docteur Leemans dit :

« Ces images nous représentent le dieu (Set) sous la forme d'un nain robuste, la partie postérieure souvent couverte d'une peau de lion, la tête surmontée de plusieurs plumes ou palmes. »

Sous les n°s 1112 à 1188, le musée de Leide compte six douzaines de ces figurines de Bès, en toutes matières : bois, terre cuite, terre émaillée de divers tons et nuances, bronze, cornaline, et, dans son livre : *La religion des pré-Israélites*, Leide, 1865, le docteur W. Pleyte, planche 6, reproduit, à l'occasion de la thèse qu'il discute, quelques-unes de ces statuettes qu'il sait bien être des figures de Bès, statuettes qui répètent en graphiques les traits

de ces mêmes figures que nous ont fait connaître Champollion et aussi la *Commission d'Égypte*.

Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Égyptians*, London, 1841, témoigne d'un grand embarras pour le classement, les attributs, la fonction et aussi le nom à assigner à cette déité, et la description qu'il donne des figurines dont il parle correspond exactement à la figure de Bès, telle que nous la connaissons.

Dans un long chapitre qu'il met, avec des points de doute, sous la rubrique de : DEATH ? MORS ? BESA ? Wilkinson écrit à propos de Bès : « The name of this Deity is as yet doubtful ; his appearance is of as short deformed man, with a tail, a curly beard and a head-dress of long feathers, but little is known of his office and attributs », c'est-à-dire : Le nom de cette déité est encore douteux. La figure est celle d'un petit homme mal fait, muni d'une queue et portant une barbe ondulant en spirale, mais on a peu d'informations sur sa fonction et ses attributions.

Wilkinson considère cette personnalité comme l'expression de la mort effective, de la mort sans

retour : « His *being* death in the sense of *destruction.* » Sa raison d'être étant la mort dans le sens de la destruction.

« Ces images, dit encore Wilkinson, se rencontrent dans l'Égypte supérieure, à Dendérah, ailleurs aussi et en Ethiopie. Il s'en trouve même à Thèbes sous l'accoutrement d'un soldat romain » ; et à l'occasion de cette particularité, Wilkinson consigne, en note, cette sagace observation : « This figure is of late date, » cette figure est de basse époque.

Dans sa *Notice sommaire des monuments égyptiens du musée du Louvre*, 1873, Emmanuel de Rougé, parlant des figures de Bès, s'exprime ainsi : « Le nom de Bès leur est appliqué sur des bas-reliefs de la basse époque. Ses représentations sont rares sur les monuments anciens, elles existent néanmoins depuis une très haute antiquité. »

Un peu plus loin, Emmanuel de Rougé, tout en faisant connaître quelques intéressantes particularités relatives à Bès, dit, comme incidemment : « Il (Bès) est aussi représenté en adoration devant le soleil levant. » Emmanuel de Rougé ne dit pas où se voit

cette précieuse image, mais nous la trouvons dans Wilkinson et nous la reproduisons ici.



Figure n° 21

Elle est, comme on le voit, accompagnée d'une légende hiéroglyphique que nous répétons parce qu'elle use de signes qui viennent en affirmation, et du peu de considération dont jouit Bès malgré

l'admission de son image dans les temples, et de la basse époque vers laquelle elle prit son essor en Égypte. Voici la légende en question :

c'est-à-dire : Bès fait des adorations à son seigneur.

La première observation que motive la légende hiéroglyphique est relative au déterminatif donné ici au nom même de Bès. Ce nom est, en effet, ici déterminé par le signe , le plus ordinairement employé comme déterminatif des quadrupèdes, ce qui témoigne bien clairement du peu de respect envers Bès qu'eurent les prêtres qui composèrent la légende hiéroglyphique que nous avons citée.

L'autre observation à relever ici, est l'emploi, pour les lettres R ou L, du signe qui, en effet, n'a été d'usage qu'aux basses époques et que nous voyons employé au second mot de notre légende, au mot : *iri*, faire.

Nous avons ainsi, dans cette légende, la vérification de cette assertion : l'admission des images de Bès dans les temples de l'Égypte date, comme nous l'avons déjà dit, des bas temps de l'existence de

l'Égypte, et nous avons aussi la vérification de cette autre assertion : Bès n'a, en réalité, joui d'aucune considération dans l'esprit des prêtres de l'Égypte.

L'image de Bès, dont nous avons signalé la présence en tête de l'un des paragraphes du chapitre CXLV du *Livre des morts*, n'est point davantage un témoignage de l'intervention de Bès dans les pratiques primitives de la religion de l'Égypte.

La fabrication manuscrite des Rituels se ressentait toujours, dans les dispositions accessoires, de l'influence des circonstances et aussi du caprice du scribe. Ce qui est attesté par les variantes dont sont marqués, de l'un à l'autre, les exemplaires du *Livre des morts* que possèdent les musées.

L'exemplaire du *Livre des morts* où intervient l'image de Bès est un papyrus du musée de Turin, qui, authentiquement égyptien, relève des temps de la vingt-sixième dynastie, dynastie Saïte, où figurent les Psametiks, les Apriès, les Amosis, avec qui nous en sommes, pour la chronologie de l'histoire de l'Égypte ramenée à la supputation de notre ère, au

septième siècle antérieur à l'établissement du christianisme.

L'Égypte est alors en décadence, et, sous la pression des circonstances, une révolution économique s'opère chez elle.

Naucrate est fondée, et l'accès de son port franc, désormais librement pratiqué par toutes les marines du bassin de la mer Méditerranée, ouvre l'Égypte à tous les peuples trafiquants, qui apportent là, avec leurs rudes allures de gens de mer, l'expression grossière de leurs croyances religieuses et de leurs mœurs.

C'est à ce moment et dans ces conditions que nous paraît pouvoir se placer, avec une solide apparence de satisfaisante raison, l'avènement officiel de Bès au monde égyptien.

Comme nous venons de nous en rendre compte, Bès n'apparaît, en effet, soit en nom, soit en figure, sur aucun des édifices, temples ou palais de l'Égypte antérieurs à la vingt-sixième dynastie, ou si, comme à Thèbes, il se montre sur l'un d'eux, c'est au titre hospitalier de récente admission qu'il y est installé, ou comme usurpateur d'un droit mal acquis.

Dans l'ordre chronologique, l'existence iconographique de Bès en Égypte est donc postérieure à l'avènement de la vingt-sixième dynastie.

Comment s'est-elle produite en Égypte?

Quand nous étudions, dans leur ensemble, les contrées voisines de l'Égypte, au temps où l'ouverture du port franc de Naucrate permit l'accès de cette contrée d'antique civilisation à tous les peuples navigants du bassin de la mer Méditerranée, nous comprenons que, par leur voisinage immédiat, les Phéniciens durent, des premiers, profiter, avec empressement et assiduité, du champ libre ouvert à leur activité navale. Leur marine était, dès longtemps, préparée à cette aubaine, dont elle avait, assurément, devancé l'heure par d'aventureuses entreprises.

Les Phéniciens ont été les grands navigateurs de l'antiquité. Ils paraissent avoir eu, dès les temps de l'antiquité biblique, une marine intelligente et bien exercée.

Dix siècles avant notre ère, quatre siècles au moins avant l'avènement de la vingt-sixième dynas-

tie d'Égypte, les Phéniciens aidèrent le roi Salomon de leur marine (1).

En ce temps-là, la navigation était surtout côtière, et, sans qu'il nous soit permis d'affirmer que la marine phénicienne ait pu, à loisir, étudier le littoral égyptien, il est assez raisonnable de croire que, dans leurs voyages au sud de Tyr, les marins phéniciens aient eu occasion, soit indiscrétion, soit nécessité, d'atterrir en Égypte, qu'ils s'y soient créé des amitiés et ouvert des rapports de bon voisinage.

Cependant, le nom égyptien de la Phénicie, *Keft*, ne nous apparaît, pour la première fois, qu'au décret de Canope — Ptolémée-Évergète II, 250 ans avant notre ère. — Mais Emmanuel de Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien*, fait remonter au temps de Moïse, 1,500 ans avant notre ère, l'adoption, par les Phéniciens, de leur alphabet, qu'il prouve être d'origine égyptienne.

Une acquisition aussi considérable, et ici d'une préparation intermittente et nécessairement fort

(1) La Bible, *Les Rois*, Liv. III, chap. IX, vers. 27.

lente, atteste des rapports internationaux dès longtemps établis et assidûment suivis, entre les Égyptiens et les Phéniciens, et aussi la visite fréquente, licite ou accidentelle, des navires de Tyr en Égypte.

Après l'ouverture du port de Naucrate, l'affluence et la diversité des navires y durent être considérables, et, assurément, de tous les navires qui visitèrent dès lors le port de Naucrate, les navires phéniciens furent les plus nombreux. Pour la population égyptienne et commerçante de Naucrate, ils furent aussi les plus intéressants. La fréquence des voyages faisait de leurs équipages des presque citoyens du pays ainsi visité, et des rapports de toute nature s'y étaient sans doute établis.

Le commerce est le lien, le lien intéressé des nations.

Comme attestation formelle de la nationalité de qui chacun d'eux relève, les navires qui courent aujourd'hui les mers arborent les couleurs de leur nation respective.

Dans le but de se faire reconnaître, et pour dire à tous venants leur nationalité, les Phéniciens, il y a plus de trois mille ans, avaient déjà adopté un in-

signe qui classait partout les navires de leur marine et en dénonçait la nationalité.

L'existence de ce sage usage, dont l'affirmation peut s'étendre à toutes les marines de l'antiquité, nous est, quant aux Phéniciens, particulièrement attestée par Hérodote, dont le témoignage est ici d'un précieux enseignement.

Parlant de l'esprit mal réglé de Cambyse, Hérodote raconte (1) que ce prince, visitant le temple de Héphaïstos, — Phtah, à Memphis, — éclata de rire à la vue des statues de cette divinité, qui, disait-il, ressemblent à ces dieux que les Phéniciens nomment *Pataïques*, et dont les images peintes figurent à la proue de leurs navires ; à quoi Hérodote ajoute : Pour me faire comprendre de qui ne les a pas vus, je note ici que ces images ressemblent à des pygmées.

Cambyse est mort 520 ans avant notre ère.

De fait, les statuettes et les représentations graphiques de *Phtah-Embryon*, qui se confondent avec les représentations courantes de Bès, ont, par excellence, l'aspect difforme d'un nain, et, à ce titre,

(1) Hérodote, III, 37.

ressemblent aux pygmées, personnages mythologiques, hauts de trente centimètres, mais d'un développement horizontal excessif.

Ces images, que des circonstances particulières à nous inconnues avaient recommandées aux Phéniciens, figuraient à la proue de leurs navires comme enseigne nationale.

Le retour toujours heureux des navires phéniciens, — on ne pouvait revoir en Égypte que les navires d'heureuse navigation, — la réputation d'habiles et riches trafiquants dès longtemps acquise aux Phéniciens (1), durent, par insinuation spontanée, éveiller les Égyptiens, au moins les Égyptiens du littoral méditerranéen, à l'idée de se mettre sous la protection d'une divinité aussi bienveillante, et d'ailleurs si bonne personne qu'elle n'exigeait ni dîme, ni prêtres, ni autels, ni temples, ni longues ou courtes oraisons, et le culte, sans provocations, dut s'en établir sans bruit, comme à l'insu de tous, et, pourtant, par la complicité, mais par la complicité inconsciente de tous.

C'est l'histoire des légendes sacrées les mieux

(1) La Bible, *les Rois*, Liv. III, chap. IX, vers. 14.

établies, et que nous n'avons point à signaler ici.

Il est d'ailleurs certain que, dans l'antiquité, les peuples s'accommodaient très volontiers des divinités des contrées voisines, pour peu qu'ils crussent y avoir intérêt.

La Rome des Césars n'en a pas usé autrement. Elle a pris sous sa protection les dieux de tous les peuples qu'elle asservit, et, par sage prévoyance, elle eut, dans tous ses sanctuaires, un autel réservé à l'Inconnu, *Deo ignoto*.

Il semble pourtant qu'à l'époque où nous nous plaçons, — septième siècle avant notre ère, — l'esprit des prêtres d'Osiris et d'Ammon fût encore récalcitrant à l'adoption de Bès dans le cadre et au bénéfice des cérémonies du culte religieux et national de l'Égypte, et l'on peut croire que, pour détourner les Égyptiens de la pratique du culte étranger des Patæques phéniciens, ils en ridiculisèrent autant que possible les images : c'est ainsi, sans doute, que nous avons les images grotesques de Bès guerrier, de Bès dansant, et toutes les autres, y compris Bès harpiste ; c'est ainsi que les prêtres égyptiens, contraints par l'opinion et les préférences du

populaire, de faire acte de bonne volonté en faveur de l'idole préférée, admirent enfin, dans les temples et dans la société des images divines et essentiellement égyptiennes, Bès, qu'ils ne placèrent jamais qu'à la suite des images primitives, toujours sans insigne divin, et qu'ils poussèrent, à son égard, l'irrévérence jusqu'à l'assimiler aux animaux dans les légendes qui lui furent consacrées, par la transcription orthographique de son nom.

Dans la légende de Bès, que nous avons citée page 126, le nom de Bès est, en effet, déterminé par le signe spécial déterminatif des quadrupèdes, il est écrit : 𓃀𓋴𓄛.

Quoi qu'il en soit, bon gré, mal gré, et après, semble-t-il, un siècle d'hésitation et de lutte, les images de Bès purent figurer à Memphis au temple de Phtha, où Cambyse les rencontra.

Brugsch-pacha dit que le nom de Bès lui est venu d'un animal du même nom, écrit exactement comme nous venons de le voir 𓃀𓋴𓄛. Cela est fort possible, et les prêtres égyptiens, jaloux de rabaisser Bès, n'ont point manqué, sans doute, de profiter de la circonstance. Mais pour appuyer l'ingénieuse origine

qu'il donne au nom de Bès, Brugsch-pacha ne fait connaître ni l'habitat, ni l'extérieur, ni les mœurs de l'animal dont le nom, croit-il, a été imposé à Bès. Dans ces conditions, nous n'avons pas de contrôle, c'est-à-dire de justification possible.

Peut-être pourrons-nous trouver dans l'expression indicative des conditions de navigation qui furent spéciales aux bateaux phéniciens faisant le service alternatif et répété de Tyr en Égypte et retour, une raison d'être du nom de Bès, qui, dans le port de Naucrate, attribué d'abord aux navires mêmes des Phéniciens, passa, du bateau proprement dit, à l'image qui l'ornait en proue et, de là, à la divinité que les Égyptiens accaparèrent à leur profit.

Le mot égyptien [hiéroglyphes] *bes,* qui a pour déterminatifs le poisson qui navigue et les jambes qui marchent, semble renfermer en soi tous les éléments attributifs de l'œuvre spéciale de la navigation, même avec l'idée d'aller et de retour.

Le mot [hiéroglyphes] *bes* signifie, en effet, partir, sortir, passer, survenir, arriver, toutes expressions d'action qui conviennent fort bien aux navires phé-

niciens ornés de l'image des patæques et allant, en navette, de Tyr en Égypte et d'Égypte à Tyr.

Les faits ont bien pu, disons même ont dû se passer ainsi à une époque où les langues, peu riches encore, avaient impérieusement besoin, pour exprimer et retenir l'objet et la désignation nominale des nouveautés, d'utiliser, à outrance, le peu de mots qu'elles avaient à leur service. Ne voyons-nous pas dans nos langues modernes, abondamment pourvues, cependant, d'expressions aussi nuancées que les couleurs et nos sentiments, ce même phénomène se produire, soit que nous empruntions des mots à nos voisins, soit que, pour multiplier la valeur des nôtres, nous en forcions analogiquement le sens. Nous avons eu et nous avons encore des bateaux qui sont des Mouches et des Hirondelles, et nous avons connu des Gondoles qui étaient des voitures.

Bès a été parfois confondu avec Set, et de ce que l'image de Bès se retrouve en façon d'ornement sur des objets utilisés surtout par les dames égyptiennes, quelques égyptologues en ont conclu que Bès fut l'ami des dames égyptiennes et qu'il présidait à leur toilette.

Venu d'Asie, de la terre classique des aromates, Bès, pour les Égyptiens, et plus particulièrement pour les dames égyptiennes, était originaire des terres embaumées. Cette croyance, d'importance toute circonstancielle, a valu à Bès ses succès de boudoir, en effigie, chez les dames égyptiennes auprès de qui, à titre d'instrument, — boîte, peigne ou brosse, — il se trouvait être encore en fonction servile.

Notons, pour terminer, que la syllabe 𓃀𓋴 *bès* entre, comme élément fréquemment employé, dans la composition des noms propres, au temps de la vingt-sixième dynastie. Cette prédilection de la foule pour un nom nouveau atteste, généralement, l'avènement aux honneurs de la personnalité qui en est revêtue. C'est le cas du nom de Bès pour l'époque indiquée.

Et maintenant, pour conclure, nous disons :

1° Que l'admission de l'image de Bès dans les temples de l'Égypte relève des temps de la vingt-sixième dynastie des rois d'Égypte ;

2° Que, par ses traits d'origine, cette image est d'essence phénicienne.

V

A PROPOS

DES FIGURINES DITES DIVINITÉS ÉGYPTIENNES

De temps immémorial, l'usage a prévalu de dénommer « Dieux » ou « Divinités » les figurines égyptiennes dont quelques-unes viennent de nous occuper, ainsi que toutes les figurines de même classe que nous a léguées l'Égypte.

Nos livres saints, la Bible et les Évangiles, en parlant de ces figurines à mine étrange, disent eux-mêmes : les Dieux, les Divinités de l'Égypte.

Dès l'année 1866, au cours de l'examen, un peu précipité, d'une collection de ces petits monuments rapportés de l'Égypte par le docteur Ernest Godard, estimant que chacun d'eux est l'expression simple ou complexe des qualités de puissance ou de perfection attribuées par les Égyptiens à la Divinité, nous avons dit de ces monuments, de grande ou de pe-

tite dimension, qu'ils sont, non comme on l'a cru, dit et écrit, des statues ou des statuettes représentant la Divinité personnifiée, mais seulement, et en particulier, des hiéroglyphes plastiques, expressions, à la mode égyptienne, des perfections et des qualités constitutives de la Divinité, telle que, dans ses détails et dans son ensemble, l'ont comprise les Égyptiens ; et toutes les études que nous avons pu faire de ces monuments, depuis 1866, ont, à notre satisfaction, confirmé la justesse de nos vues et de l'expression par laquelle nous les avons définies.

Ce n'est point ici le lieu d'en discourir, mais le fait de Set passant, suivant les circonstances, de son état primitif de génie malfaisant à l'état d'expression de suprême puissance, et, en dernière analyse, représenté, par le populaire et les prêtres de Thèbes et de Memphis, sous les traits d'une personnification directement hostile à l'Égypte, témoigne bien qu'au début, comme au cours de son existence légendaire, Set, sous les traits fantastiques que nous lui connaissons, n'a jamais signifié, chez les Égyptiens, autre chose qu'une perception confuse de l'idée de la malveillance, et qu'il n'a

jamais été, aux yeux des Égyptiens, l'expression individuelle de la malveillance;

Mais Sekhet au double sexe, c'est-à-dire, figurativement, personnalité en soi-même et par soi-même, génératrice toute-puissante ; mais Sekhet aux trois têtes, — tête de vautour, *Maut,* Mère universelle ; tête de lion, Force et Vigilance ; tête de femme ceinte du pschent, Beauté toute-puissante, — atteste bien, précisément par ses qualités diverses et limitées, qu'elle n'est ni dieu, ni déesse, mais seulement l'expression de quatre des innombrables qualités ou perfections constitutives de l'essence de la Divinité;

Mais Bès, caricature des Patæques phéniciens, Bès, sous ses traits d'emprunt, voué par la difformité au mépris qu'eurent les prêtres égyptiens pour les figurations divines qui leur vinrent des peuples étrangers;

Mais Bès, dédaigneusement reconnu et accepté par les prêtres de l'Égypte; Bès, passé dieu sans autre caractère spécifique que l'étrangeté de ses traits; Bès mis, comme un valet en grotesque livrée, à la suite des expressions divines honorées dans les temples, témoigne bien que chez les Égyptiens la Divinité était au-dessus et en dehors

de toutes les images façonnées et éditées par le collège des prêtres de l'Égypte, non pour désigner, représenter la divinité en personne, mais pour en proclamer les qualités infinies et en faire comprendre les innombrables perfections.

Chez les Égyptiens, en effet, l'idée de la divinité comprenait l'ensemble de toutes les qualités de puissance et de perfection qui peuvent constituer un être existant par lui-même et capable de tout vouloir et de tout pouvoir.

Ces qualités de la toute-puissance divine et de la perfection qu'elle comporte, les Égyptiens surent les rendre visibles et tangibles.

Ce fut, chez eux, l'œuvre considérable des figurines aux traits diversifiés, aux dénominations multipliées qui leur ont survécu.

Bien plus, comme à la divinité elle-même, les Égyptiens surent donner aux expressions figurées des qualités divines, le don d'ubiquité, sans le bénéfice duquel la divinité ne se peut concevoir.

Pour affirmer cette ubiquité, les figurines religieuses furent réduites à une extrême exiguïté, et ce fut à l'aide de cette menue monnaie de la divi-

nité pénétrant ainsi partout, que les prêtres de l'ancienne Égypte firent comprendre et accepter l'idée de l'ubiquité, qualité souveraine indispensable au prestige de la divinité.

Ces petits monuments sont, du mobilier ambulant de la religion de l'ancienne Égypte, les résidus qui survivent en plus grand nombre, et nous comprenons, à leur extrême réduction, que tout Égyptien put avoir avec lui, chez lui, à la ville, aux champs, en voyage, même au camp, ces *memento* complaisants de la divinité.

Chez les Égyptiens, la divinité fut ainsi de toutes les réunions, de toutes les parties. Elle suivait ainsi partout l'Égyptien ; elle était la conseillère de tous les instants, la compagne de tous, hommes, femmes, enfants.

Telle fut, très sommairement esquissée, l'œuvre considérable des figurines, très improprement dites : Divinités égyptiennes.

D'ailleurs, l'idée de la grandeur suprême de la Divinité ne fut point étrangère aux populations de la vallée du Nil.

L'immensité des temples, les représentations colos-

sales d'Ammon, le dieu caché, l'attestent de la façon la plus péremptoire, et les Pronaos, où, aux pieds des colonnes géantes, les foules populaires ne semblaient être que d'humbles fourmilières, la faisaient comprendre à tous.

Tout, en Égypte, parlait ainsi, autant à l'imagination qu'aux yeux, et l'éducation du peuple y était ainsi faite, qu'elle lui donnait, avec l'agrément de la contemplation, la satisfaction de l'esprit.

Les images que nous allons étudier en seront un autre témoignage.

DEUXIÈME PARTIE

—

LES CARICATURES

CARICATURE N° 1



PLANCHE N° 22

I

CARICATURE N° 1

(du Musée de Turin)

Pl. n° 22

Tel qu'il se présente, en fac-simile du papyrus de Turin, ce premier dessin mesure un développement horizontal de 0 m. 47 cent.; il a une hauteur de 0 m. 12 cent; les personnages principaux sont, debout, hauts de 8 à 10 centimètres.

Nous le reproduisons ici, planche 22, de l'exacte dimension du fac-simile.

Ce dessin est, dans son ensemble, une suite de scènes en intime relation entre elles, mais qui nous paraissent pouvoir se décomposer en trois groupes distincts.

Le premier groupe comprend quatre personnages, le second trois, le troisième trois également.

Tous ces personnages sont travestis et sont, à

peu près sans exception, de complètes figures d'animaux de pied en cap.

Par ses deux extrémités latérales, notre dessin paraît quelque peu mutilé, et, sur plusieurs points de son développement, il est affecté de failles et de déchirures regrettables.

La vue d'ensemble de ce dessin règle la marche des personnages de droite à gauche, comme le réclame l'importance bien indiquée du premier groupe de droite.

Ce premier groupe nous fournit la réunion de quatre personnages qui semblent se donner à eux-mêmes un concert instrumental dont le motif n'est pas indiqué.

Le premier exécutant, d'aspect de bête asine, joue de la harpe. Le second, figure de lion, pince les cordes d'une sorte de cithare. Le troisième, un crocodile, porte, avec des airs de grande indifférence, un téorbe appuyé sur son bras droit et paraît écouter le duo instrumental qu'exécutent l'âne et le lion. Le quatrième, un marsouin, à jambes humaines et à queue de rat, souffle, à pleines joues, dans une flûte à deux branches.

Au second groupe, trois personnages. D'abord et encore un âne, probablement la répétition individuelle de l'âne précédent. Il a la mine hautaine et refrognée, il reçoit les hommages d'un bœuf et d'une chatte, qui complètent ce second groupe.

Le troisième et dernier des trois groupes de notre premier dessin compte également trois personnages: une gazelle debout sur ses jambes de derrière, le bras droit levé, le bras gauche armé d'un glaive dont elle menace ou frappe une chatte, qui s'humilie devant elle; plus loin, à gauche, isolé, un animal étrange, lapin par la tête, rat par la queue, spectateur, peut-être mal intentionné, du drame où figurent la gazelle et la chatte.

Ces dessins et quelques autres de même ordre, dont nous nous occuperons à leur rang, ont sollicité depuis longtemps l'attention des savants égyptologues et archéologues, et tout particulièrement :

Th. Devéria, chez Champfleury, *Histoire de la caricature antique*, 1867;

Thomas Wright, *Histoire de la caricature et du grotesque*, *Paris*, 1875.

Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. I, *Égypte*, 1882;

G. Maspero, l'*Archéologie égyptienne*, 1887.

Voici en quels termes Champfleury présente le travail de son collaborateur Th. Devéria : « En l'absence du texte explicatif de M. Lepsius, un jeune savant, qui, je l'espère, approfondira cette question du comique en Égypte, la fécondera et nous donnera sans doute, par la suite, un beau mémoire sur ce sujet, a bien voulu se charger d'interpréter ces papyrus — (les papyrus à caricatures qui nous occupent).

« Le musée égyptien de Turin, dit Théodule Devé-« ria, possède les débris d'un papyrus où l'on re-« marque des caricatures analogues à celles que « Grandville a faites de notre temps, et dans les-« quelles les personnages sont représentés par des « animaux. Les fragments de ces curieuses peintu-« res, qui peuvent remonter au temps de Moïse, ont « été réunis avec patience et habilement disposés de « manière à former un long tableau à deux regis-« tres, dans lequel on distingue, à la bande supé-« rieure, (notre planche n° 22), un animal qui

« semble se servir d'un double siphon, puis un con-
« cert exécuté par un âne qui joue de la harpe, un
« lion qui pince de la lyre, un crocodile qui a pour
« instrument une sorte de téorbe, et un singe qui
« souffle dans une double flûte. Cet assemblage bi-
« zarre est certainement, ainsi que l'a reconnu
« M. Lepsius, la charge d'un gracieux groupe, dont
« on connaît plusieurs exemples dans les monu-
« ments égyptiens, et qui se compose de quatre
« jeunes femmes jouant des mêmes instruments,
« dans le même ordre.

« Plus loin, un autre âne, vêtu d'une sorte de tu-
« nique, armé d'un long bâton ou d'un *pedum*, re-
« çoit majestueusement les offrandes que lui pré-
« sente, en toute humilité, un chat amené devant
« lui par une génisse. On peut reconnaître, dans cette
« composition, la scène funéraire dans laquelle un
« défunt est conduit par la déesse Hathor à cornes
« de vache, devant Osiris, le grand-juge des enfers.

« C'est ensuite un autre quadrupède, qui semble
« trancher la tête à un animal captif, de la même
« manière qu'on représente, dans les grands monu-
« ments, les Pharaons massacrant leurs prisonniers.

« Vient après cela une bête à cornes, armée d'un

« casse-tête, et conduisant un lièvre et un lion atta-
« chés par le cou à une même corde.

« Cela fait encore allusion à la manière dont les « rois traitaient leurs ennemis vaincus, ainsi qu'on « le voit sur les murailles de Karnak et de Médinet-« Abou. La même scène est reproduite une seconde « fois par d'autres animaux. »

Thomas Wright ne parle pas du dessin qui nous occupe, mais à propos de ce même dessin MM. Perrot et Chipiez écrivent : « Une planche de Prisse, dont nous donnons un fragment, reproduit la partie la plus intéressante du papyrus de Turin... Dans un premier groupe, quatre animaux : un âne, un lion, un crocodile et un singe forment un quatuor avec les instruments de musique alors en usage. Plus loin, un âne fanfaron, vêtu et armé comme un Pharaon, le sceptre en main, reçoit majestueusement les offrandes que vient lui offrir un chat de haut parage, amené devant lui par un bœuf, tout fier de cet emploi. A côté, un oryx semble menacer de sa harpe un autre chat qui est à ses genoux. »

Continuant la description des dessins que nous étudions, MM. Perrot et Chipiez s'élèvent contre

l'accusation dont sont l'objet les auteurs inconnus de ces dessins, auteurs, à leur avis, bien à tort suspectés par quelques-uns d'avoir voulu tourner en dérision, par l'œuvre badine de la caricature, et la religion, et la royauté.

« On a voulu, disent-ils, voir dans ces principales scènes — celles qu'ils ont décrites — des caricatures où la religion et la royauté étaient tournées en dérision. Il y a là une exagération évidente. Rien ne nous indique que l'esprit égyptien ait jamais eu assez de puissance pour se demander si les choses pouvaient être autrement qu'elles n'étaient depuis des siècles. Il ne paraît pas avoir jamais mis en question l'autorité du roi, ni celle des prêtres ; mais s'il ne s'est jamais indigné du train dont allait le monde, il a pu s'en amuser. Dans l'âne auquel on conduit un chat, on ne saurait méconnaître la parodie d'un Pharaon devant lequel vient s'incliner un chef ennemi qui a fait sa soumission. »

Ainsi parlent et pensent MM. Perrot et Chipiez de notre caricature n° 1.

M. Maspero, quand il en vient, dans son *Archéologie égyptienne*, à parler de la caricature pratiquée

dans la vallée du Nil, ne s'attarde à rien de ce qui en a été dit avant lui. En égyptologue bien avisé, il se méfie du bloc enfariné de la caricature égyptienne, et plutôt que d'en discourir sans certitude scientifique bien acquise, il n'en parle que parce qu'il a l'obligation d'en parler. Il en parle comme les astronomes parlent d'un astre qu'ils voient, sans en avoir encore pu vérifier la marche. Il existe, dit l'astronome, puisque je le vois, mais attendons! La caricature égyptienne existe, dit M. Maspero, puisque je la vois, mais attendons! Et au chapitre IV, § 1, de son *Archéologie égyptienne,* voici comment M. Maspero se tire du cas qui l'embarrasse : « ... On rencontre, à Turin, l'esquisse d'une figure de femme, nue au caleçon près, et qui se renverse en arrière pour faire la culbute. Le trait est souple, le mouvement gracieux, le modelé délicat. L'artiste n'était pas gêné, comme il l'est chez nous, par la rigidité de l'instrument qu'il maniait. Le pinceau attaquait perpendiculairement la surface, écrasait la ligne ou l'atténuait à volonté, la prolongeait, l'arrêtait, la détournait en toute liberté. Un outil aussi souple se prêtait merveilleusement à rendre les côtés humoristiques ou risibles

de la vie journalière. Les Égyptiens, qui avaient l'esprit gai et caustique par nature, pratiquèrent, de bonne heure, l'art de la caricature. Un papyrus de Turin raconte, en vignettes d'un dessin sûr et libertin, les exploits amoureux d'un prêtre chauve et d'une chanteuse d'Ammon. Au revers, des animaux jouent, avec un sérieux comique, les scènes de la vie humaine. Un âne, un lion, un crocodile, un singe, se donnent un concert de musique instrumentale et vocale... »

Ces dernières lignes désignent tout spécialement et seulement la scène initiale de notre caricature n° 1, et c'est là tout ce que dit M. Maspero de notre intéressant dessin, qui compte cependant deux autres groupes.

Il semble que Wilkinson, qui parle à deux reprises de la caricature égyptienne, et qui signale (t. V, chap. XVI, p. 415) la prédilection que lui semblent avoir eue les Égyptiens de toutes les époques pour ce jeu de subtile expression de plainte ou de moquerie, ait volontairement négligé notre tableau.

Lepsius, qui a relevé et reproduit quelques-uns

des dessins de la caricature égyptienne, a témoigné quelque part de l'intention de les interpréter, mais sur ce point nous ne connaissons du savant allemand aucun monument écrit.

En résumé, à propos de notre première caricature, nous avons les essais de Th. Devéria, les observations de MM. Perrot et Chipiez, et la réserve de M. Maspero, qui ne peut point passer pour une approbation, même tacite, des essais de Th. Devéria et des observations de MM. Perrot et Chipiez.

C'est que, en effet, le cas est difficile. Dès qu'il s'agit de travestissements à la mode d'il y a 4000 ans, de travestissements émis dans un milieu dont les détails les plus justement caractéristiques sont pour nous presque complètement effacés, l'erreur est à peu près, sinon tout à fait, inévitable.

Sur le fait de l'erreur facile en pareil cas, les témoignages ne nous font point défaut, et, par exemple, l'ironie, qui est un travestissement de la pensée, ne nous a-t-elle pas légué, sur les faits et les choses d'autrefois, des séries d'erreurs, dont il nous est aujourd'hui tout à fait impossible de nous défendre?

Il arrive fréquemment d'ailleurs, et cela surtout en égyptologie, que l'on cherche bien loin et bien haut des interprétations que l'on a, pour ainsi dire, sous la main.

C'est précisément le cas pour l'interprétation à donner aux figures de la caricature égyptienne en général, et en particulier pour notre caricature n° 1.

Le fait est que le thème de ce très intéressant dessin est entièrement composé de circonstances historiques bien connues, qu'il est dans toutes ses parties essentiellement franc et ouvert et d'une éclatante limpidité, enfin que les comparses y revêtent tous leur caractère classique le plus courant.

Notre dessin est, en effet, dans son ensemble, un chapitre palpitant de la chronique des troubles religieux dont a souffert l'Égypte à l'époque des Ramessides, chapitre écrit en rébus, à la façon familière de l'Égypte, et fort probablement écrit de la main d'un prêtre du sacré collège. Il est un exposé, en trois parties, de l'attentat sacrilège, délibérement commis par Ramsès II contre la religion primitive et nationale de l'Égypte ; il est comme un cri de désespérance de la

classe sacerdotale de l'Égypte, comme un appel au peuple contre le souverain.

En parlant spécialement de Set, nous avons indiqué, précédemment, comment et à quelle occasion il fut représenté sous la figure d'une bête asine, l'hémione, équidé alors fort répandu sur les terres des Khétas et sur celles des contrées immédiatement voisines.

En témoignage de l'exactitude de cette énonciation et de la pratique qui l'a sanctionnée, nous avons reproduit, figure n° 8 (page 79), un bas-relief monumental, qui en affirme l'usage encore vivant aux époques ptolémaïques.

Ramsès II, Khéta de sang par sa mère, Khéta de cœur par son mariage avec la fille du roi des Khétas, ayant, à ces causes, introduit Set dans le culte égyptien et l'ayant admis dans les temples à l'égal d'Osiris, l'esprit malicieux et vindicatif des prêtres d'Osiris assimila Ramsès II à Set lui-même et, pour exercer plus librement leur rancune, les prêtres le représentèrent, à l'occasion, sous les traits de la bête asine, d'abord directement attribués à Set.

Le rappel nécessaire de ces circonstances ainsi fait, si, maintenant, nous donnons à chacun des comparses de notre dessin la valeur symbolique qui lui est classiquement reconnue, nous verrons notre caricature nous livrer son secret avec la plus facile aisance.

Ainsi la figure de l'âne sera, à volonté, Ramsès-le-Setique, ou Set lui-même.

Le lion sera l'Éthiopie, l'Éthiopie qui nourrit des lions en quantité, l'Éthiopie que les heureuses campagnes de Ramsès II ont rattachée à l'Égypte.

Le crocodile, selon sa classique vocation (1), sera la Haute-Égypte.

Le marsouin, symbole parlant, sera la Basse-Égypte.

Le taureau ou le bœuf sera Osiris.

La chatte sera Isis, Isis la patrone, la chair même de l'Égypte, à l'occasion l'Égypte elle-même.

La gazelle sera une femme, probablement la fille du roi des Khétas, la reine, épouse de Ramsès II.

L'animal étrange, qui tient du rat et du lapin, un

(1) Hérodote, L. 2, 69.

agent de bas étage, sans caractère défini, comme il convient en pareil cas.

Sous le bénéfice de ces interprétations rigoureusement classiques, historiques et de valeur essentiellement égyptienne, les figures de notre dessin disent clairement :

PREMIER GROUPE : L'âne, le lion, le crocodile, le marsouin.	Sous l'inspiration de Set, Ramsès dirigeant la fédération — le concert — des trois provinces : l'Ethiopie, la Haute-Égypte et la Basse-Égypte,
DEUXIÈME GROUPE : L'âne, le taureau, la chatte.	Osiris et Isis sont humiliés aux pieds de Set et lui présentent des offrandes,
TROISIÈME GROUPE : La gazelle, Isis, l'animal étrange qui se tient à l'écart.	Tandis que l'Égypte — Isis — livrée par un traître — l'animal sans aveu — succombe sous les coups d'une femme, — la gazelle, qui désigne ici, fort probablement, la fille du roi des Khétas, la reine, épouse de Ramsès II.

Ce qui peut, en traduction toujours sévère, mais courante, s'exprimer de la façon que voici :

« Ramsès-le-Setique dirigeant la fédération des trois provinces constitutives de l'Égypte propre, à savoir : l'Ethiopie, la Haute-Égypte et la Basse-Égypte, Osiris et Isis sont humiliés aux pieds de

Set, tandis qu'au palais la trahison menace l'existence même de l'Égypte. »

C'est un pamphlet révolutionnaire au premier chef que ce petit tableau! D'un bout à l'autre tout s'y lie, s'affirme et se dresse pour crier bien haut : Par la volonté du Roi, dévot à Set, l'antique religion de l'Égypte est, dans la personne de ses représentants attitrés, humiliée aux pieds du meurtrier d'Osiris ; l'existence même de l'Égypte est menacée !

Ainsi parlent ici les prêtres de la confession d'Osiris, les prêtres à qui la possession séculaire d'un titre d'apparat a inspiré l'intime conviction qu'ils sont, en corps, l'expression d'une puissance professionnelle primordiale, indispensable à la vie d'un peuple.

C'est donc une grande et solennelle page de l'histoire de l'Égypte que notre caricature n° 1.

L'histoire et la chronologie y sont également satisfaites. Elles s'y prêtent un mutuel appui ; on n'a point d'ailleurs à les y chercher, elles s'offrent d'elles-mêmes, témoignant ainsi de la justesse de notre interprétation.

En original, notre dessin est assurément de l'épo-

que de Ramsès II et, par conséquent, antérieur d'environ quinze siècles à notre ère.

Recueillis en lambeaux, dans le plus triste état de morcellements presque poudreux, le dessin dont nous venons de parler et celui qui va nous occuper n'ont été reconstitués, chacun dans l'ensemble où nous les voyons, que grâce à un rajustement de pièces, d'infinie délicatesse, d'ailleurs couronné de succès. Mais c'est à tort que nos deux textes en images rajustés et, pour ainsi dire, remis à neuf, ont été juxtaposés sur deux lignes successives, comme dépendants l'un de l'autre.

Ces deux images ne sont pas de la même main, elles constituent deux textes distincts, le second, celui dont nous allons nous occuper, étant une réponse à celui dont nous venons de nous occuper.

Pour permettre à nos lecteurs de juger de la valeur de notre observation, voici, planche n° 22 *bis*, accouplés tels qu'ils figurent au Musée de Turin, les deux dessins objets de notre étude; ils sont là au tiers de leur dimension originelle, à peu près.



Figure nº 22 *bis*

CARICATURE N° 2

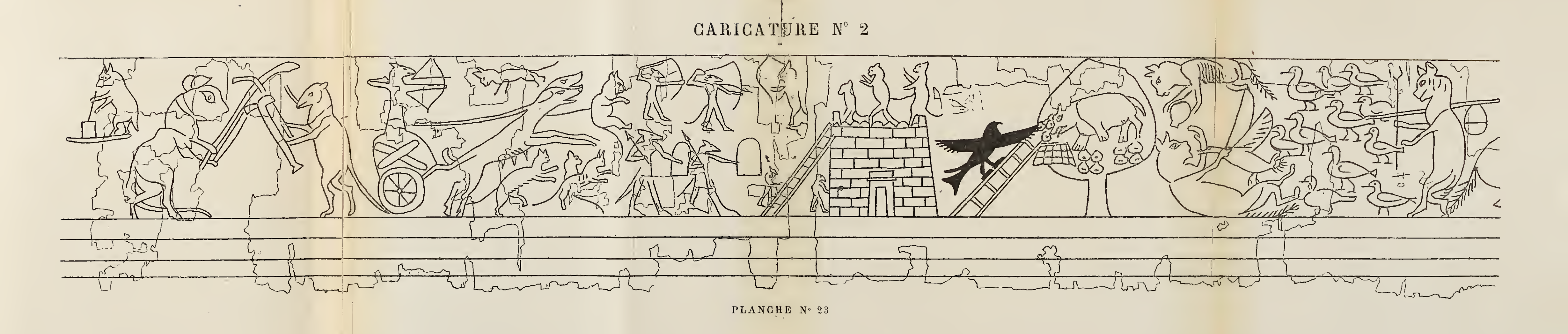


PLANCHE N° 23

II

CARICATURE N° 2

(du Musée de Turin.)

Pl. n° 23

Les acteurs sont ici de bien petites gens, des rats, des oies, des chats, un chien ; et pourtant ici encore c'est de l'histoire, de l'histoire des grands jours de l'Égypte et, tout particulièrement, des chapitres de l'histoire de celui qui fut le plus grand des Pharaons; c'est de l'histoire racontée, enseignée, proclamée avec un entrain triomphant bien étranger à nos héros de gouttières, de grenier et de basse-cour.

Les faits qu'ils célèbrent sont grands comme le monde, comme le double monde de l'Égypte ancienne, dont nos dessins ont été les contemporains, peut-être alors assez peu remarqués.

Et n'est-ce pas, pour ces temps reculés, l'affirma-on d'un art déjà sûr de lui, d'un esprit déjà profon-

dément cultivé et bien subtil que ce pouvoir d'émettre et de faire comprendre, à l'aide de moyens tout primitifs, par la mise en scène d'aussi chétives petites bêtes, et sans un mot d'explication complaisante, des faits d'importance aussi considérable que ceux dont nous allons voir se dérouler le tableau ?

Notre image simple et naïve, comme une image à l'usage des nourrices et des nourrissons, est, en effet, amusante dans ses traits, savante dans sa composition, et véridique à l'égal de l'écho le plus fidèle et le plus sonore, en dépit de sa sobriété antique, sobriété, peut-être bien, voulue et calculée.

Comme la précédente, cette autre caricature relève, par les faits qu'elle rappelle, des temps de la dix-neuvième dynastie, du règne de Ramsès II, et peut même être, à notre avis, considérée comme une réponse à notre caricature n° 1.

Ainsi que le texte imagé de notre première caricature, celui de notre seconde caricature se lit de droite à gauche, et, de même que la première, cette seconde caricature est faite et composée de trois groupes bien distincts.

Planche n° 24

Le premier de ces trois groupes compte un chien, une volée d'oies, et des chats culbutés et mis en fuite par ces oies audacieuses.

Le second groupe est un bassin où surnagent des fleurs de lotus, où barbotte un hippopotame et que domine un oiseau perché sur une échelle.

La troisième partie de notre dessin est le panorama d'une bataille, où sont engagés des chats et des rats. Les chats défendent une forteresse, les rats l'assiègent et obligent les assiégés à se rendre.

Lepsius, reproduisant cette caricature, en a rapproché la dernière partie du tableau historique sculpté, sur les murs du Ramesséum — Louqsor — à la gloire de Ramsès II, vainqueur des Ammu, — des Asiatiques ; tableau que Champollion, *Égypte et Nubie*, a reproduit, t. IV, pl. 331, et que nous répétons ici en réduction (pl. n° 24).

Mais si, comme les faits l'affirment, nos deux premières caricatures doivent être considérées comme étant contemporaines, il y a pourtant, de l'une à l'autre, dans les procédés cryptographiques mis en œuvre, une complète dissemblance, dissemblance d'intéressante appréciation, parce qu'elle affirme,

pour la création de ces dessins, l'intervention d'artistes de camps opposés.

C'était, tout à l'heure, des figures emblématiques dénonçant dogmatiquement l'humiliation imposée par Ramsès II à Osiris et à Isis, les dieux natifs et tutélaires de la vallée du Nil ; c'est à présent, à l'aide d'une théorie cryptographique savante et bien aménagée, la glorification dithyrambique de Ramsès II et de Set, son patron préféré.

Ce qui nous permet de dire que si notre première caricature est, comme nous pouvons sagement le croire, l'œuvre indignée des prêtres d'Osiris, froissés dans leur conscience par l'apostasie autoritaire de Ramsès II, cet autre dessin, que nous étudions, doit, tout au contraire, être considéré comme œuvre de cour et, tout particulièrement, le fait empressé de quelque scribe, habile et spirituel dessinateur, d'ailleurs courtisan enthousiaste du second Pharaon de la dix-neuvième dynastie, de Ramsès II.

Elles sont, en effet, fort plaisantes et bien conduites, les diverses compositions dont l'ensemble constitue notre seconde caricature.

Là, par une malice bien voulue et bien étudiée, tous les acteurs s'actionnent à l'envers de leur caractère bien connu, et l'artiste qui les met à l'œuvre use, sans façon et bien habilement, de cette précaution, pour couvrir et étaler tout à la fois sa pensée. Il semble que, tout en affirmant la vérité, il se plaise à la faire obscure.

C'est ainsi que, par une théorie cryptographique fort ingénieuse et dont, tout à l'heure, nous dirons le secret, dans les dessins qui nous occupent la supercherie sera de la franchise, et les points obscurs, des foyers de lumière.

C'est bien, il est vrai, l'ordinaire allure des caricatures, mais il est rare que ces sortes de plaisanteries aient eu, dans l'antiquité, la bonne fortune d'être, aussi agréablement qu'ici, tout ensemble sérieuses et naïves.

A l'occasion des dessins de notre seconde caricature, Th. Devéria, dans Champfleury, dit textuellement : « Dans la bande inférieure — c'est-à-dire notre seconde caricature — on remarque d'abord un combat de chats et d'oiseaux dont l'intention était peut-être de rappeler ceux de l'armée égyptienne ; puis un

épervier montant à une échelle, qui est appuyée contre un arbre, dans lequel on voit un hippopotame femelle entouré de fruits. Il n'est pas impossible de voir ici un sujet sacré : l'âme figurée ordinairement par l'oiseau à tête humaine s'approchant du sycomore, dans lequel est *Nout*, la dispensatrice des aliments divins. Plus loin, on trouve une scène qui pourrait presque servir d'illustration à la *Batrachomyomachie* d'Homère. C'est l'attaque d'une forteresse par une armée de rats, portant des lances et des boucliers ou tirant de l'arc. Le capitaine des assiégeants est monté sur un char traîné par deux lévriers au galop. Les chats qu'on voit autour de lui figurent les lions que les rois d'Égypte menaient en guerre. Ensuite un combat singulier entre un rat et un lion ; puis un char de bataille dans lequel un chat s'apprête à monter, et, enfin, quelques autres figures dans lesquelles on peut trouver la représentation d'ennemis vaincus, faisant acte de soumission devant leur conquérant ».

Ainsi, et il a raison, Th. Devéria voit dans notre dessin, ou du moins dans la première et dans la troisième partie du dessin qui nous occupe, un souvenir des gloires militaires de l'Égypte ; mais son

observation, sans analyse et sans critique, est une indication formulée comme à l'aventure.

MM. Perrot et Chipiez font le procès de la composition du dessin qui est notre caricature n° 2 ; ils le trouvent un peu décousu, aussi en disent-ils : « Au-dessous — car la planche de reproduction du ou des papyrus du musée de Turin comprend nos dessins 1 et 2 dans un même cadre — au-dessous, à plus petite échelle, les scènes qui le composent ne présentent pas plus d'unité que celles dont est faite notre première caricature. C'est d'abord un troupeau d'oies en révolte contre ses conducteurs, trois chats, dont l'un tombe sous leurs coups. Ensuite, c'est un sycomore dans lequel est juché un hippopotame que vient déranger un épervier grimpant sur l'arbre au moyen d'une échelle ; c'est encore une forteresse défendue par une armée de chats, qui n'ont d'autres armes que griffes et dents et sont vaincus par une légion de rats, pourvus d'armes offensives et défensives, que commande un chef monté sur un char traîné par deux levrettes.

« La pensée de l'artiste paraît avoir été, au moins pour les scènes du registre inférieur, — celui dont

le dessin est notre seconde caricature, — de représenter la défaite des chats par les animaux dont ils font leur proie : c'est le monde renversé, ou, si l'on veut supposer chez l'artiste une pensée plus élevée, c'est la révolte de l'opprimé contre l'oppresseur ».

A la vérité, et nous en demandons humblement pardon à MM. Perrot et Chipiez, il n'y a, croyons-nous, dans notre dessin n° 2, ni l'un ni l'autre des deux thèmes interprétatifs qu'ils proposent.

M. Maspero résume en quelques mots notre seconde caricature, dont il semble ne connaître que la troisième partie.

« Le Pharaon de tous les rats, dit-il, monté sur un char traîné par des chiens, court à l'assaut d'un fort défendu par des chats ».

C'est fort bien dit, mais c'est trop peu.

A nous maintenant à reprendre en détail notre fort intéressant dessin, à l'analyser dans ses diverses parties, à formuler notre interprétation, en la faisant précéder de l'analyse et de la critique, qui nous ont conduit à la leçon historique dont notre dessin est la plaisante et véridique expression.

Comme nous l'avons dit, l'ensemble de notre dessin est fait de trois groupes de personnages bien distincts ; tous les personnages sont là des animaux. Notre tableau se lit de droite à gauche.

Au premier groupe figurent, dans l'ordre où nous les signalons, un chien, des oies, des chats.

On voit au second groupe, sans que nous puissions leur assigner un ordre bien déterminé, auprès d'un vaste bassin, un mur en construction, une échelle, un oiseau, et, dans le bassin, un hippopotame.

Le troisième groupe, très mouvementé, comprend une armée de rats et son chef monté sur un char, assiégeant et forçant une forteresse défendue par des chats.

L'idée d'opposer des oiseaux et des rats à des chats et de faire des chats les victimes des oiseaux et des rats est assurément, en soi, fort originale ; elle est comme un défi à la nature, comme une impertinente raillerie, et pourtant, dans ce petit tableau, tout est sévère, exact et vrai comme les faits les plus avérés.

Il est une page d'histoire, et l'une des plus glo-

rieuses pour l'Égypte et pour le second Pharaon de la dix-neuvième dynastie.

Tout le secret de l'interprétation à donner aux scènes de ce tableau est, excepté pour le chien, ici symbolique au même titre que l'âne dont nous avons déjà parlé, tout le secret, disons-nous, est dans les noms génériques des animaux mis en scène et dans le jeu de quiproquo homophonique que l'énonciation vocale de leurs noms oppose plaisamment au spectacle que nous donne le graphique de ce tableau.

Premier groupe. — Le chien qui, la houlette à la patte, le bâton et les bagages de voyage sur l'épaule, pousse devant lui un troupeau d'oies, est le chien d'Éthiopie, le fenek à larges oreilles irrégulièrement carrées, à museau pointu et refrogné, à queue longue et touffue à l'extrémité, le chien dont Érasme Wilson (1) nous donne les traits que lui aurait fournis

(1) Erasme Wilson, *The Egypt of the past*, p. 262, accompagne de l'observation suivante le dessin qu'il nous donne du fenek :

« The fenek, a little Abyssinian dog, from which is derived the hieroglyph *Set;* a dog with abruptly squared ears, long snout, and long erect tail ending in a thick brush. The drawing is by

Samuel Scharpe et que nous reproduisons (pl. n° 25).

Ce chien, qui aurait été, nous dit-on, le prototype du signe qui, isolé ou employé comme déterminatif de , se lit Set et désigne nominalement : *Set*,— l'esprit du mal, légendairement opposé à Osiris, l'esprit du bien, — ce chien, disons-nous, joue ici un rôle considérable. Nous avons en lui un

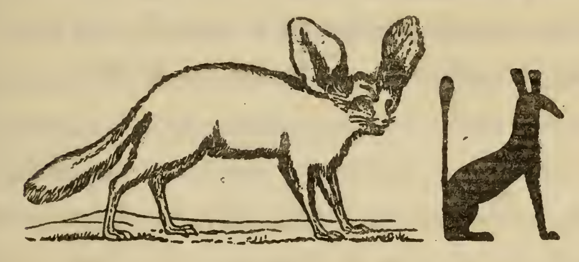


Planche n° 25

revenant d'Éthiopie ; il nous représente Ramsès II qui, comme prince royal, et déjà associé au trône d'Égypte, fit la campagne d'Éthiopie et rattacha cette contrée à l'Égypte.

Ce chien, travesti en pasteur, pousse devant lui un troupeau d'oies.

Bonomi, and the block was kindly lent to the author, with twelve other blocks, by his learned and generous friend Samuel Scharpe. »

En égyptien, le nom générique de l'oie est, comme le volatile lui-même, très divers. Celui de ses noms si multipliés que nous devons adopter ici par préférence est le nom de l'oie commune, gravé en relief au-dessus de l'image de l'oie, sur la paroi de l'un des tombeaux de Saqqarah, où Champollion l'a relevé et qu'il a consigné à la planche 406, tome IV, *Égypte et Nubie*. Ce nom, ainsi consacré par le temps et par la solennité du lieu où il avait été écrit et où il a été recueilli, est : [hiéroglyphes] Set (pl. n° 26).

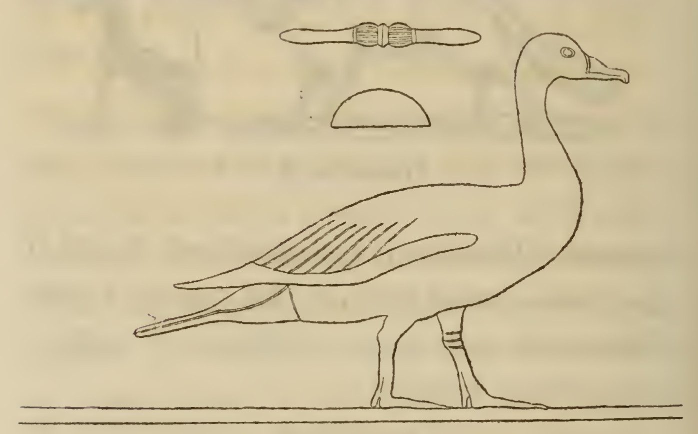


Figure n° 26

Constatons maintenant que l'articulation vocale du mot : [hiéroglyphes] *Set*, oie, est identique à l'articulation vocale du mot : [hiéroglyphes] *Set*, qui désigne le

légendaire meurtrier d'Osiris, ce même *Set* passé grand dieu de l'Égypte, à l'égal d'Osiris, par l'apostasie des Ramessides et au grand scandale des prêtres égyptiens, et retenons ce fait de l'homophonie de ces deux mots à sens divers.

En face des oies, dont le premier rang s'agite fort, nous voyons des chats bousculés, malmenés.

Tout cet ensemble d'animaux en miniature ainsi groupés, les uns poursuivant les autres dans des conditions d'acharnement contraire à leur caractère natif, forme un tableau assurément fort plaisant et très gaiement original; mais l'artiste malin et frondeur a voulu mieux et plus, et sans que sa composition perde rien de sa valeur humoristique, il l'a su rendre sérieuse et instructive; à ce titre, elle est attachante comme une page de véridique histoire qu'elle est en effet.

La constatation que nous avons à faire ici à propos des chats qui courent et culbutent dans notre image nous sera d'une édifiante satisfaction.

En égyptien, les noms variés du chat se confondent en grande partie avec ceux du lion ; toutefois,

il en est deux qui appartiennent en propre et seulement au chat.

De ces deux noms, celui que nous retenons ici est : *amm*, chat, qui fait au pluriel : *ammu*, chats. Ce sont donc ici des *ammu*, des chats, comme nous le voyons, que les *Set*, les oies, ont devant elles et qu'elles bousculent et malmènent.

On sait qu'au nombre des ennemis acharnés, et les plus acharnés que, pendant des siècles, l'Égypte eut à combattre, s'est tout particulièrement distinguée cette confédération de tribus asiatiques que, dans leur ensemble, les Égyptiens ont dénommées : *ammu*, mot d'exacte homophonie avec le mot : *ammu*, chats.

De sorte que le spectacle que nous fournit le premier groupe de notre petit tableau, spectacle graphiquement plaisant et très véritablement comique en raison du tempérament et du caractère naturel, universel et perpétuel dévolu aux animaux qu'il met en présence, nous donne phonétiquement la phrase, qui est pour nous toute palpitante de valeur historique, la phrase que voici :

SOUS L'IMPULSION DIRECTE D'UN CHEF VENU D'ÉTHIOPIE

— le fenek d'Éthiopie, ici, pour Ramsès II, vainqueur, retour d'Éthiopie, — LES SET, — les partisans de *Set*, — METTENT EN DÉROUTE ET BOUSCULENT LES AMMU, — les Asiatiques, ce qui est d'exactitude historique.

C'est cette exaltation des mérites attribués à *Set*, à l'encontre des accusations de notre première caricature, qui nous porte à voir dans ce second dessin une réponse directe, faite par un scribe de cour au dessin précédemment interprété.

Et nous constatons avec quelque satisfaction personnelle que l'interprétation sévèrement historique que nous avons fournie de la première partie de notre dessin n° 2, nous est acquise sans infliger de contorsions à notre texte en image, et sans suppositions plus ou moins complaisantes ou spéculatives.

DEUXIÈME GROUPE. — Un vaste bassin à la surface des eaux duquel surnagent des fleurs de lotus. Sur le bord inférieur de ce bassin, l'embouchure d'un canal d'écoulement, et dans ce même bassin un hippopotame qui prend là ses ébats. A l'embouchure du canal d'écoulement un mur qui s'élève,

une échelle qui s'appuie à ce mur, et sur cette échelle un oiseau.

Mais, où nous voyons un bassin, nos savants devanciers ont vu un arbre, un arbre puissant, un sycomore ; il convient donc, avant de fournir notre interprétation de ce dessin fort complexe et diffus, d'établir les décisives raisons qui commandent ici la présence d'un bassin et s'opposent péremptoirement à la présence d'un arbre.

Un arbre est un produit naturel qui croît en tous pays; il est partout et de tous fort bien connu. Des siècles de siècles avant Sésostris, il se complétait déjà des parties constitutives que nous lui connaissons : il avait des racines s'enfonçant dans le sol pour y puiser les éléments de sa vie végétale, des racines du nœud commun desquelles s'élevait une tige principale, un tronc; un tronc d'où s'échappaient, à quelques mètres au-dessus du sol, ou même, pour quelques espèces, à ras du sol, de maîtresses branches produisant elles-mêmes, en grande abondance, de plus souples rameaux se chargeant successivement, dans les conditions de végétation sai-

sonnière, de bourgeons, de feuilles, de fruits, dont l'ensemble, ondoyant et mobile au moindre vent, est, pour les grands arbres, comme une majestueuse chevelure qui prouve leur bonne santé et leur activité végétale annuelle.

Dans ses contours, le trait de notre bassin, avec son canal d'écoulement, figure assez bien, il est vrai, l'aspect imposant de la silhouette du sycomore de *Nout* — figure 27 ; — mais cette configuration est



Figure n° 27

un piège tendu par l'artiste égyptien aux Œdipes de son temps, à qui il a servi l'ombre d'un arbre pour leur faire deviner un bassin. Un artiste, en effet, ne peut pas ignorer la nature dont il a journellement l'œuvre sous les yeux, et quand il prend soin de

greffer, en image, des fleurs sur un arbre, il n'en peut oublier ni les branches ni les feuilles.

L'arbre de Th. Devéria a des fleurs, mais il n'a ni branches, ni feuillage.

Horapollon et le *Livre des morts* sont plus scrupuleux que Th. Devéria ; leur arbre de *Nout* a branches et feuillage, et, en affirmation de leur exactitude, *Nout*, sur leur arbre, est coiffée, en façon de couronne, de son nom : écrit en hiéroglyphe (1).

Ajoutons que, dans une image égyptienne, *Nout* ne peut pas être suppléée par l'hippopotame.

Nout est une des nombreuses personnifications d'Isis, c'est la voûte céleste, elle est appelée la *Mère des Dieux*. Du haut de son sycomore elle verse aux âmes l'eau céleste qui les renouvelle.

En *Nout*, tout est bon et excellent ; au contraire, l'hippopotame représente tout ce qui est détestable ; l'hippopotame, dit Horapollon, signifie l'*Exécration* (2).

Ce n'est donc ni de *Nout*, ni d'un arbre qu'il s'agit dans notre dessin.

(1) Horapollon, Liv. I, XXI.
(2) Horapollon, Liv. II, XX.

Qu'est d'ailleurs notre dessin, ou plutôt la partie qui nous occupe dans notre dessin, sinon un simple trait délinéatif d'un espace ou d'une forme à spécifier. Puisque aucune inscription ne nous fixe sur ce point, c'est aux accessoires à nous informer, par leur valeur réciproque, de l'intention qui les a ici réunis et vers laquelle leur emploi doit converger.

Quels sont les accessoires qui occupent ou qui avoisinent l'espace compris dans notre trait ovale?

Nous voyons là un mur en grand appareil qui est certainement en construction, car il appuie une échelle, accessoire indispensable au maçon à l'œuvre. Ce mur, comme tous les murs, doit être un obstacle à la réalisation d'un fait redouté, craint, soupçonné ou prévu.

Ce fait redouté, craint, soupçonné ou prévu, ne peut pas être l'appréhension de voir l'oiseau perché sur l'échelle qui domine ce mur s'élancer, de là, de l'un ou de l'autre côté du mur. Il faut donc chercher, pour motiver l'utilité de ce mur en construction, un motif plus vrai, plus complet.

•

Dans l'espace ovale circonscrit par un simple trait dans notre dessin, nous voyons un hippopotame au-

près duquel se trouvent des touffes de larges fleurs ouvertes.

Où se plaît le plus ordinairement l'hippopotame? dans l'eau.

Quel végétal à larges fleurs se plaît surtout dans l'eau? le lotus.

L'hippopotame et les fleurs de lotus, que nous voyons là, nous affirment donc que notre circuit ovale est une large et profonde flaque d'eau, un bassin d'étendue superficielle et de profondeur suffisantes aux ébats capricieux d'un hippopotame, et nous allons voir par l'interprétation littérale du second groupe de notre caricature n° 2 qu'il en doit être ainsi.

Le trait circulaire par lequel se délimitent, dans notre dessin, les bords du bassin, ne les montre ouverts que sur un point, partout ailleurs les bords du bassin sont francs et sans brèches. Cependant l'indispensable double action de la venue et de la retraite des eaux en exigerait deux; du fait que les bords du bassin ne sont ouverts que sur un point, nous acquérons la certitude que le seul point ouvert des bords de notre bassin est la bouche d'un canal d'écoulement que nous voyons en effet se poursuivre;

en même temps nous acquérons cette autre certitude que les eaux du bassin se renouvellent non à l'aide d'eaux y conduites par des rigoles extérieures à ciel ouvert, mais bien par une ou plusieurs sources d'eaux vives qui sourdent du fond ou des parties basses de la paroi du bassin, c'est-à-dire que notre bassin est en réalité la vasque d'épanchement extérieur des sources d'eaux vives qui l'alimentent.

Dans ce bassin on voit s'ébattre un hippopotame, animal, chez les Égyptiens, symbole attitré du mal (1).

Sur la gauche, vers la partie inférieure de notre bassin, entre la figure de l'hippopotame et l'ouverture béante du canal d'écoulement, nous voyons les trois premières assises d'un mur qui s'élève, d'un mur qui devra être d'une grande puissance de résistance, puisque la construction s'en poursuit en pierre de grand appareil.

Au sommet de la troisième assise de ce mur en construction s'appuie une échelle, accessoire indispensable à l'ouvrier maçon au travail. Il faut abso-

(1) Horapollon, Liv. II, XX.

lument qu'il suive personnellement la marche ascendante du plan de son œuvre.

Sur cette même échelle s'élève pas à pas, et non pas en sautant de bâton en bâton, un oiseau de belle apparence dont il nous faut à présent étudier minutieusement les traits et la démarche.

L'oiseau en question, pour s'élever, ne procède pas par élans, il marche, et marche comme à pas comptés, sur le montant gauche de l'échelle; il paraît examiner avec grande attention les objets qu'il a sous les yeux. Ses ailes sont remisées, comme en témoignent ses bouts d'ailes, qui, quelque peu arqués, se rélèvent sensiblement au-dessus du faisceau de plumes de sa queue.

A la hauteur des épaules de cet oiseau, au point où l'humérus de ses ailes s'attache à l'appareil antérieur de son squelette, l'artiste égyptien, auteur de notre dessin, a, comme pour compliquer à plaisir l'imbroglio mystérieux de sa composition, appliqué sur le dos de son oiseau le signe : , *khem*, Égypte, deux fois répété, mais adossé , en façon d'ailes éployées.

L'oiseau qui se montre ainsi paré, à le supposer

nu, c'est-à-dire sans les signes , dont il est revêtu, est individuellement le signe hiéroglyphique *ur*, — l'hirondelle, — qui dit par lui-même : grand, principal, supérieur, maître, souverain, et qui se rencontre aussi avec la valeur de : chef.

Ces diverses constatations acquises, si nous les appliquons à l'interprétation du second groupe de notre caricature n° 2, nous traduirons ce second groupe de la façon que voici :

« LE SOUVERAIN DES DEUX ÉGYPTES — l'oiseau paré des signes *khem* adossés représentant ici l'Égypte Haute, l'Égypte Basse — S'APPLIQUE EN PERSONNE — ainsi l'affirme sa présence sur l'échelle du chantier — A CONFINER LE MAL — l'hippopotame — DANS SA SOURCE — le bassin dont il barre le canal d'écoulement.

Y a-t-il là une allusion à des travaux d'endiguement exécutés sous le règne de Ramsès II? Cela peut bien être. On y peut voir aussi l'attestation d'une vigoureuse administration policière suivie par ce souverain contre les grands-prêtres, déjà fort entreprenants!... Mais il est bien plus probable, et cette troisième nuance d'interprétation est plus con-

forme que les précédentes à la tendance générale des faits attestés par notre image, que cette seconde phrase de notre dessin est une allusion à la défaite infligée aux *Ammu*, refoulés par ce fait sur leur territoire, ce que la première phrase de notre dessin indique suffisamment.

Pour en finir avec notre second groupe, nous tenons à faire observer qu'en courtisan bien avisé, l'auteur égyptien de notre caricature n° 2, pouvant, pour représenter le Mal, user à son gré, ou de la figure d'un hippopotame ou de l'image, d'exécution plus facile, d'une pierre, a, par préférence à l'image isolée de la pierre, qui eût forcément rappelé le nom de Set, souvent déterminé, comme nous le voyons ici, par un bloc de pierre joint à la figure emblématique de Set, a, par préférence, employé la figure de l'hippopotame, qui ne sollicitait aucune allusion désobligeante à la cour de Ramsès II.

Ce choix intelligent entre deux expressions dont l'emploi pouvait être indifférent en toute autre circonstance, est pour nous une date acquise. Il affirme que nous sommes bien ici au temps de Ramsès-le-

Setique, de Ramsès *ra-user-ma-sept-n-Ra*, soleil seigneur de justice élu de Ra, de Ramsès, le second roi de la dix-neuvième dynastie.

Nos deux premiers groupes sont ainsi, dans leur ensemble, une page d'histoire avec commentaire chronologique.

Troisième groupe. — Cette dernière partie de notre caricature n° 2 a plus particulièrement intéressé nos devanciers; d'entre eux les plus réservés en ont parlé avec amour, et il en est qui ont, à son adresse, lancé de fort gracieuses appréciations.

C'est cette partie de notre caricature n° 2 que Lepsius a rapprochée du tableau reproduit par Champollion et dont notre planche n° 24, p. 169, est une exacte réduction.

C'est à son sujet que Th. Devéria fait intervenir le souvenir d'Homère; c'est à son sujet que MM. Perrot et Chipiez ont le plus aimablement philosophé; c'est à son sujet que M. Maspero a dit le mot le plus magnifique et le plus vrai de la situation, que d'ailleurs il n'a pas pris la peine de définir.

L'artiste égyptien met ici en présence, et l'une contre l'autre en violent état de guerre, une armée

de chats et une armée de rats. Ironique et plaisant tableau, qui, sous les traits les plus antipathiques à l'expression de la vérité physique, est pourtant tout à la fois l'exposé simple et véridique, et aussi l'affirmation chronologique de l'un des événements les plus considérables de l'histoire militaire de Ramsès II.

L'auteur de notre dessin a nuancé son œuvre avec l'art et l'esprit d'un habile historien. Et par exemple, après avoir, au premier groupe de notre caricature n° 2, exalté et, par là, vengé les Setiques, pris à partie par les prêtres d'Ammon dans notre caricature n° 1, c'est aux Égyptiens, sans distinction de croyance religieuse, qu'il rapporte l'honneur de la prise d'assaut de la forteresse des *Ammu*.

« Le Pharaon de tous les rats », comme dit superbement M. Maspero, désigne, en effet, Ramsès II en personne, courant à la tête de sa vaillante armée d'Égyptiens, à l'assaut de l'une des citadelles des *Ammu*.

Les rats mis en scène, les rats que nous voyons, armés et équipés en guerre, portant arcs et carquois bien fournis de flèches, ces rats qui narguent

et défient les chats, ces rats sont des Égyptiens.

C'est la prétention de l'auteur de notre caricature de nous le faire croire; et, tout à la fois, l'histoire et l'homophonie vont justifier cette prétention, dont le seul énoncé ressemble assez à un facétieux défi, grâce à l'originalité de l'expression graphique qui l'expose.

Fiers, à bon droit, d'appartenir à la contrée dont les intelligents travaux de leurs pères ont fait la terre nourricière du monde antique, le berceau des hommes qui ont, un jour, soumis Ninive et Babylone, le séjour d'élection de la mystérieuse divinité (1), qui, sans jamais se montrer, rajeunit chaque année, par l'intermédiaire du Nil, le sol de l'Égypte et le féconde, les Égyptiens, à l'encontre de leurs voisins encore mi-sauvages, usèrent, pour désigner leur radieux pays, d'expressions quelque peu emphatiques, telles que : , , *to-mir-nu*, contrée de la terre de prédilection; , *to-an-nu*, contrée de la terre de An, — An, la ville

(1) Ammon, le nom de cette mystérieuse divinité, en égyptien *àmen*, signifie : caché, mystérieux.

sainte, Héliopolis, *bak-nu*, contrée de l'olivier, expressions de haute et sainte estime fréquemment employées dans les textes pour désigner l'Égypte.

Par analogie, et non point sans quelque sentiment d'intime satisfaction d'eux-mêmes, les Égyptiens, qui, pour indiquer leur nationalité, usaient couramment de périphrases telles que celles-ci : , ceux qui sont en Égypte; , tous les vivants de l'Égypte; , les hommes de l'Égypte ; et même seulement , les hommes, pour dire les Égyptiens, peuvent bien s'être aussi, en style laconique et lâché, comme il convient à un texte de plaisanterie, peuvent bien aussi s'être dits : , *apen-n-nu*, ceux de la contrée, c'est-à-dire : les Égyptiens, expression aussi explicite que celle de , *retou*, les hommes, pour dire : les Égyptiens, et qui a dû être dans l'argot du temps. Elle n'est pas, d'ailleurs, dans sa forme elliptique et concise, une étrangeté inconnue en égyptien. Le musée égyptien de Berlin nous en fournit un témoignage. Sur l'une des stèles qu'il renferme, on lit : , mot à mot, le... de l'arc du sei-

gneur des deux mondes Ramsès, c'est-à-dire : l'officier chargé de l'arc du roi Ramsès (1).

Le sens intime des faits que nous analysons, le jeu ouvert ou discret de l'homophonie que nous allons reconnaître, sont d'incontestables et satisfaisantes affirmations sur ce point.

Les adversaires que notre dessin met ici en présence sont, sans doute possible, des chats et des rats.

Les chats, nous l'avons vu en procédant à l'interprétation du premier groupe de la caricature qui nous occupe, représentent ici, en raison de l'exacte homophonie des mots : *ammu,* chats, et *ammu,* les *ammu* d'Asie, — les chats, disons-nous, représentent ici des combattants qui ne peuvent avoir, dans le cas présent, d'autres adversaires que des Égyptiens, ennemis héréditaires des Ammu d'Asie, comme chacun le sait.

Or, le nom égyptien du rat *pennu* qui, précédé de l'article pluriel *na,* fait : *na pennu*, les rats, est, à la nasale

(1) Champollion, *Grammaire*, p. 190.

initiale près, à peine sensible, d'une exacte homophonie avec : [hieroglyphs] *apen-n-nu*, ceux de la contrée, les Égyptiens.

Dans ces conditions, tandis que notre dessin fournit aux yeux le plaisant spectacle d'un combat où les chats, dans leur forteresse, serrés de près par les rats, sont, par eux, vaincus et forcés à se rendre, la lecture vocale fait entendre l'intéressante interprétation que voici :

« CEUX DE LA CONTRÉE — les Égyptiens — ASSIÈGENT LES AMMU — les Asiatiques — DANS LEUR FORTERESSE ET LES OBLIGENT A SE RENDRE. »

Expression à la fois naïve et fantastique d'un fait historique dont les murs imagés du Ramesséum proclament encore la réalité, notre dessin, tout entier consacré à la glorification civile et militaire de Ramsès II, est, on ne peut s'y méprendre, une réponse à l'accusation de sacrilège portée contre ce prince, dans le tableau qui nous a précédemment occupé.

Et c'est, en vérité, une précieuse contribution à l'histoire de l'antique Égypte que ces deux graphiques qui, provoqués l'un par l'autre, affirment réciproquement leur date identique, et qui, pendant des

siècles par trentaines, enfouis, ignorés ou négligés, en dernier lieu traités d'enfantines frivolités, revêtent, mis enfin en lumière, l'importance et la valeur de chartes authentiques.

Voici, dans leur ordre originel, les enseignements historiques que fournit notre caricature n° 2 :

I. Sous la direction d'un chef venu d'Éthiopie — Ramsès II — les Set — les partisans de Set — mettent en déroute les *Ammu* — les Asiatiques.

II. Le souverain des deux Égyptes s'applique en personne à confiner le mal dans sa source.

III. Ceux de la contrée — les Égyptiens — assiègent les *Ammu* — les Asiatiques — dans leur forteresse et les obligent à se rendre.

Claire et concise comme un bulletin de victoire, chacune de ces énonciations semble la tête d'un chapitre de l'histoire personnelle de Sésostris.

CARICATURE N° 3



PLANCHE N° 28[1], p. 201

III

CARICATURE N° 3

(Du Musée Britannique)

Pl. n° 28

En passant à l'étude de notre troisième caricature, nous enjambons un intervalle de douze siècles au moins.

Notre troisième caricature relève, en effet, des temps ptolémaïques ; elle n'est, comme nous le verrons tout à l'heure, que d'environ deux cent cinquante ans antérieure à notre ère.

Durant ces douze siècles, qui n'ont encore fourni, à notre connaissance du moins, aucun témoignage graphique de l'humeur sarcastique des Égyptiens, leur esprit serait-il resté en sommeil? Les mécontents et les frondeurs — ils foisonnent partout et à toute heure — n'auraient-ils trouvé rien à dénoncer, à critiquer ou à célébrer à leur manière, ou bien,

ne s'est-il rien passé en Égypte durant ces douze siècles dont on pût rire, ou, ce qui est bien plus amusant, dont on pût, sous des allures chattemites, faire rire autour de soi, s'amuser en famille ?

Dans tous les siècles et sous tous les astres, où que vivent les hommes, le bien et le mal ont été et sont en travail de génération ; comme la vie elle-même, l'esprit bon ou mauvais ne chôme point. La disette constatée de quelques-unes de ses manifestations ne peut point être, pour nous, une raison suffisante de croire à l'impuissance temporaire de l'esprit humain, ni même à la stérilité volontaire et calculée de ses facultés. Un engourdissement de la pensée ne peut pas sévir, des siècles durant, sur une population, d'ailleurs active et féconde.

Le temps qui effeuille, dissémine et détruit les archives ; les révolutions, qui emportent tout à la fois les hommes et les institutions, bien plus efficacement que l'impuissance cérébrale accidentelle ou volontaire, créent ou creusent dans la vie des peuples des lacunes capricieuses et parfois fort étendues, et il convient de dire ici qu'aucun de ces éléments de destruc-

tion n'a fait défaut à l'Égypte. Il est même, sous la latitude de l'Égypte, des peuples dont le souvenir, malgré leur glorieux passage dans le monde de l'antiquité, est resté complètement effacé pendant plus de dix siècles, et qui, de nos jours, reviennent à la lumière : ainsi les Hétéens.

Il n'y a donc point à se trop étonner, quelle qu'en soit l'étendue, de la lacune que nous signalons dans le fait secondaire qui nous occupe, quand, d'ailleurs, nous pouvons espérer que l'imposante masse de ruines qu'il reste encore à fouiller en Égypte pourrait bien, comme il est arrivé déjà, nous fournir, à propos de l'objet de nos études ou de tout autre, de réparatrices surprises.

Notre troisième caricature, que la planche n° 28[1] fournit en format de l'original, s'offre dans des conditions d'exécution à peu près diamétralement opposées à celles de nos deux premières caricatures. La phrase en est plus large, elle a de l'unité dans son développement, et tandis que les deux premières se lisent de droite à gauche et sont sectionnées en trois parties, celle-ci se lit de gauche à droite et est, dans son ensemble, l'exposé d'un seul et même fait

historique raconté dans ses motifs et dans ses conséquences immédiates.

Comme le montre notre planche, une partie d'échecs se poursuit entre deux personnages figurés, l'un en gazelle, l'autre en lion. A sa mine hautaine et quelque peu menaçante, on comprend que le lion s'adjugera le gain de la partie engagée avec la gazelle.

A droite du groupe des joueurs, dont ils s'éloignent, cheminent vers un étal, sous la garde de deux chacals, déguisés en bergers, des gazelles et un troupeau d'oies que dirige paternellement une panthère.

Devant l'étal, un animal aux traits étranges, museau avide et pointu, œil dur et résolu, poigne solide.

Th. Devéria voit là une allusion à des actes de lubricité, qui l'obligent à parler latin.

Nous donnons d'ailleurs, comme déjà nous l'avons fait, le texte même des observations et des définitions fournies au sujet de cette troisième caricature par les savants qui ont cru devoir s'en occuper.

Chez Champfleury, Th. Devéria s'exprime ainsi :

« Le musée de Londres possède aussi les fragments d'un papyrus dans lequel sont dessinés des caricatures analogues aux premières de celui de Turin. La religion et la royauté y sont également tournées en dérision... Ainsi, l'on voit plus loin, après un chat et un autre animal qui portent un fardeau à l'aide d'un bâton qu'ils soutiennent sur leur épaule, un lion assis devant une table (?), puis un autre lion qui s'approche d'un *talamus* sur lequel est une gazelle. Nous allons voir que ces deux figures doivent représenter un Pharaon. Plus loin, et comme dans le papyrus de Turin, un troupeau de canards, dont les pasteurs sont des chats; vient ensuite un troupeau de gazelles sous la conduite d'un loup, qui porte son bagage sur l'épaule, comme les bergers égyptiens, et qui souffle dans un double chalumeau. Je trouve dans cette scène, ainsi que dans l'avant-dernière, dont j'ai parlé, et dans celle que je vais décrire, une allusion évidente aux mœurs intimes d'un Pharaon ou à son gynécée, le *harem* des anciens souverains de l'Égypte qui paraît avoir été fort analogue à celui des musulmans. Nous voyons, en effet, sur notre papyrus, ce même lion terrible, c'est-à-

dire le roi, jouant aux échecs avec une gazelle, juste comme dans les appartements de Medinet-abou on a sculpté l'image de Ramsès III jouant à ce jeu avec une de ses femmes. »

Plus sobres que Th. Devéria, MM. Perrot et Chipiez décrivent en quelques lignes notre intéressant dessin.

« Le bas de la planche, disent-ils, représente une composition du même genre, tirée d'un papyrus du Musée britannique. On y remarque un troupeau d'oies conduit par un chat, et un troupeau de chèvres mené par deux loups portant panetière et houlette, dont l'un joue de la flûte double. A l'autre extrémité, on voit un lion faisant une partie de dames avec une antilope. »

De ce même dessin, M. Maspero dit seulement :... « Un lion et une gazelle jouent aux échecs. »

Avec ce dessin, nous l'avons dit déjà, et nous en aurons plus loin la certitude acquise, nous en sommes aux temps ptolémaïques. Il a dû être émis à

l'adresse des prêtres intolérants de cette époque de croyances confuses et ébranlées.

La lecture de ce petit tableau va de gauche à droite : c'est la marche des faits qu'il raconte, c'est aussi la marche indiquée par l'orientation des figures qui l'animent ; et, quoiqu'il s'agisse ici d'un fait historique distant de douze siècles de l'époque qui a fourni les sujets des dessins précédemment étudiés, soit lointaine réminiscence, soit que la méthode homophonique à qui nous devons l'interprétation de notre précédent dessin ait été pratiquée par continuité dans les séries de caricatures qui ne nous sont pas parvenues, c'est encore à l'analyse homophonique que nous devons d'avoir eu raison de la dissimulation fort complexe où s'est complu, en l'aiguisant d'amère ironie, l'auteur malin de notre dessin.

Cette autre caricature n'est point, en effet, comme les précédentes, un tableau à compartiments, où se succèdent des indications à peu près indépendantes l'une de l'autre. Elle est, dans son ensemble, l'exposé, le récit d'un événement politique fort dramatique, événement qui, du matin au soir ou du soir

au matin, change les conditions de gouvernement d'un peuple.

Venons-en maintenant à l'exposé des moyens d'interprétation qui nous ont fourni le résultat que nous annonçons.

Le groupe initial de notre dessin est, on le sait, on le voit, composé d'une gazelle et d'un lion jouant aux échecs ou aux dames : la gazelle a la mine déconfite ; le lion, au contraire, semble bruyamment triompher.

L'homophonie va nous dire ce que sont en réalité les deux personnages ainsi travestis.

Un des noms égyptiens de la gazelle est : *ab*, dont un homophone : *ab*, signifie : prêtre.

Un des noms égyptiens du lion est : *dja*, dont un homophone : *dja*, signifie : gouverneur, gouverneur à titre politique.

Sous leur travestissement, nos deux partenaires aux échecs sont donc l'un un prêtre, l'autre un gouverneur d'État ou de province.

Le partenaire d'un homme politique de l'importance d'un gouverneur de province ne peut être, s'il est prêtre, qu'un haut dignitaire du sacerdoce.

Cette partie d'échecs se trouve donc engagée entre

un grand-prêtre et un gouverneur de province ou d'État, et elle n'est ici, cela est évident, qu'un déguisement de plus à interpréter.

Quel peut être l'objet d'une lutte entre un grand-prêtre et un chef de province, sinon une lutte d'influence, une compétition de pouvoir ?

De la part des prêtres cette compétition n'est point un fait anormal et qui doive nous étonner. La fièvre en a sévi en Égypte avec une grande violence, et, vers la fin de la vingtième dynastie, les grands-prêtres sont parvenus à s'introniser et à régner sur les deux mondes de l'Égypte.

Dans notre dessin, le gain de la partie semble d'avance acquis au lion — c'est-à-dire au gouverneur, — qui, violemment, brusque le dénouement et précipite les événements.

Maître, en effet, de la situation par la raison du plus fort, le gouverneur ne s'attarde point dans la contemplation de son succès, et, comme va nous l'apprendre le funèbre cortège qui remplit le reste de notre tableau, tout le personnel du sacré collège, le grand-prêtre en tête, passe par la main du bourreau pour laisser libre la voie ambitieuse que s'ouvre le gouverneur.

Par l'analyse du funèbre cortège, nous allons, une à une, reconnaître les victimes d'un coup d'État perpétré il y a deux mille deux cents ans environ.

La marche du cortège s'étant effectuée de gauche à droite, la tête en est naturellement à droite, et c'est de ce point que nous reprenons notre analyse en remontant le cours des événements.

Là, un lit de torture *menau*, dont l'homophone *menau*, signifie : villes-stations, ports d'arrivage, ironique écho, que va accentuer plus vivement encore la phrase qui suit.

Sur ce lit de torture gît une victime encore pantelante. Devant ce lit, sous la figure d'un animal aux traits contre nature, un bourreau, *menauh*, dont l'homophone : *menau*, signifie : gouverneur-précepteur. En homme qui connaît le métier, avec lequel il se montre très familiarisé, le bourreau maintient les membres encore palpitants de la victime qu'il vient d'égorger.

Derrière lui, et dans son voisinage immédiat, arrive, en rangs serrés, un troupeau d'oies conduit par une panthère qui, le bâton pastoral à la main gauche, son oison favori sur le bras droit, veille au bon ordre dans le troupeau.

Le mot égyptien : [hieroglyphs] *aperu*, signifie : oies, et un homophone de ce mot, le mot : [hieroglyphs] *aperu*, signifie : novices, et désigne une classe de novices — hommes et femmes — dans les collèges de prêtres de l'ancienne Égypte ; ici donc oies = novices.

Quant à la panthère, dont le nom est, en égyptien [hieroglyphs], *abi*, sans homophone qui nous soit connu, nous n'avons, pour lui assigner ici son rôle, que ce fait caractéristique, bien connu et bien assurément suffisant pour nous guider, que la peau de panthère sur les épaules d'un prêtre égyptien est l'insigne canonique d'une haute dignité dans le sacerdoce, ce qui nous autorise à voir un grand-prêtre dans la panthère qui intervient ici.

Immédiatement après la panthère, s'avance, précédé et suivi de chiens-chacals, un troupeau de gazelles dont ces chiens-chacals ont la garde et la direction ; l'un, en effet, précède le troupeau, l'autre le suit. Il faut avoir soin que nul ne s'égare ou ne s'échappe.

Nos chiens-chacals, gardiens sévères et sûrs directeurs du troupeau de gazelles, sont équipés à la façon des pâtres-bergers, besace au dos, bâton à la main, et le chien-chacal d'arrière-garde souffle dans

une flûte à deux branches et paraît ainsi distraire le troupeau et en soutenir la marche.

Nous avons déjà vu que le nom égyptien de la gazelle est *ab*, et que son homophone *ab*, signifie : prêtre.

Le nom égyptien du chien-chacal est : *s'a*, qui fait au pluriel : *s'au*, et le mot : *sau*, qui lui est homophone, signifie : pâtre, berger.

Sous le bénéfice de ces explications, usant des homophones, échos des expressions graphiques que nous venons de reconnaître, nous aurons deux versions de notre texte en image.

L'une qui, se rapportant directement à notre dessin, dira tout bonnement : « Tandis que le maître s'ébat avec sa maîtresse, ses bergers lui enlèvent ses troupeaux et ses volailles, qu'ils mènent chez un complice » ; interprétation terre à terre, qui tient compte pourtant du travestissement des comparses ;

Et l'autre version qui, recevant son sens de l'homophonie des mots, dira de son côté : « VAINQUEUR DANS LA LUTTE ENGAGÉE ENTRE LE SACERDOCE ET LUI, LE GOUVERNEUR LIVRE AU BOURREAU LE GRAND-PRÊTRE, LES PRÊTRES ET LES NOVICES, QU'IL FAIT CONDUIRE AU SUPPLICE PAR DE SÉVÈRES GARDIENS. »

Cette interprétation acquise, nous avions espéré trouver dans l'ensemble des événements plus ou moins dramatiques qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent l'intronisation en Égypte des grands-prêtres d'Ammon, un épisode qui s'adaptât assez intimement aux faits succinctement indiqués par notre dessin, pour nous autoriser à croire ce dessin le reflet d'un de ces faits. Notre attente a été trompée ; dans ce que nous connaissons des faits de cette époque agitée, nous ne voyons rien qui puisse nous donner ici satisfaction.

Mais l'Éthiopie longtemps soumise à l'Égypte en reçut alors les pratiques religieuses et l'institution des grands-prêtres d'Ammon, qui eurent à Méroé leur sacré-collège.

Quand l'Éthiopie eut reconquis son indépendance, le gouvernement de cette contrée fut confié au sacré-collège des prêtres de Méroé, représenté lui-même par un gouverneur civil à son entière dévotion.

A ce sujet, Diodore de Sicile raconte que, dans l'Éthiopie devenue indépendante de l'Égypte, la caste sacerdotale, hiérarchiquement constituée, avait su s'imposer à tous et tenait en tutelle le gouverneur

qu'il plaisait au sacré-collège d'investir de la charge d'administrer l'État. L'usage avait même prévalu que, sur l'invitation du sacré-collège, le gouverneur devait, sans mot dire, résigner les pouvoirs à lui confiés, et se tuer.

De fait, Ergamène gouvernait l'Éthiopie depuis quelque temps déjà, quand le sacré-collège des prêtres de Méroé lui enjoignit de résigner ses pouvoirs et la mission à lui confiée.

Ce jour-là, Ergamène trouvant le sacré-collège trop peu respectueux de sa personne, rassembla ses troupes, cerna dans son enceinte réservée, dite le temple d'or, le sacré-collège et en mit à mort les dignitaires de tout rang et les novices.

Si notre interprétation est juste, et les coïncidences de la nature de celle qui intervient ici sont à bon droit réputées de respectables témoignages, c'est bien au fait que signale Diodore que se rapporte le dessin de notre troisième caricature.

Pour faire entendre avec plus d'autorité leurs doléances à leurs prêtres intolérants, les Égyptiens, comme cela se pratique ailleurs encore aujourd'hui, ont pris leur bien où ils l'ont trouvé, heureux qu'ils furent de pouvoir, sans attaque directe, frapper fort

et juste, à l'aide d'un fait indéniable et dont la vérification était facile et à la portée de tous.

Le règne d'Ergamène correspondant aux dernières années de celui de Ptolémée Philadelphe, nous avons ainsi la date d'émission de notre caricature n° 3. Elle est de deux cent trente ans environ antérieure à notre ère.

Et, si nous notons ici que Diodore de Sicile vivait dans la première moitié du siècle qui a précédé l'éclosion de l'ère moderne, nous voyons que cet historien est, dans son voyage en Égypte, postérieur de deux cents ans environ au fait qu'il raconte et dont il se peut qu'il ait personnellement recueilli les détails en Égypte.

Il a même pu connaître notre caricature. Le texte de son ouvrage semble en être la fidèle traduction. Nos lecteurs peuvent s'en convaincre. Voici ce texte (1) :

Πάντων δ'ἐστὶ παραδοξότατον τὸ γινόμενον περὶ τὴν τελευτὴν τῶν βασιλέων. κατὰ γὰρ τὴν Μερόην οἱ περὶ τὰς τῶν Θεῶν θεραπείας τε καὶ τιμὰς διατρίβοντες

(1) *Diodore de Sicile*, t. II, liv. III, VI, p. 187, édition Bipontine, 1793.

ἱερεῖς, μεγίστην καὶ κυριωτάτην τάξιν ἔχοντες, ἐπειδὰν ἐπὶ νοῦν αὐτοῖς ἔλθῃ, πέμπουσιν ἄγγελον πρὸς τὸν βασιλέα, κελεύοντες ἀποθνήσκειν. τοὺς γὰρ Θεοὺς αὐτοῖς ταῦτα κεχρηματικέναι, καὶ δεῖν το πρόσταγμα τῶν ἀθανάτων ὑπὸ θνητῆς φύσεως μηδαμῶς παροραθῆναι. καὶ ἑτέρους δ'ἐπιφθέγγονται λόγους, οἵους ἁπλῇ διανοιᾳ προσδέξαιτο φύσις, ἀρχαίᾳ μὲν καὶ δυσεξαλείπτῳ συνηθείᾳ συντεθραμμένη, λόγον δ'οὐκ ἔχουσα τὸν ἐναντιωθησόμενον τοῖς ούκ ἀναγκαίως προσταττομένοις. κατὰ μὲν οὖν τοὺς ἐπάνω χρόνους ὑπήκουον οἱ βασιλεῖς τοῖς ἱερεῦσιν, οὐχ ὅπλοις οὐδὲ βίᾳ κρατηθέντες, ἀλλ' ὑπ' αὐτῆς τῆς δεισιδαιμονίας τοὺς λογισμοὺς κατισχυόμενοι. κατὰ δὲ τον δεύτερον Πτολεμαῖον ὁ βασιλεὺς των Αἰθιόπων Ἐργαμένης, μετεσχηκὼς Ἑλληνικῆς ἀγωγῆς, καὶ φιλοσοφήσας, πρῶτος ἐθάῤῥησε καταφρονῆσαι τοῦ πράγματος. λαϐὼν γὰρ φρόνημα τῆς βασιλείας ἄξιον παρῆλθε μετὰ τῶν στρατιωτῶν εἰς τὸ ἄϐατον, οὗ συνέϐαινεν εἶναι τὸν χρυσοῦν ναὸν τῶν Αἰθιόπων, καὶ τοὺς μὲν ἱερεῖς ἅπαντας ἀπέσφαξε, τὸ δὲ ἔθος τοῦτο κὰταλύσας, διωρθώσατο πρὸς τὴν ἑαυτοῦ προαίρεσιν.

« *Parmi les lois qui régissent les Ethiopiens...* de toutes la plus étrange est celle dont l'application peut provoquer la mort des rois. Le collège des

prêtres qui, à Méroé, a la direction du culte divin et le bénéfice des honneurs y attachés, jouit d'une autorité telle, que, sur l'ordre que lui en intimait le sacré-collège, le roi devait se donner la mort. C'est l'ordre des dieux immortels, nul n'y peut contredire. L'esprit ingénu s'y prêtant, le temps et les mœurs avaient sanctionné cette disposition. Au temps de Ptolémée II, Ergamène, roi d'Ethiopie, esprit ouvert à l'éducation philosophique des Grecs, osa le premier s'élever contre l'ordre qu'il reçut : agissant en roi, il pénétra à main armée dans l'enceinte, jusque là inviolée, du temple d'or des Éthiopiens, en mit à mort tous les prêtres et, désormais, régla à sa guise l'administration de l'État. »

CARICATURE N° 4



Planche n° 28

IV

CARICATURE N° 4

(du Musée de New-York)

Pl. n° 28

Après les caricatures de savante composition que nous venons d'étudier, celle que nous allons reconnaître peut sembler, en raison de son extrême simplicité de composition, n'être que de fort mince importance.

De fait, elle paraît n'avoir que fort médiocrement sollicité l'attention de nos devanciers.

Notre planche n° 28 en fournit le dessin.

Plus encore que les précédents, ce dessin est partout méconnu dans ses intentions, et, plus que tout autre, dédaigneusement outragé dans la personne des comparses mis en scène. Il y a, à leur sujet, comme un parti pris de méconnaissance. Aucun des savants qui se sont occupés de ce dessin n'a re-

connu, quoiqu'ils y soient bien nettement figurés, les animaux qui en sont les personnages. Tous y ont vu des chats, et pourtant il n'y a là ni chats ni chattes.

C'est par d'assez fades observations générales, tombant en fin de compte sur notre caricature n° 4, que Th. Devéria, dans Champfleury, termine son étude de la caricature égyptienne.

« La collection Abbott, dit-il, maintenant en Amérique, contient aussi un exemple des caricatures égyptiennes. C'est un éclat de pierre calcaire qui porte une scène d'offrande. Un chat debout, portant un *flabellum*, offre une oie dépouillée de ses plumes à une chatte assise sur un pliant, tenant une coupe à boire dans une de ses pattes et une fleur dans l'autre. Ce croquis au pinceau est habilement esquissé ; il conserve encore quelques traces d'enluminure et rappelle la scène analogue des deux papyrus dont nous avons parlé. Ces trois pièces sont, je crois, tout ce que l'on connaît de l'art satirique de l'ancienne Égypte. Elles suffisent pour nous apprendre que, dans ce genre, la religion n'était pas plus respectée que la royauté, et qu'on les tournait en ridicule aussi bien que de simples scènes de mœurs. »

Notre quatrième caricature est, chez MM. Perrot et Chipiez, l'occasion de considérations politiques et morales sur la valeur comparative des consciences administratives au temps passé des Pharaons et au temps présent des khédives. Ils disent :

« Sur le mur d'une tombe est peint un chat présentant, avec une humilité craintive, l'oie, au moyen de laquelle il espère pouvoir apaiser le courroux de la lionne, sa farouche souveraine... Ce chat qui présente son oie à la lionne, n'est-ce pas le pauvre fellah qui, dans l'Égypte des Pharaons comme dans celle d'aujourd'hui, n'a jamais évité les coups de bâton et les corvées que quand il a su, par quelques présents offerts à propos, se concilier la faveur du *cheikh* de son village ou du *mudir* de la ville voisine? En retraçant cette scène sur la paroi, c'était sa propre histoire et celle de tout le monde que racontait l'artiste; à sa manière, il prenait sa revanche sur le fonctionnaire avide auquel il avait dû sacrifier les plus belles volailles de sa basse-cour. »

M. Maspero constate que « les chats étaient les animaux favoris des caricaturistes égyptiens, et, à propos de notre quatrième caricature, il ajoute : « Un ostracon du Musée de New-York nous en montre

deux, une chatte de race assise sur un fauteuil, en grande toilette, et un misérable matou qui lui sert à manger, d'un air piteux, la queue entre les jambes. »

Mais non, non, cent fois non! Il n'y a ici ni chat, ni chatte, ni matou! et l'artiste égyptien, habile et consciencieux artiste, a fait tout ce qu'il fallait pour que l'on ne se méprît point, ni de son temps, ni plus tard. De son temps on savait en Égypte, et aujourd'hui on sait partout, même à l'Institut, surtout à l'Institut, que les chats, comme les autres félins, grands et petits, sont digitigrades et non plantigrades, et notre dessin, âgé de plus de deux mille ans, tient compte, comme nous allons le voir, de cette générique différence. Mais n'anticipons pas.

Notre dessin — voir la planche n° 28 — est un tableau à deux personnages, travestis de la tête aux pieds ou plutôt aux pattes, en animaux sauvages qui, à titre de caricature, jouent, l'un à l'égard de l'autre, un rôle de malicieuse politique, fort délicatement exprimée.

Ici encore, nous avons une page d'histoire, doublée, cette fois, d'une vigoureuse leçon de morale à l'adresse d'une reine sans vergogne, qui a semblé

croire qu'une couronne royale peut abriter et absoudre toutes les défaillances et tous les écarts.

Tracée sur un éclat de pierre de petite dimension, notre gracieuse caricature semble avoir été disposée pour courir le monde et passer facilement de main en main dans la société égyptienne.

Voici la description que Prisse d'Avesnes fait de ce petit monument, qu'il a connu et signalé dès 1846 dans la *Revue archéologique :*

« Un éclat de pierre calcaire d'un grain fin porte une petite caricature esquissée habilement au pinceau et sur laquelle on distingue encore quelques traces d'enluminure. Ce charmant croquis est tracé d'un manière aussi élégante que spirituelle. »

C'est là tout ce que dit Prisse d'Avesnes de cet intéressant monument que nous allons analyser, étudier et interpréter.

Notre dessin, d'une heureuse exécution, est aussi d'une exquise simplicité. Il affecte, de la part des acteurs mis en scène, une allure de convenance et de réciproque entente qui est, en réalité, de la part de l'un des intervenants, un acte politique d'extrême énergie.

Le personnage à notre gauche est une hyène ; le dessin ne dénote aucun indice sexuel. Cette omission doit avoir été voulue. L'hyène porte ici, contre nature, une queue de rat, qui aura, dans les explications et dans les interprétations qui vont suivre, un rôle d'importante valeur.

Le personnage à droite est, sans conteste, une ourse ; sa mamelle pendante ne laisse aucun doute sur le sexe à lui attribuer, et son *facies*, avec ses oreilles au sommet obtusément arrondi, aussi bien que l'extrémité de ses pattes d'arrière-train, que l'artiste a pris soin de nous montrer, ne permettent point de se méprendre sur la classe des mammifères à laquelle elle appartient.

De la main gauche, notre ourse tient une bandelette flottante — suivant Horapollon, emblème d'amour, ici fort ironique — et une tige feuillée surmontée d'une pomme grenade. Sa main droite présente une sorte de coupe qui est un signe hiéroglyphique dont la valeur nous dira tout à l'heure la qualité que revêt le personnage ainsi figuré, le bouton de lotus à la tête.

L'ourse est assise sur un trône dont le siège est couvert de la peau d'un animal que, dans l'état, il

ne nous est pas possible de spécifier, mais qui doit être une panthère.

De sa main droite, l'hyène à queue de rat tient un bouquet de lotus, fleur d'Égypte, et de la même main présente à l'ourse une oie parée. Sa main gauche porte ironiquement la bandelette flottante, emblème d'amour. Debout sur ses jambes de derrière, l'hyène semble en effet venir en offrande vers l'ourse.

La coupe que l'ourse tient de la main droite est l'hiéroglyphe 𓎟 *nib*, qui signifie : maître, souverain, et qu'il faut écrire ici, 𓎟𓏏 *nib-t*, souveraine, au féminin.

L'ourse représente donc ici un personnage féminin qui se dit souveraine, c'est-à-dire Reine, et nous nous hâtons d'ajouter que par sa figure et ses attributs cette reine doit être d'origine étrangère à l'Égypte.

L'ours, en effet, est un animal étranger à l'Égypte.

Nous n'en avons lu le nom égyptien : [hiéroglyphes] *tabi*, que dans Chabas : *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine*, etc., pages 87, 122, 123.

Mais si l'ourse, qui spécifie ici le personnage dont

nous nous occupons, est un animal étranger à l'Égypte, il est, au contraire, indigène à la Syrie.

L'ours paraît avoir été de tout temps très commun dans la Palestine. Les écrivains de la Bible comparent l'homme en colère à une ourse à qui on aurait enlevé ses petits (1). Isaïe, parlant du bonheur qu'établira le règne du Messie, annonce qu'alors on verra le bœuf et l'ours paître ensemble (2). Dans le tableau que fait Daniel des quatre grandes monarchies, celle des Perses est représentée sous l'apparence d'un ours (3). David dit qu'il a eu souvent à se défendre des ours et des lions (4), et le prophète Élisée raconte qu'en expiation de l'insulte que lui

(1) ... Maintenant, ils ont le cœur outré, comme une ourse qui est en furie dans un bois de ce qu'on lui a ravi ses petits. (*Les Rois*, liv. II, chap. XVII, vers. 8.)

(2) ... Le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages, leurs petits se reposeront les uns avec les autres, et le lion mangera la paille comme le bœuf. (Isaïe, chap. XI, vers. 7.)

(3) ... Après cela, il parut à côté une autre bête qui ressemblait à un ours. (Daniel, chap. VII, vers. V.)

(4) ... Lorsque votre serviteur menait paître le troupeau de son père, il est venu quelquefois un lion ou un ours qui emportait un bélier du troupeau.

Alors, je courais après eux, je les attaquais, je leur arrachais la proie d'entre les dents, et lorsqu'ils se jetaient sur moi, je les prenais à la gorge, je les étranglais et je les tuais. (*Les Rois*, liv. I, chap. XVII, vers. 34-35.)

firent les enfants de Bethel, deux ours, sortant d'une forêt voisine, dévorèrent quarante-deux de ces enfants terribles (1). Lucien et, d'après lui, A. H. Sayce, — *les Hétéens, histoire d'un empire oublié* — parlent des ours nourris et soignés à Mabog, à titre d'animaux consacrés aux divinités locales (2).

De même la grenade [hiéroglyphe] *teb*, fruit de bonne heure fort répandu en Égypte comme en Syrie, avait acquis dans cette dernière contrée ses plus beaux titres de noblesse. Sur l'ordre de Dieu, Moïse prescrit que la robe d'hyacinthe du grand-prêtre soit frangée de grenades et de sonnettes d'or (3), et les Saintes Écritures se plaisent à tirer de gracieuses images par comparaison avec ce fruit qui, en réalité, est fort beau.

Il n'y a donc pas lieu d'en douter, notre ourse désigne une reine d'origine étrangère à l'Égypte, importée ou réimportée de Syrie en Égypte.

(1) Élisée, regardant, jeta les yeux sur eux, et les maudit au nom du Seigneur; et deux ours sortirent du bois et déchirèrent quarante-deux de ces enfants. (*Les Rois*, liv. IV, chap. II, vers. 24.)

(2) A. H. Sayce, *Histoire d'un empire oublié*, p. 112.

(3) Vous mettrez au bas et tout autour de la même robe de petites grenades entremêlées de sonnettes. (*Exode*, ch. XXXVIII, vers. 33.)

Tout à l'heure, nous dirons quelle est la reine d'Égypte que dissimule cette personnification de bête sauvage.

Quant à l'hyène, il ne paraît point qu'aux temps bibliques elle ait fait grand bruit en Palestine, Syrie. Le livre de Moïse n'en parle pas et les livres annexes sont également muets à l'égard de cet animal. Au contraire, l'hyène est signalée, et, tout spécialement, l'hyène rayée, qui est celle de notre dessin, comme fort commune en Égypte, en Barbarie et en Éthiopie.

Champollion, *Égypte et Nubie*, t. 4, planche 428, en donne la figure, relevée par lui, ainsi que celles d'autres animaux, dans les tombes de la moyenne Égypte, et la fait connaître sous son nom égyptien dans sa *Grammaire*, page 72, et dans son *Dictionnaire égyptien*, page 201 ; il la nomme : *bahiou*. La langue égyptienne a même deux autres mots, à savoir : *hetib* et *hetet*, pour désigner l'hyène en général.

L'hyène et, nous le répétons, précisément l'hyène rayée, qui est celle de notre dessin et celle aussi dont Champollion nous fournit la figure, était donc

bien et dès longtemps connue en Égypte, dont elle semble être indigène.

Mais l'hyène qui figure à notre tableau y est marquée d'un caractère d'hybridité; elle porte au lieu de la queue courte et touffue de poils longs et souples vers l'extrémité, queue qui lui est naturelle, une longue queue de rat, ce qui ferait de notre hyène un animal purement fantastique s'il ne nous était pas possible d'expliquer la valeur spéciale de cette particularité contre nature.

Les caricaturistes ne sont point tenus, même de nos jours, où dans le dessin la précision des formes et le respect de la nature sont des qualités maîtresses, les caricaturistes, disons-nous, ne sont point tenus à des exactitudes académiques dans le choix et l'expression des traits qu'ils donnent à leurs personnages, hommes ou animaux; mais il est bien certain que si les contorsions qu'ils leur infligent à l'occasion n'étaient que pure fantaisie, sans transparence adroitement ménagée, sans valeur morale ou politique, c'est d'eux-mêmes, et non des personnages innommés qu'ils entendent censurer, que les caricaturistes feraient rire. Ce n'est pas ce que nous avons à appréhender ici.

La singularité qui marque l'hyène dont nous nous occupons ici, n'est point le fait d'une fantaisie capricieuse de l'artiste, auteur de notre caricature; la queue de rat de notre hyène, avec une exquise finesse de sentiment national, nous vient au contraire en aide comme affirmation du légitime orgueil égyptien qu'entend faire prévaloir le personnage complexe représenté par l'hyène à queue de rat.

Notre hyène, en effet, doit remplir ici une double mission :

1° En raison de son indigénat, elle doit représenter l'Égypte;

2° En raison de la queue de rat qu'elle porte, elle doit représenter les Égyptiens.

Quant à l'indigénat, nous savons l'usage immémorial et persistant de personnifier les contrées par l'image des animaux ou des végétaux qui leur sont indigènes; l'Égypte l'a pratiqué à titre déterminatif dans son écriture en figures, et même à titre indicatif dans la désignation figurée de ses provinces : ne se dit-elle pas elle-même la contrée du sycomore, la contrée de l'olivier? Un bouquet de tiges de papyrus ne représente-t-il pas la Basse-Égypte? un bou-

quet de tiges de lis en fleur ne représente-t-il pas la Haute-Égypte?

Il n'y a donc pas d'objection valable à prévoir contre le fait de la représentation de l'Égypte par l'hyène qui lui est indigène.

Quant à la queue de rat que porte l'hyène ici en scène, au cours de l'examen et de la discussion qu'a motivés notre caricature n° 2 nous avons constaté que le nom du rat, en égyptien [hiéroglyphes] *pennu*, au pluriel : [hiéroglyphes] *na pennu*, les rats, est en état de satisfaisante homophonie avec l'énonciation vocale de l'ensemble des mots [hiéroglyphes] *a-pennu*, qui signifie : ceux de la contrée, c'est-à-dire les Égyptiens; de sorte que l'hyène avec sa queue de rat se trouve être, sous un déguisement frivole, l'Égypte et les Égyptiens, si bien que, dans notre tableau, à l'encontre de l'ourse qui est étrangère à l'Égypte, l'hyène, qui, au contraire, y est indigène, représente l'Égypte, sa terre natale. Ainsi légitimement interprétées, les figures mises en scène nous donnent l'énoncé que voici :

« L'hyène — l'Égypte — offre à une reine d'origine étrangère à l'Égypte, et ici sous la figure d'une ourse, une oie parée. »

Quelle peut être, dans la circonstance, cette reine d'origine étrangère à l'Égypte et qui nous apparaît sous les traits d'une ourse?

Ses attributs, son sceptre de grenade et le fait de l'abondance des ours en Syrie, nous sollicitent à penser que cette reine est d'origine syrienne, ou tout au moins une reine importée ou réimportée de Syrie en Égypte.

Eh bien, l'histoire assez accidentée des règnes des derniers Lagides, les fastes des ménages royaux de cette époque nous apprennent que Cléopâtre, la Cléopâtre de Ptolémée-Denys, qui fut un instant la Cléopâtre de Jules César, puis la Cléopâtre d'Antoine, nous apprennent, disons-nous, que cette Cléopâtre, devenue odieuse en Égypte, fut, vers l'an 50 avant notre ère, exilée en Syrie, sa patrie d'origine, d'où elle revint grâce à Jules César qui l'intronisa de nouveau à Alexandrie.

L'ourse, l'ourse de notre petit tableau, nous paraît donc être le malin travestissement infligé à la reine Cléopâtre à qui, par un semblant d'affection, l'hyène — l'Égypte — offre, enguirlandée de bandelettes d'amour, une oie grasse et parée.

Cet acte de déférence et de soumission n'est, en

réalité, que dissimulation. Ici encore, l'homophonie joue son rôle de spirituelle duplicité.

Les noms égyptiens de l'oie, nous l'avons déjà fait remarquer, sont fort nombreux ; on en peut rencontrer une quinzaine parmi lesquels se trouve le mot *ha*, qui, en effet, tel que nous venons de l'écrire, signifie bien « oie » et s'articule régulièrement *Ha*.

Mais cette articulation *Ha*, comme toute autre articulation syllabique égyptienne, est susceptible de se répéter et pourrait, de ce fait, produire des confusions, s'il n'y était pourvu.

Dans le langage articulé, la modulation de la voix, la mobilité nuancée de la physionomie ou quelques gestes étudiés ont pu marquer et faire comprendre la diversité de la valeur d'une même articulation ; mais, dans la langue écrite, c'est par l'emploi de signes complémentaires, dits signes déterminatifs, que s'exprime ouvertement chacune des valeurs diverses d'une même agrégation de signes phonétiques, et si, comme dans le cas qui nous occupe, la syllabe *Ha* , déterminée, dans son orthographe hiéroglyphique, par la même figure de l'oie,

signifie : oie, la même syllabe *Ha*, , déterminée, dans son orthographe hiéroglyphique, par le signe des jambes en marche, comme nous le voyons ici, signifiera : *se retirer, aller d'un lieu dans un autre*.

Selon qu'elle est écrite ou simplement articulée, notre syllabe *Ha* peut donc changer de valeur et de signification, d'une façon assez sensible pour passer, sans transition ménagée, pour ainsi dire du blanc au noir.

Dans le dessin, qui est notre caricature n° 4, l'image de l'oie fait de la syllabe *Ha* l'expression d'une gracieuse démarche ; mais l'articulation peut en être disgracieuse, au point de dire à qui elle est adressée : *allez-vous-en, retournez d'où vous venez*.

De sorte que si, graphiquement, l'hyène — l'Égypte, — en présentant son oie parée à l'ourse — Cléopâtre, — fait acte de soumission et de déférence envers cette souveraine, phonétiquement, au contraire, et avec une ambiguïté bien maligne, elle l'invite à se retirer et à retourner d'où elle vient.

Il serait bien difficile d'être tout à la fois, comme

ici, plus convenablement soumis d'apparence et plus énergiquement révolutionnaire au fond.

Les événements politiques que laisse apercevoir notre caricature, à travers les travestissements dont elle use, sont aujourd'hui âgés de près de deux mille ans : de fait, ils sont antérieurs de cinquante années environ à la date initiale de notre ère. Ils marquent les dernières années du règne du dernier souverain égyptien de la famille des Lagides.

Nous avons, par là, une date historique à donner à notre caricature n° 4.

CARICATURE N° 5



Planche n° 29



V

CARICATURE N° 5

(du Musée Britannique)

Pl. n° 29

Les redevances à payer à l'État, chargé de pourvoir aux exigences de la communauté sociale, sont d'obligation étroite ; c'est la première dette à acquitter, c'est un devoir primordial à remplir. Mais c'est aussi le devoir maudit, et la malédiction dont est frappée cette sainte obligation remonte, dans les temps anciens, aussi haut que la plus ancienne des communautés sociales.

Aux époques de primitive civilisation, alors que les redevances fiscales se payaient en denrées du sol par les agriculteurs, en produits fabriqués par les industriels, en corvées par les hommes de labeur, ce fut toujours en murmurant que les contribuables s'acquittèrent du devoir de l'impôt.

Ainsi, par exemple, en Égypte, pour rester dans le cadre de notre étude, aux temps pharaoniques, alors que les populations avaient déjà franchi les premières étapes de l'enfance de la civilisation, des coercitions à peu près sans merci étaient nécessaires pour assurer à la communauté administrative la rentrée, aux greniers publics, de la contribution en nature.

Il nous est revenu, de ces temps lointains, des témoignages de brutales exactions impitoyablement pratiquées à cet effet.

Le papyrus Sallier I et le papyrus Anastasi V, parlant des misères des cultivateurs, font des procédés employés par les agents du fisc, sur les quais et à l'entrée des villes, pour la perception de la dîme due sur les moissons, la plus pénible peinture; cette peinture, nous la croyons volontiers très chargée en couleur, mais elle doit avoir, au fond, au moins une ombre de réalité qui en autorise l'exagération écrite. La voici, toute nue, telle qu'elle résulte, pour M. Maspero, des papyrus que nous avons cités tout à l'heure :

« Le scribe de la douane est sur le quai à recueillir la dîme des moissons; les gardiens des portes, avec

leurs bâtons, les nègres, avec leurs lattes de palmier, crient : « Ça, des grains! » S'il n'y en a pas, ils le jettent (le cultivateur) à terre, tout son long; lié, traîné au canal, il y est plongé la tête la première (1). »

Nous en sommes là, aux temps pharaoniques, vers l'époque de la dix-huitième dynastie, et, nous le répétons, la couleur locale est, dans le tableau, assurément forcée, mais c'est là un indice, et des faits d'une moindre gravité suffiraient pour nous autoriser à affirmer que les impôts, et tout particulièrement ici les impôts en nature, étaient maudits aux temps pharaoniques, puisque l'exigence brutale de leur rentrée pouvait suggérer à l'écrivain contemporain l'idée d'une aussi barbare exécution.

Aux temps ptolémaïques, les impôts se payaient, en grande partie, en numéraire, cuivre ou argent, comme en témoignent de nombreux *ostraca*, qui sont des reçus d'impôts payés; il y eut alors, simultanément, des impôts à percevoir en numéraire et des impôts à percevoir en denrées, et, à cet effet, des

(1) G. Maspero, *Du genre épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique*, p. 39.

bureaux de perception étaient établis sur plusieurs points du cours du Nil. Il paraît même qu'il y eut, sur le Nil, des barques chargées, en conséquence, de la police de la navigation.

Dès cette époque, d'ailleurs, le fisc s'en prenait à tout, et, sous les dénominations les plus variées, au nom des nécessités publiques, il allongeait ses doigts crochus sur les propriétés, sur l'industrie et les revenus quelconques de chacun. S'il ne fabriquait pas encore des allumettes, il était, par l'administration des temples commissionnés à cet effet, le fournisseur bénéficiaire des toiles, lin ou coton, qui se débitaient en Égypte (1).

Il semble que la multiplicité et la variété des impôts créés à la charge des habitants de la vallée du Nil aient enfin, un jour, exaspéré les populations, et qu'elles aient cru devoir réclamer par délégation.

Notre caricature n° 5 se moque agréablement de ce coup de tête des Nilotes. Elle nous fait comprendre tout à la fois l'importance grotesque que se donnèrent

(1) Chabas, *Mélanges égyptologiques*, troisième série, t. I. Plainte contre un malfaiteur.

Entre autres méfaits, il lui est reproché d'avoir, en fraude des droits, fait tisser de la toile par les temples et de se l'être fait livrer également en fraude.

les délégués, et la réponse brève et souveraine qui leur fut faite par l'Égypte en personne, à qui ils étaient venus exposer solennellement leurs griefs.

Il était assurément homme d'esprit fin et délié, l'auteur de notre caricature, scribe du fisc, sans aucun doute. Mais laissons parler nos devanciers.

Dans Champfleury, Th. Devéria, qui paraît n'avoir connu que fragmentée notre cinquième caricature, fait de chacun de ses deux fragments, qu'il a considérés comme des dessins indépendants l'un de l'autre, des esquisses douteuses, nécessairement sans grande portée, et naturellement un peu embarrassées ; il dit :

« Le Musée de Londres possède aussi des fragments d'un papyrus, dans lequel sont dessinées des caricatures analogues aux premières de celui de Turin. La religion et la royauté y sont également tournées en dérision. Dans l'un de ces débris, un chat, tenant à la main une fleur, présente à un rat des offrandes qui sont déposées devant lui. Ce dernier, gravement assis sur une chaise, respire le parfum d'une énorme fleur de lotus. Derrière lui, un second rat, debout, tient un éventail et un autre objet.

Un second fragment, qui porte la représentation d'un chat debout, devait faire partie de la même scène (1). Je n'hésite pas à reconnaître, ici, la charge de l'offrande funéraire, telle qu'elle est fréquemment représentée dans les bas-reliefs, quoique M. Lepsius ait cru y voir la satire des hommages qu'on rendait aux rois. On remarquera, en effet, que, dans les autres figures de ce papyrus, le Pharaon est plutôt représenté par un lion. »

Voilà, tout à la fois, sur notre caricature n° 5, l'opinion de Th. Devéria et celle de Lepsius, telle, au moins, que Devéria a cru la connaître.

MM. Perrot et Chipiez, M. Maspero aussi, se sont désintéressés de ce dessin. Ils n'en disent mot. Il est vrai que ce dessin est, dans son ensemble, fort endommagé. Il est assurément incomplet dans ses deux extrémités latérales, et profondément échancré dans sa base. Il n'est cependant pas impossible d'en tirer un sens assez précis et qu'on puisse croire acceptable et véridique.

Dans notre petit tableau, il n'y a certainement

(1) C'est l'ensemble de ces deux fragments rajustés qui constitue le dessin de notre caricature n° 5.

aucune offrande funéraire. Il n'y a pas davantage de chats minaudant avec des rats.

Dans son ensemble, il est la mise en scène d'un drame qui, sur tous les points de la terre, a pris ou prend son essor à la naissance de toute société, pour se continuer partout avec une persistance automatique qui durera autant que les sociétés.

Chaque année, il renaît chez nous et chez nos voisins, avec quelque solennité de bavardage, et chaque année, comme le phénix, il ne s'efface que pour revivre encore et se perpétuer sinon plus beau, au moins plus gros.

Pour les nations, il est, comme les pulsations du cœur chez l'homme, une nécessité absolue d'action vitale.

La scène que notre petit tableau met sous les yeux représente de hauts personnages, des Égyptiens d'importance, notables délégués vers l'Égypte en personne pour réclamer contre l'excès et la lourdeur des impôts toujours croissants exigés de la nation, et il nous dit l'énergique et courte réponse faite par l'Égypte elle-même aux observations présentées par les personnages importants délégués par les mécontents.

L'animal, à droite, debout, l'arrière-train emporté, est une hyène, l'hyène rayée que nous connaissons déjà ; encore ici elle figure l'Égypte.

Les rats qui posent solennellement devant elle sont aussi, pour nous, gens de connaissance ; ils sont encore ici les : *a-pen-nu*, ceux de la contrée, — les Égyptiens. — Le rat assis est même un personnage considérable de la contrée, il est suivi de son *flabellifère.*

Ce flabellifère est le second rat, respectueusement à pied derrière son chef. Il tient, de la main droite, le *flabellum,* et, de la main gauche, un objet d'offrande.

Le premier rat, le rat assis, porte, de la main gauche, en en maintenant l'équilibre avec la main droite, un fort beau bouquet qu'il avance vers l'hyène.

Entre le groupe des rats et l'hyène, grand nombre d'objets d'offrande, à la forme fruste, entassés dans une corbeille carrée, posée aux pieds de l'hyène.

L'attitude du rat présentant son bouquet nous fait clairement comprendre qu'il l'offre à l'hyène — l'Égypte. — Ce qu'il dit en accomplissant cet acte de haute convenance? Aucun texte ne le consigne ; c'est une pantomime qui se joue ici ; c'est à nous

d'en comprendre les gestes et de formuler un texte qui s'accorde avec l'attitude des acteurs, avec leur caractère indiqué par leur position réciproque et les accessoires.

Eh bien, voici ce qu'à notre humble avis doivent se dire les personnages ici en présence.

Les rats, qui viennent réclamer, parlent tout naturellement les premiers et exposent l'objet de leur réclamation avec le respect dû à une souveraine.

« Tu as, lui disent-ils, tous nos respects, tous nos hommages, nous venons t'en renouveler l'assurance. Vois tout ce que nous t'apportons d'offrandes de toutes sortes, et tu peux compter sur notre entier dévouement. Mais toi, que nous donnes-tu en échange de nos sacrifices incessants? »

A quoi, l'hyène — l'Égypte — répond sans mot dire, en tendant vers les quémandeurs une tige de blé chargée de généreux épis, ce qui signifie : JE VOUS NOURRIS!

Nous ne croyons point qu'il y ait autre chose dans notre dessin ; mais ce que nous y voyons est, à notre sens, fort beau et considérable. Tout particulièrement, l'emploi de ce fétu de paille n'est-il pas d'une sublime simplicité! — et bien digne des Égyptiens!

Quant à la date d'émission à assigner à notre intelligent dessin, nous avons d'abord éprouvé quelque embarras à la fixer. Nous n'avons pas ici, comme précédemment, pour dater cette fine et muette image, un nom historique, un nom qui soit à lui tout seul une date précise. Ce n'est pas une réclamation sur l'excès des impôts et les exigences du fisc qui peut fournir une date fixe; de telles réclamations sont de toutes les époques, presque de tous les instants. Mais deux particularités communes à nos caricatures 4 et 5 nous sont ici venues en aide. C'est, d'abord, le fait inusité de la mise en scène de l'Égypte personnifiée, personnifiée sous les traits d'un animal sauvage, et, en second lieu, la personnification de l'Égypte en traits identiques, dans l'un et l'autre de nos dessins 4 et 5.

L'idée de figurer une contrée sous les traits de l'animal qui lui est indigène, ou qu'elle nourrit en plus grand nombre, est égyptienne : nous en avons eu la preuve au début de cette étude, où nous avons vu les grands-prêtres d'Ammon figurer Set sous les traits de l'animal aux longues oreilles le plus répandu sur la terre des Khétas, où nous avons vu les trois provinces, constitutives de l'ensemble de

l'Égypte, représentées par le lion, le crocodile et le marsouin. Mais l'idée de personnifier l'Égypte elle-même, de personnifier la terre sacrée d'Isis sous les traits d'un animal sauvage, ne peut guère être attribuée qu'aux compatriotes d'Aristote. A l'époque où nous nous plaçons, l'Égypte était grecque depuis plusieurs siècles déjà, et nous pouvons croire, en conséquence, qu'en s'offrant à nous dans des conditions d'expression identiques à celles qui distinguent notre caricature n° 4, notre caricature n° 5 doit, comme la précédente, relever des temps ptolémaïques. Nous ajoutons que nos deux caricatures pourraient bien être contemporaines.

Et maintenant, tirant de l'étude de nos intéressants dessins les enseignements historiques et philosophiques que leur interprétation nous a permis d'y percevoir, nous notons :

Que le premier de nos dessins censure directement la conduite religieuse de Ramsès II ;

Que le second de nos dessins prend la défense de ce prince, qu'il préconise la salutaire protection de Set, laquelle vaut aux Égyptiens, dit le dessin, de vaincre leurs ennemis séculaires et de les asservir à l'Égypte ;

Que notre troisième dessin est, aux temps ptolémaïques, une invitation aux prêtres ambitieux de se montrer plus modestes s'ils veulent éviter de subir le sort infligé aux prêtres trop exigeants du sacré-collège de Méroé ;

Que le quatrième est une protestation indignée contre la conduite sans vergogne de Cléopâtre et contre sa réintronisation en Égypte ;

Que le cinquième, enfin, est une adroite invite aux Égyptiens de payer allégrement les impôts en échange des avantages administratifs et territoriaux que leur fournissent le gouvernement et le sol de l'Égypte ;

Et que le tout est une contribution de quelque importance pour l'histoire politique et philosophique, encore à faire, de l'Égypte.

Moins ambitieuses sont les caricatures que signale Wilkinson, et dont il nous reste à parler.

CARICATURE CIVILE



Figure n° 30.

Ladies of a party talking about their ear-rings.

THÈBES

VI

CARICATURE CIVILE

C'est au chapitre VII du tome II, première série de son ouvrage : *Manners and customs of the ancient Egyptians*, que Wilkinson vient à parler de la caricature égyptienne.

Passant en revue les apprêts d'un dîner d'apparat, à la mode égyptienne, il fait remarquer que les plats que l'on y doit servir étant toujours fort nombreux et que les conditions climatériques de la vallée du Nil obligeant de n'abattre la viande qu'à l'heure précise de la cuisson, les convives devaient attendre l'œuvre, parfois attardée, du maître-queux.

La musique, la danse, les caquets, les menus propos anecdotiques, occupaient la société durant les instants d'attente.

A cette occasion, Wilkinson fait intervenir Nasidiénus, et raconte qu'il a vu, dans un tombeau du voisinage de Thèbes, un dessin représentant une aventure analogue à celle qui a illustré l'*amphi-*

tryon de Mécène, et voici la définition qu'il fournit de ce dessin :

« Réunie chez un ami, une société — *a party* — a eu le plaisir de la musique et l'agrément du rafraîchissement d'usage. L'hôte s'était prodigué en aimables attentions pour ses visiteurs, et, dans ce but, rien n'avait été négligé ; le vin avait librement circulé. Alors que chacun s'abandonnait au charme de la conversation, un jeune homme, soit inadvertance, soit effet de l'ivresse, heurtant de tout son poids le pilier central de la salle de réunion, les abris qu'il portait s'abattirent sur les invités. Le dessin représente, en effet, les invités les bras en l'air, se garant de leur mieux de la chute de ce ciel de bas étage et échappant ainsi à pire destin. »

Wilkinson avait pris copie de ce dessin ; en note, il dit qu'il regrette d'avoir perdu cette copie.

Continuant ses confidences, Wilkinson ajoute : « Dans les peintures dont ils ont décoré les tombeaux, les artistes égyptiens font preuve d'un grand talent en caricatures ; les dames ne sont point épargnées. Nous devons croire qu'elles furent d'habiles causeuses, et tout ce qui en est dit témoigne qu'elles ont été l'objet d'une attention marquée. La toilette,

l'importance relative des colifichets, les préoccupaient; elles s'enquéraient avec assiduité des fabricants de boucles d'oreilles ou des magasins qui en avaient la vente; elles comparaient le travail d'exécution, le style et la matière de leurs bijoux avec la façon et la matière des bijoux de leurs voisines. Les femmes égyptiennes de toutes les classes discutaient entre elles sur les bijoux d'or et d'argent, sur le tissu de leurs vêtements, sur l'éclat de leurs sandales, sur l'ajustement ou la beauté des tresses de leur chevelure. »

Sur ce mot, Wilkinson nous fournit un petit tableau, que nous reproduisons, figure n° 30.

Trois dames y discutent avec animation la grave question des pendants d'oreilles.

Ce sont trois dames du monde. Leur tête est surmontée du cône, qui a été, comme nous l'avons déjà dit, la marque distinctive des personnes de qualité.

L'artiste égyptien a mis en scène des dames jeunes encore, c'est un homme avisé : il sait qu'il faut du temps à tout, et à la mine boudeuse de l'une, au colloque animé des deux autres, bien que Wilkinson n'en dise mot, nous comprenons,

avec l'artiste égyptien, que, quoique ses clientes se parlent de fort près, elles ne parviendront jamais à s'entendre.

Le fait est que, posée depuis plus de deux mille ans, la question de savoir laquelle peut avoir raison de trois femmes qui discutent, est une question encore pendante.

Il y a deux mille ans, les caricaturistes égyptiens avaient déjà de l'esprit à longue portée; ils ont compris de bonne heure la comédie humaine.

Il a été dit que les caricatures, en Égypte, ne durent être que feuilles indifférentes et vaines, œuvres éphémères de scribes fantaisistes, et que les tombeaux, où nous recueillons aujourd'hui tant d'intéressants renseignements relatifs à la vie intime des Égyptiens, n'ont point reçu, sur les parois intérieures de leurs murailles, l'expression de ces infimes frivolités.

L'interprétation que nous avons fournie des caricatures égyptiennes proteste contre l'accusation de frivolité appliquée à nos dessins intéressants, savants et courageux jusqu'à défier les Pharaons, les

princes et les prêtres. Et qu'est donc notre figure n° 30, sinon une fine et subtile caricature de mœurs exhumée des tombeaux?

A l'occasion d'un convoi funèbre, dont il fournit, comme nous disons, l'ordre et la marche, Wilkinson revient encore sur l'art de la caricature pratiqué en Égypte.

C'est toujours la constatation de l'aptitude en cet art, pour ainsi dire inné chez les Égyptiens de toutes les époques.

Nous sommes à Thèbes ; la région des hypogées est située à l'opposite de la ville proprement dite, sur la rive gauche du Nil.

En raison de la traversée à faire sur le Nil et sur le lac qui isolent les hypogées, le voyage au couchant, c'est-à-dire au tombeau, se faisait nécessairement en barques, en barques nombreuses pour les personnages importants, en barques dont chacune avait pour ainsi dire sa fonction propre, son emploi bien déterminé et devait s'avancer dans un ordre rigoureusement prescrit.

Le dessin relevé par Wilkinson — planche 84 — nous donne le panorama complet d'un cortège funèbre. Nous y voyons l'épisode, assurément inten-

tionnel, qui ramène l'esprit de Wilkinson sur la pratique de la caricature en Égypte.

Une barque du funèbre cortège a atterri sur la rive gauche. Le contact avec la terre lui a imprimé un mouvement de recul, et le gouvernail de cette barque a heurté un léger canot qui la suit.

Ce canot — le texte dit : *small skiff* — portait, avec les personnes chargées du soin de les accompagner, de nombreux objets d'offrande remplissant deux corbeilles l'une sur l'autre étagées et posées sur une table.

Le dessin représente la dégringolade que le choc fait subir à ce frêle édifice et le pêle-mêle des personnes qui l'accompagnent.

Wilkinson fait observer que, en mettant en relief, dans une sombre solennité, cette plaisante circonstance, les artistes égyptiens ont témoigné de leur irrésistible tendance à la pratique de la caricature.

Si nous pouvions remonter jusqu'au premier anneau de la chaîne des temps, nous y trouverions le comique mêlé, comme aujourd'hui, aux plus graves préoccupations.

Les premières mères allaient répandre leur propre lait sur la tombe de leur jeune enfant décédé.

Les petits enfants ont l'art de pleurer et de rire tout à la fois.

Nous-mêmes, nous plantons de rosiers les abords de nos tombes et nous y portons des fleurs.

Toutes ces antithèses de circonstance ne sont que quelques-unes des applications courantes de la loi générale des contrastes, sans le fonctionnement de laquelle la vie n'existerait pas.

Et, en vérité, en faisant des caricatures politiques et sociales à propos des événements et des mœurs de leur temps, en en consignant l'expression dans leurs tombeaux, ou en l'abandonnant, sur de simples feuilles de papyrus, aux caprices des circonstances, les Égyptiens gais et sévères sont restés dans le cadre toujours un peu pédagogique de l'esprit humain.

Tout discours, toute causerie, tout dessin, tout écrit, n'a-t-il pas, encore de nos jours, la prétention d'enseigner et d'instruire?

Donner à cette prétention l'allure du badinage, c'est la rendre plus insinuante et plus persuasive ; c'est, d'ailleurs, se soumettre aux conditions de l'iné-

luctable loi des contrastes, et, s'il y a lieu, de constater que l'esprit égyptien s'y est conformé ; c'est notre devoir d'y applaudir, et il ne convient point de lui reprocher le peu de témoignages que nous en avons encore trouvés.

Sur ce point, comme sur bien d'autres, l'Égypte n'a pas encore dit son dernier mot.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES ET DES DESSINS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Divinités égyptiennes, leur origine, leur culte et son expansion dans le monde. — Un volume grand in-8°. (Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce). — 1866.

En Asie, Kachmir et Tibet. — Étude d'ethnographie ancienne et moderne. — Un volume in-8°. (Paris, Maisonneuve et Ce.) — 1883.

L'Antiquité du fer en Égypte. — Une brochure in-8°. (Paris, Maisonneuve et Ce.) — 1884.

L'Ethnique « Singalais », sa valeur historique, son étymologie, son orthographe. — Brochure grand in-8°. (Leide, E. J. Brill.) — 1884.

Études égyptiennes. — Deux mémoires : 1° Les Rotennu ; 2° Le collier Usekh. — Brochure grand in-8°. (Paris, Maisonneuve et Ch. Leclerc.) — 1888.

L'usekh, collier de mérite pour le choix et l'aménagement des herbes fourragères. — Brochure grand in-8°. (Vienne, Alfred Hœlder.) — 1888.

En Orient. — Études ethnologiques et linguistiques à travers les âges et les peuples. — Un volume in-8°. (Paris, Jean Maisonneuve.) — 1889.

De la signification des mots **aonh** et **uau**, laissés ininterprétés par Chabas. IXe congrès international des orientalistes. — Londres, 1891. Traduit en anglais par Carmichael.

De l'articulation des mots égyptiens à propos de la question

d'un alphabet conventionnel de transcription. — Brochure grand in-8° avec tableaux. Congrès international des orientalistes. Stockholm et Christiania, 1889. (Leide, E. J. Brill.) — 1892.

Chez les Pharaons. — Études égyptiennes. — Quatre mémoires présentés à la Société d'Anthropologie de Paris et consignés dans ses Bulletins.

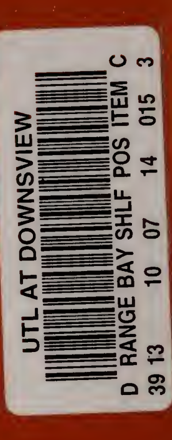
EN LITTÉRATURE

Italie. — Correspondance, notes et souvenirs. Première partie : de Marseille à Civita-Vecchia et à Rome. (Bordeaux, Auguste Lavertujon.) — 1868.

La Science la robe au vent. — Promenades buissonnières en cinq parties. Souvenir du VIIIe congrès international des orientalistes. Stockholm-Christiania, 1889. (Leide, E. J. Brill.) — 1890.

Folles peurs et faux semblants, comédie en trois actes, en vers. (Paris, Tresse et Stock.) — 1893.

IMPRIMERIE DE CHARLES NOBLET ET FILS, RUE CUJAS, 13, PARIS


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 10 07 14 015 3